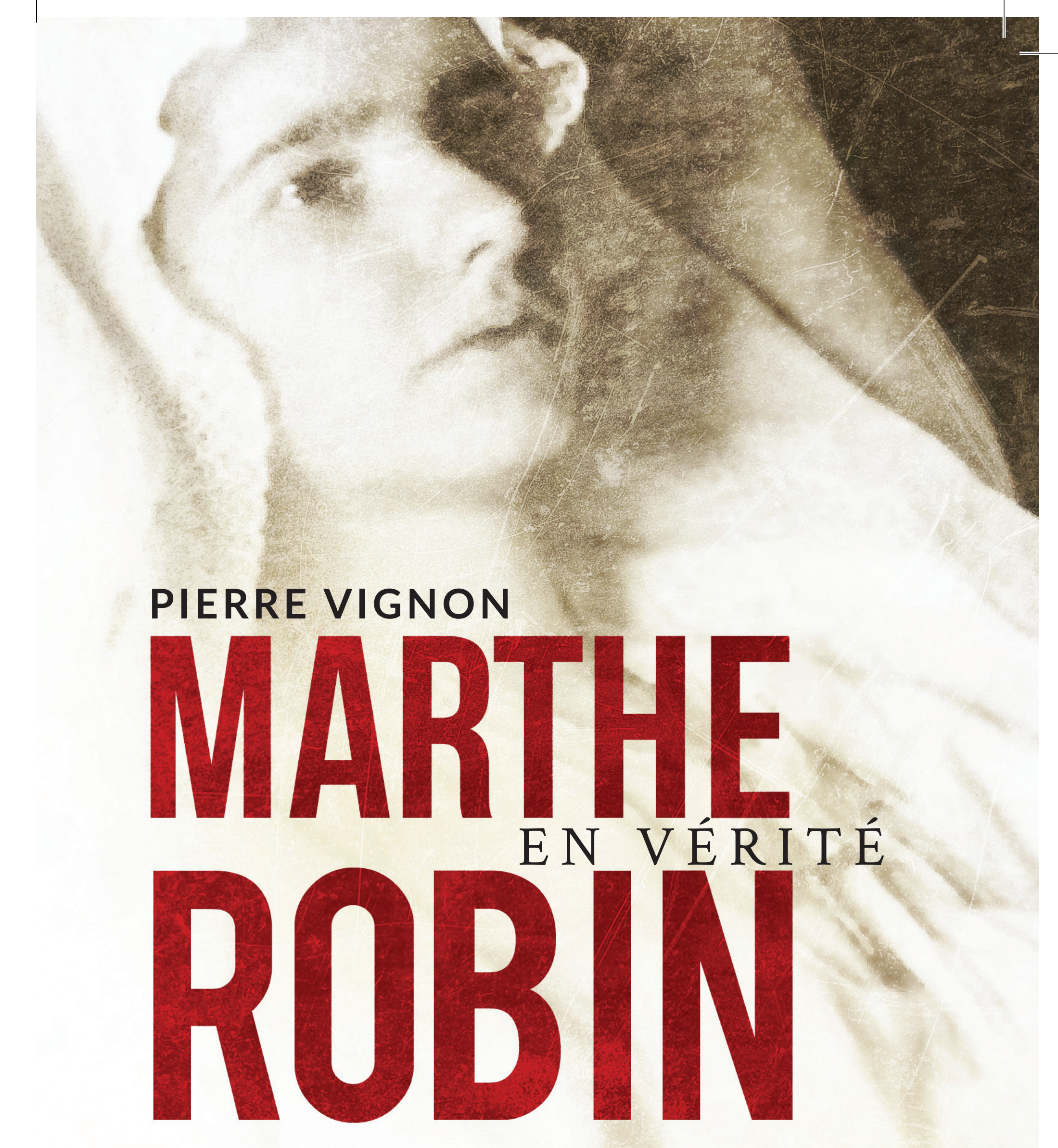


PIERRE VIGNON

MARTHE ROBIN EN VÉRITÉ

UNE FAUSSE MYSTIQUE ? RÉPONSE À CONRAD DE MEESTER

ARTÈGE

PIERRE VIGNON
MARTHE ROBIN EN VÉRITÉ
ARTÈGE







Marthe Robin en vérité



Pierre Vignon

Marthe Robin en vérité

ARTÈGE

Éditions Artège
10, rue Mercœur - 75011 Paris
9, espace Méditerranée - 66000 Perpignan

www.editionsartege.fr.

ISBN : 979-10-336-1087-8
EAN Epub : 9791033611110

À Marthe et au Père
qui ont illuminé
ma jeunesse et ma vie
et qui m'ont marqué
pour toujours



Avec mes vifs remerciements
aux proches et aux amis de Marthe
qui m'ont permis de rédiger cet ouvrage
grâce à leur témoignage.



Préambule

Sur le seuil de la maison

« Voici que j'ai mis devant toi une porte ouverte que nul ne peut fermer… » (Ap 3,8)



De la porte fermée à la porte de la ferme

Le 7 octobre 2020, jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire, les Éditions du Cerf, propriété des frères dominicains de France, publiaient l'ouvrage posthume d'un carme déchaux flamand, le père Conrad de Meester (1936-2019)[1]. En vertu d'un contrat signé huit ans auparavant, son manuscrit avait été achevé par ses confrères. La publicité l'annonçait comme « un séisme au sein de l'univers catholique. » La mystique française Marthe Robin (1902-1981), déclarée Vénérable par l'Église catholique romaine en novembre 2014, dont la réputation de sainteté était universelle, était accusée par lui de fraude mystique[2].

Quarante ans après sa mort, la porte se refermait violemment sur sa mémoire, suite à celle qui venait de

1. Conrad de Meester, *La fraude mystique de Marthe Robin*, Éditions du Cerf, 2020.

2. On lit des affirmations qui permettraient la composition d'une litanie d'un genre nouveau : fraudeuse, faussaire, manipulatrice, simulatrice, dissimulatrice, falsificatrice, menteuse, plagiaire, vaniteuse, aimant l'argent, coupable d'imposture…

claquer sur l'honorabilité de son père spirituel, le père Georges Finet (1898-1990), trente ans après son décès. Cinq mois jour pour jour plus tôt, le 7 mai 2020, la direction des Foyers de Charité avait fait exploser dans les médias un scandale mondial en l'accusant de comportements « gravements déviants[3]. »

Comme dit le Sage, pour régler une crise, il faut simplement revenir à l'origine. Il ne faut donc pas se laisser impressionner par ces portes qui claquent et qui se ferment. En ces temps difficiles, c'est à la porte de la ferme de Marthe qu'il faut retourner, car c'est là que tout a commencé et c'est en entrant chez elle que la solution qui simplifie, unifie et pacifie sera trouvée.

---

3. Voir à la fin, dans les « Annexes », le droit de réponse de la famille du P. Finet. Des procédures sont en cours. L'objet de ce livre ne concernant qu'indirectement le P. Finet dans ses liens avec Marthe, ce qui touche cette affaire n'est pas développé ici.

Oser soulever le voile de Marthe

C'est donc à regret que ces lignes indiscrètes sont livrées au public. Y avait-il moyen, en l'état, d'agir autrement ? Elles vont soulever pour beaucoup, de façon délicate, le voile de Marthe quand d'autres s'affairent sur ses dessous. Marthe[1] avait des proches et des amis qui l'ont connue et qui sont encore vivants pour certains. Ils sont choqués par ce qui est dit d'elle, de son père spirituel et de l'Œuvre qu'ils ont fondée.

Non, la Marthe Robin décrite par les postulateurs dans leur livre de 2006, la Marthe décrite par le père de Meester, la Marthe dont les fils et les filles ne savent plus quoi penser, ce n'est pas celle qu'ils ont connue. Il convient donc de le dire simplement, comme elle l'aurait fait[2].

---

1. C'est ainsi que nous l'appellerons désormais. Comme le notait le docteur Couchoud à sa seconde visite en 1955 : « Je ne voyais pas comment la nommer autrement que Marthe. On se sent si près d'elle. » C'est elle-même qui invita le docteur Assailly à en faire autant quand il lui donna du mademoiselle : « Appelez-moi Marthe, docteur, ça me fera plaisir ! »

2. Comme elle l'a dit par deux fois le 3 février 1981 à la dernière personne qui lui a rendu visite avant sa mort : « Il faut risquer de dire les choses. »

Ce n'est pas une contre-expertise qui répondra aux imputations qui lui sont faites, mais sa vie, sa chair et son sang, les faits et les témoins. Comme l'avait écrit à Rome son dernier évêque, Mgr Didier-Léon Marchand, au sujet du rapport du père de Meester : « On a l'impression d'un autre personnage que personne n'a jamais vu. »

Pour elle et pour son honneur, c'est par ses proches et ses amis que ce livre est rédigé. Elle n'a pas à être défendue car elle est hors d'atteinte, cachée dans la lumière comme les saints que chante la *terza rima* de Dante :

La mia letizia mi ti tien celato
Che mi raggia d'intorno e mi nasconde
Quasi animal di sua seta fasciato[3]

La Marthe que nous avons connue et aimée avait découvert la Joie de la Présence ineffable dans la douleur et les misères de sa vie. Elle s'était cachée et oubliée afin d'aider les autres, pour autant qu'elle le pouvait, à s'approcher de la beauté du mystère qui la faisait vivre : « Le royaume des Cieux, dit Jésus, est comparable à un trésor caché dans un champ ; l'homme qui l'a découvert le cache de nouveau. Dans sa joie, il va vendre tout ce qu'il possède, et il achète ce champ[4]. »

---

3. « Je suis enveloppé de l'éclat de ma joie / comme une chrysalide en ses voiles de soie. / La splendeur qu'elle darde à tes yeux m'a caché. » Le Paradis, chant VIII, 52-54, traduction Ratisbonne.

4. Mt 13, 44.

Sa maison était[5] dans un champ[6] et elle y reçut Dieu, plus intime à nous-mêmes que nous-mêmes[7] et présent dans chacun de ses petits qui sont ses frères[8]. Elle porta le signe de sa croix et devint comme lui contradiction.

Face à ses négateurs, c'est aux siens, à ceux qui l'ont connue et aimée, d'affirmer sa mémoire et son honneur. Marthe Robin n'est pas un cas à traiter pour mieux le liquider mais une femme dont il nous faut accueillir le témoignage.

Ces quelques touches de ses couleurs dévoilent quelque chose de sa vie. Que chacun demeure dans sa liberté face à son mystère, comme elle l'a toujours voulu et vécu. La conséquence en est qu'il nous faut lui accorder aussi respectueusement et affectueusement à notre tour sa propre liberté. Il aura fallu qu'elle meure pour se faire haïr car, sur terre, elle s'est fait aimer par tous ceux qui l'ont rencontrée.

Approchons d'elle maintenant et entrons dans sa maison. Nous en franchirons lentement les trois portes,

---

5. Ce qui apparaît moins aujourd'hui du fait des infrastructures réalisées pour l'accueil des visiteurs.

6. Marthe dira lors de la crise des Foyers à la fin de sa vie : « perdue dans la campagne au milieu d'un pré », et « une petite maison dans un pré, je ne faisais rien de mal. »

7. Saint Augustin, *Confessions* III, 6, 11 : « *Tu autem eras interior intimo meo et superior summo meo* » (Tu étais plus intime que l'intime de moi-même et plus élevé que les cimes de moi-même.)

8. Mt 25,40.

celle de l'entrée, puis les deux avant sa chambre qui protégeaient ses yeux de la lumière naturelle.

Tact et délicatesse : nous entrons chez une grande dame !

Les Cévennes, le Vercors et le Mont-Blanc

C'est une petite femme toute frêle qui nous accueille. Elle est paysanne dauphinoise. Sa ferme se trouve bien au-dessus du clocher de son village. Elle vit au grand air face à de vastes horizons. Bien malgré elle, sa vie intrigue. Le médecin viennois Paul-Louis Couchoud (1879-1959), penseur rationaliste, ami d'Anatole France, qui introduisit les haïkus en France, fut saisi quand il vînt la visiter pour la première fois en octobre 1954 : « C'est un paysage très beau, un plateau encadré au loin d'un côté par les Cévennes, de l'autre par le Vercors. » Peut-être le temps était-il brumeux car il ne cite pas le Mont-Blanc qu'on voit pourtant très nettement sur toute la longueur de cette crête qui court depuis Saint-Vallier jusqu'au Grand-Serre.

La terre est antique. La riche province gallo-romaine a donné sainte Blandine, l'intrépide martyre lors des jeux de l'amphithéâtre des Trois-Gaules à Lugdunum en 177[1]. Déjà – est-ce un trait local qui touche aussi Marthe

---

1. Lettre des Églises de Lyon et de Vienne aux Églises d'Asie et de Phrygie.

Robin ? – ses bourreaux avaient eu de la peine à en venir à bout :

> « En Blandine, le Christ donna cet enseignement : ce qui aux yeux des hommes est méprisable […] Dieu peut le juger digne d'une grande gloire […] Nous avions tous peur pour Blandine […] tellement elle était chétive. Mais Blandine se trouva remplie d'une telle force qu'elle finit par épuiser et lasser les bourreaux… Ils durent s'avouer vaincus et à bout de ressources. Ils s'étonnaient qu'elle respirait encore, avec le corps déchiré et meurtri […] Au contraire, la bienheureuse rajeunissait […] au cours de la confession de sa foi. Il lui suffisait de répéter : "Je suis chrétienne et chez nous il ne se fait point de mal", et elle reprenait des forces… »

On est proche d'Albon, l'origine du Dauphiné, et d'Anneyron, où se tint en septembre 517 le concile d'Epaone sous l'impulsion de saint Avit (fin ve – début vie s.), et face aux belles ruines du château de Mantaille où s'affirmèrent au ixe siècle des velléités d'indépendance par le choix de Boson (844-887) comme roi d'Arles et de Vienne.

Riche d'histoire, cette terre regorge de traces de foi et de sainteté. Sans déployer l'immense patrimoine spirituel de l'ancien archevêché de Vienne, bornons-nous à citer le saint le plus proche, saint Amédée d'Hauterives[2] (1110-1159), moine cistercien devenu évêque de Lausanne, cité par le

2. Le village du célèbre facteur Ferdinand Cheval (1836-1924), créateur inspiré du *Palais Idéal*.

pape Pie XII lors de la proclamation de l'Assomption de Marie en 1950 en raison de ses *Homélies mariales*.

Au moment de la naissance de Marthe, le processus de déchristianisation de la région était largement avancé. Cependant, n'omettons pas le symbolisme prophétique d'une particularité locale. Dans l'église de Saint-Bonnet-de-Galaure[3] était conservée, dans une croix d'ébène comme reliquaire, une des épines de la couronne du Christ qui avait été remise par saint Louis à l'archevêque de Vienne et que ce dernier avait donnée au seigneur du château de la Bretonnière. Elle y fut vénérée jusqu'à la Révolution dans une petite chapelle près de laquelle coule une source dite de la Sainte-Épine.

C'est dans ce vaste espace où vibrent la nature et l'histoire qu'il faut songer à Marthe. C'est là qu'elle est à la fois recueillie et recroquevillée dans son lit, la fenêtre ouverte au grand air et les volets mi-clos pour la protection de ses yeux. Jusqu'à ce qu'il ait été abattu dans les années cinquante et remplacé par un pylône, un grand peuplier s'élevait majestueusement, « dressé haut dans le ciel, seul à la croisée des grands chemins » et « servait de repère aux alentours[4]. » Et Marthe disait : « Du peuplier, on voit le quart de la France. »

---

3. Paroisse du baptême de Marthe Robin qui fut rattachée à celle de Châteauneuf à la mort de son curé, l'abbé Hippolyte Caillet (1854-1922).

4. *Cf.* le beau livre de sa voisine et amie d'enfance, Marie-Rose Achard (1894-1983), *Alors un monde commençait*, 1976.

L'horloge et le fourneau

Tous ceux qui sont venus la voir ont été émus par le cadre simple de cette pièce de ferme avec un cœur gravé sur le manteau de la cheminée. Autre signe symbolique, le père de Marthe avait cloué une croix de bois qu'il avait confectionnée lui-même sur la porte de sa maison, bien avant la naissance de Marthe. On dit qu'il travaillait très bien et finement. Deux éléments marquaient : l'horloge et le fourneau. Une horloge haute à balancier doré des autrefois et un fourneau de fonte et de tôle noire.

L'académicien Jean Guitton (1901-1999) l'évoque avec style dans son *Portrait de Marthe Robin* : « Sommeillant sur une chaise de paille, l'inévitable chat pensait. À la place de l'âtre il y avait un fourneau d'un noir luisant, solide, prosaïque, fonctionnel et banal. Il y avait une très longue table, rectangulaire, entourée de bancs, où j'imaginais les moissonneurs lourds de fatigue, prenant en silence le repas du soir, dont Marthe entendait les bruits[1]. »

Mon oncle prêtre, le chanoine Fernand Vignon (1903-1978), natif de Saint-Martin-en-Vercors, alors curé-archiprêtre de Saint-Vallier-sur-Rhône (où il avait reçu Jean

1. Jean Guitton, *Portrait de Marthe Robin*, Grasset, 1985, p. 70.

Moulin et son radio dans son presbytère un soir de 1943), à 15 km, écrit dans son Journal intime, que j'ai publié en 2014[2], une de ses visites à Marthe, le 10 novembre 1943 :

> « J'ai téléphoné hier au soir à l'abbé Finet pour voir Marthe. Je suis chez elle vers 16 heures. Mais il y a quatre personnes avant moi : un prêtre, un jeune homme, deux jeunes filles. Je dis mon bréviaire au coin du feu, dans cette calme maison de campagne où chante la bouillotte du fourneau et lentement le tic-tac de l'horloge égrène les heures. Je sors dehors où la nuit tombe et laisse monter, au bord de l'horizon, une grosse lune jaune. C'est le même silence, la même paix par les campagnes qui s'embrument et d'où monte seulement le lointain cahotement d'un tombereau. À 18 heures, c'est mon tour. Je reste une heure auprès de Marthe. Nous parlons gentiment, comme deux vieux amis… nous faisons une prière ensemble, je lui donne ma bénédiction et la quitte à regret. Il fait grand nuit, mais une claire nuit de lune, et, du plateau que parcourt une bise fine, j'aperçois, au bout de l'horizon embrumé, la chaîne même des Alpes, mes montagnes lointaines [le Vercors], là-bas. J'ai pédalé dur et j'étais ici pour rapidement souper et faire ma réunion jociste, à 20 heures. »

2. *Vénérable Marthe Robin, des témoins réagissent et parlent*, Ed. Un Seul Cœur 2014.

On sent si bien l'ambiance que je n'hésite pas à donner un autre aperçu à la date du 6 octobre 1976, un peu plus de trente ans plus tard :

> « Mais ce soir, je suis allé avec d'autres, chez Marthe. Je suis passé le dernier de mon groupe. J'ai donc attendu au moins une heure dans cette cuisine de campagne que je connais si bien depuis plus de 40 ans. La flamme du même fourneau, le tic-tac de l'horloge, la même table cirée, où une des demoiselles du Foyer met le couvert pour le souper. Je les connais toutes les deux, et le domestique[3] aussi, et la secrétaire qui m'accueille aussi depuis si longtemps. Et je remonte plus loin au temps des débuts, au temps des vieux parents, et à celui du frère. Et Marthe est toujours là, dans l'obscurité, dans sa souffrance. Et le monde vient à elle, emportant lumière et paix. Et les Foyers de Charité se multiplient, s'étendant de continent en continent, de pays à pays, sans bruit, avec seulement leur rayonnement de lumière et de joie… Ce soir, je la trouve fatiguée : elle a eu du monde tout le jour, dû écouter, parler sans arrêt. Et pourtant, comme toujours, pas un mot de plainte, et le même accueil amical, fraternel. Elle me parle d'abord de Pierre[4], de qui elle a reçu, adressée à elle et au P. Finet, une lettre de Rome. Je

3. Pour un paysan de l'époque, le mot domestique dans une ferme n'a pas du tout le sens péjoratif qu'on pourrait lui donner aujourd'hui.

4. Il s'agit de moi. Je venais de commencer ma théologie au Séminaire pontifical français de Rome.

dis : il vous a gâtée plus que moi qui n'ai reçu qu'une carte et en italien. Elle rit. »

Une des fameuses secrétaires, Simone Ladret (1911-2005) laissera le témoignage suivant :

> « Marthe aimait entendre crépiter le bois dans le foyer du petit fourneau : "C'est vivant", nous disait-elle. Elle aimait entendre bouillir l'eau, et aussi le tic-tac de l'horloge. Tous les bruits familiers qui, sans doute, lui rappelaient bien des souvenirs… Et un peu plus tard, lorsque le père et M. Barrès[5] étaient à table, elle entendait le bruit des fourchettes, des cuillères dans les assiettes et dans les plats… et celui de leur conversation[6]. »

---

5. Émile Barrès (1902-1991), ami de Marthe et du P. Finet qui s'était installé à sa retraite à Châteauneuf en 1967 et qui leur rendait service.

6. Habituellement, les citations sans références proviennent de mes notes de lecture des documents auxquels, entre autres, Marie-Hélène Gaillard, petite-nièce de Marthe, m'a donné accès. Elles sont toutes exactes. Un nombre important de pièces concernant leur tante a été remis à la famille par la Congrégation pour les Causes des Saints à la suite du refus de leur libre consultation par les postulateurs.

Les deux portes

Pour se pencher sur la vie de Marthe, il est nécessaire de se représenter un tant soit peu son cadre de vie. Jusqu'en 1942, elle a vécu dans la chambre de sa mère à côté de la pièce à vivre, sur la façade tournée vers l'ouest. Elle a été ensuite installée, jusqu'à sa mort, dans la construction entreprise par le P. Finet sur l'arrière de la maison. On y accédait de la salle principale par deux portes qui la protégeaient du bruit et de la lumière et que l'on poussait successivement. Entre les deux, un petit couloir qui desservait une pièce de part et d'autre.

Dans la transposition des portes qui est faite dans ce livre, en ouvrant la première, et avant de la refermer, nous examinerons point à point les objections qui sont faites, leur fondement et leur portée. Nul reproche à ceux qui les font mais le rappel du réel, des faits, de ce qui est établi, pour ce qui peut s'expliquer. Le reste est laissé à l'inconnu, sur lequel il est impossible de se prononcer pour le moment.

Avant de pousser cette porte, je suis malgré tout forcé de dire un peu de mon secret, à révéler d'où je tiens ma plume et dans quels encriers – qui sont les cœurs de ceux qui l'ont connue et aimée – je l'ai trempée.

Ma famille était liée à Marthe. Mes parents avaient bénéficié d'une préparation privée avec le P. Finet pour leur mariage en 1949. Ils le devaient à mon oncle prêtre, Fernand Vignon, ami intime de Marthe. Mon plus ancien souvenir au sujet de Marthe remonte à l'âge de 5 ans, mais c'est quand j'ai eu 15 ans, après avoir déclaré ma vocation sacerdotale, que je suis devenu son ami à mon tour. J'ai passé la plus grande partie de mes vacances de séminariste à sa ferme. En reconnaissance, j'ai célébré ma première messe dans le nouveau Sanctuaire de Châteauneuf, le 30 juin 1980, devant les 1 200 élèves des Écoles. J'avais encore pu rendre visite à Marthe, déjà très affaiblie, la veille de Noël 1980. Par la suite, j'ai été un des collaborateurs du P. Georges Finet (1898-1990) pour la prédication de ses retraites.

Cet amour de Marthe ne m'a jamais quitté. Toute ma vie j'ai collationné une documentation qui est aujourd'hui importante. La famille et les amis m'ont apporté la leur. Marthe Robin n'est pas celle que des théoriciens qui ne l'ont pas connue présentent. Elle n'est pas une abstraction, un cas, une idée en l'air sur laquelle on pourrait disserter ou projeter à loisir ses humeurs, fussent-elles intellectuelles, mais une personne réelle que des témoins encore vivants ont connue et aimée. Pouvait-on d'ailleurs la rencontrer sans l'aimer ?

Marthe, sur sa colline de la Galaure, est drômoise. Elle est l'une des nôtres. Les premiers prêtres à l'avoir aidée étaient du diocèse de Valence. C'est mon confrère, le père Raymond Peyret, successeur de mon oncle à la tête de

Peuple Libre[1], qui a été son premier biographe. C'est à mon tour de prendre le relais et de témoigner publiquement.

Mais avant d'argumenter, un souvenir me revient. Je venais d'obtenir mon permis de conduire, j'avais 18 ans en ce printemps 1973, et j'avais soigneusement cueilli pour vous, Marthe, un gros bouquet de violettes bien parfumées pour qu'on les mette dans votre chambre pendant ce temps pascal où vous n'étiez pas visible, chaque année, pendant plusieurs semaines, tellement vous étiez souffrante. Je voulais vous faire plaisir.

Arrivé chez vous, le Père Jean Colon (1921-2001), qui avait pris son air d'ecclésiastique de sous-préfecture comme disait mon ami Dominique, m'a grondé. J'en étais tout penaud. Il s'est alors radouci et m'a expliqué que c'était trop fort pour vous, Marthe, parce que vous étiez très sensible aux odeurs.

J'ai appris par la suite qu'on vous mettait une tasse de café dans votre chambre parce que ça vous tonifiait, ou des citrons et des oranges, simplement pour l'odeur[2]. André Maréchal (1925-1996), membre du Foyer qui s'occupait du potager, vous portait les premières fraises pour vous les faire sentir. Marcel Clément (1921-2005), directeur de

---

1. L'hebdomadaire du diocèse de Valence que Fernand Vignon, comme résistant, a pu fonder en 1947. Ce journal existe toujours aujourd'hui.

2. La famille Sibert, productrice de fruits à Beaumont-Monteux, lui faisait porter en saison des pêches pour qu'on les lui pose dans sa chambre. Marthe appréciait et disait : « Ah ! Les pêches de Beaumont ! »

l'hebdomadaire *L'Homme Nouveau*, avait posé la question du café au P. Finet et s'était attiré cette réponse : « Est-ce que vous vous rendez compte qu'elle n'a rien, ni un parfum, ni une sensation, ni un toucher[3] ? »

Il fallait donc franchir deux portes pour se trouver dans votre chambre, en prenant bien soin de refermer la première avant d'ouvrir la seconde pour ne pas risquer de vous faire évanouir par un rayon de lumière. Une dame nous conduisait jusqu'à la chaise où l'on s'asseyait et le dialogue commençait. Au bout d'un moment, je vous devinais dans votre divan. Votre voix m'enchantait. On parlait de tout, de rien, et aussi de ma formation de séminariste. Vos suggestions m'ont guidé sur mon chemin pour devenir prêtre : Paray-le-Monial, Fribourg, Rome, Paris. Je venais pendant une bonne partie de mes vacances pour aider à la ferme. Je vous rencontrais facilement[4]. Quand on mangeait sur la solide table de la cuisine, je buvais sans broncher le vin un peu raide que faisait le bon Monsieur Roger Malzieu (1915-1999). En vous sachant si proche, dans votre chambre, tout était pourtant si simple, si naturel.

Comment, Marthe, pour accomplir mon devoir de défendre votre honneur, puis-je passer les portes et parler de vous sans être indiscret ni intrusif ? Je vais m'approcher

---

3. Pour lui permettre de se rendre compte de la texture d'un tissu, on le lui faisait passer sur les lèvres !

4. J'entends encore la voix de Thérèse Rissoan (1931-2020) me dire le soir après le travail : « Passez-la voir, ça lui fera plaisir, aujourd'hui elle n'a eu que des mémés ! »

de vous avec ces quelques violettes, ces fleurs qui vous ressemblent et que je puis maintenant vous offrir. Que ce soit leur parfum qui touche et qui rétablisse pour vous ce qui doit l'être.

Première partie

La première porte

« Be thou as chaste as ice, as pure as snow, thou shalt not escape calumny[1]*. »*

---

1. « Sois aussi chaste que la glace, aussi pure que la neige, tu n'échapperas pas à la calomnie » (Shakespeare, *Hamlet*, acte III, scène I – traduction de François-Victor Hugo).



Accueillir Marthe telle qu'elle était

Depuis Alfred de Musset (1810-1857), *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*. Transposées, les deux portes qui protégeaient de son vivant Marthe Robin des atteintes de la lumière du jour, et qu'il fallait successivement ouvrir et fermer, deviennent, après sa mort, un passage symbolique pour la rencontrer. La première porte impose de mettre de côté les idées préconçues, voire faussées, qu'on peut nourrir à son encontre. Rien de tel pour gêner la rencontre en vérité qui va avoir lieu derrière la seconde.

Tout un chacun a cependant le droit plein et entier d'en rester là et de ne pas poursuivre. Comme Blaise Pascal (1623-1662) l'a si bien formulé[1] : « Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire. » Marthe Robin n'est évidemment pas un article de foi. Cette pensée de Pascal ne s'applique pas à elle en tant que telle. Mais il y a pourtant quelque chose de cet ordre dans le mystère de sa vie. Liée si intensément à son Dieu, elle attire ou elle repousse.

---

1. *Pensées*, section VII.

L'académicien Jean Guitton (1901-1999), fondamentalement penseur, comme le vieux chat de la chaise, a vu cette difficulté posée par l'existence de Marthe. L'avantage des philosophes est qu'ils posent bien les problèmes, ce qui permet ensuite de les résoudre : « Disons simplement que les "phénomènes" de Châteauneuf-de-Galaure ont deux aspects. L'un physique et "naturel", l'autre mystique et surnaturel. Les deux aspects ne s'opposent pas. De même que la grâce achève la nature, de même le "surnaturel", a sa matière, dans le naturel et le préternaturel. »

Avec Marthe, si on s'en tient seulement aux aspects physiques et naturels, on est totalement dépassé. Depuis le plus ignorant jusqu'au plus savant. Et il n'y a que peu d'experts à qui Marthe n'a pas fait perdre la tête. Mais si l'on s'en tient uniquement à ce qui est mystique et surnaturel, on s'envole. Et on aurait besoin de l'avis de la mère prieure dans *Le Dialogue des Carmélites*[2] :

> « J'avais besoin de vous remettre un peu d'aplomb, mes filles. Vous ne teniez plus au sol, vous deveniez si légères qu'un coup de vent dans vos jupes aurait suffi pour vous élever au ciel et vous perdre dans les nuages, comme le ballon de M. Pilâtre. »

La vie de Marthe Robin est l'équilibre même du physique et du mystique, du naturel et du surnaturel : pas de vie concrète sans la présence de Dieu, mais pas de Dieu sans le contact avec le réel. Sa vie est parfois présentée en la

2. De Georges Bernanos (1888-1948). Quatrième tableau, scène VIII.

limitant à un aspect seulement : la sublimation mystique ou la réduction naturaliste. Soit on la fait s'évader de la réalité, ce que les faits démentent, soit on tente de l'y enfermer. À ne vouloir que d'une Marthe malade, à l'écoute simplement humaine des autres, c'est en faire sans s'en douter une volontariste, une stakhanoviste de la souffrance ; à ne la voir que pâmée dans un prétendu surnaturel, c'est lui enlever son lien fraternel avec chacun de nous et lui nier son rôle de signe dans notre temps. Une façon à chaque fois de la réduire à l'inexistence.

Chez elle, tout est en place, Dieu mais aussi le diable, la maladie et les manifestations mystiques, le social et le doctrinal, le naturel avec le surnaturel, l'ordinaire avec le miracle, etc. En maîtresse de maison accomplie, tout est en ordre et rangé à sa place, comme dans les vers des *Tapisseries* de l'*Ève* de Charles Péguy (1873-1914) : « Femmes, je vous le dis, vous rangeriez Dieu même. » Chaque point particulier se trouve bien à son rang, comme dans l'une de ses broderies, jamais séparé de l'ensemble : « Sans cesse à chacun et à tous, dans un don total à Dieu », selon un de ses mots qui unifie tout.

Un examen long et approfondi

Quand un chrétien présente des phénomènes qui sortent de l'ordinaire, le rôle premier des responsables de l'Église, prêtres et évêques, est de se montrer prudent et critique. La raison en est que tout ce qui relève de l'ordre de la mystique peut être simulé ou suscité par l'esprit du Mal jusqu'au plus haut degré. C'est Jésus qui a engagé ses disciples dans ce sens[1]. Et ce principe a été suivi dès les origines de l'Église. Il a donné lieu à la riche tradition du discernement des esprits, déjà présente chez saint Antoine d'Égypte[2] (251-356) et développée par saint Ignace de Loyola (1491-1556) en particulier.

Pour donner suite à la réputation de sainteté de Marthe Robin, cinq ans après sa mort, le 10 février 1986, s'ouvrit la phase diocésaine de son procès en béatification. Cet examen approfondi, placé sous l'autorité de l'évêque

---

1. Mt 7, 15 : « Méfiez-vous des faux prophètes qui viennent à vous déguisés en brebis, alors qu'au dedans ce sont des loups voraces. »

2. À 30 km à l'est de Châteauneuf se trouve le village médiéval de Saint-Antoine-l'Abbaye, centre de l'Ordre des Antonins qui rayonna sur l'Europe, où sont vénérées les reliques de saint Antoine depuis le XIe siècle.

diocésain, Mgr Didier-Léon Marchand, dura dix ans, jusqu'en 1996 et généra un dossier de 17 000 pages, validé par la Congrégation pour les Causes des Saints. Commença alors la phase romaine qui fut conclue positivement par la déclaration d'héroïcité des vertus de la servante de Dieu, le 7 novembre 2014. On peut depuis l'appeler vénérable. Se trouve maintenant à l'étude le miracle qui permettrait de la déclarer bienheureuse s'il est reconnu.

Un point important doit être, au préalable, bien compris. L'Église ne se prononce pas sur la valeur des expériences d'ordre mystique du chrétien dont la cause est examinée, mais sur sa pratique du bien, c'est-à-dire des vertus. Il faut que non seulement les vertus aient été vécues, mais qu'elles l'aient été à un degré héroïque. Sinon quasiment tout le monde serait dans le calendrier de l'Église, ce qui se fait d'ailleurs par la solennité de la Toussaint chaque année. Mais pour que l'un d'eux soit présenté à tous dans le reste du calendrier sous un titre particulier, il faut qu'il sorte du lot.

C'est ce qui arrive pour certains qui présentent parfois des phénomènes d'ordre mystique. La mystique désigne l'union intime qu'a vécue un chrétien à l'initiative de Dieu. Comme telle, elle échappe à l'investigation. L'Église a raison de s'en tenir à l'étude concernant la pratique des vertus humaines et chrétiennes. C'est plus sûr et c'est donc cet examen, et non celui des phénomènes mystiques, qui conduit à la proposition officielle d'un chrétien sur les autels. La sainteté ne se mesure pas à la hauteur des lévitations mais à l'intensité de la charité.

Comme il est de règle dans l'Église catholique, après avoir pris l'avis des autres évêques et obtenu l'autorisation du Saint-Siège, l'évêque de Valence de l'époque, Mgr Didier-Léon Marchand, a donc ouvert l'étude officielle de la vie de Marthe Robin. Des centaines de témoignages écrits ont été reçus, des dizaines de témoins ont été entendus dans la forme exigée par le droit canon, les écrits et tous les renseignements possibles ont été collationnés, quasi une trentaine d'experts ont rendu des rapports épais et documentés. Ils ont prêté entre autres le serment de garder le secret sur leur travail pour ne pas gêner le déroulement normal de l'immense procédure collective. C'est un travail colossal qui a été bien accompli et mené à bien.

Tout avis, surtout négatif, a été recueilli et étudié avec le plus grand soin. C'est cet ensemble, passé par le premier filtre local, puis par le second plus universel à Rome, qui a permis d'en arriver à la déclaration d'héroïcité des vertus de novembre 2014. La validation pontificale n'est que l'ultime étape d'un immense processus ecclésial qui a duré 28 ans. Seule l'Église, avec son sens de l'éternité déjà commencée sur terre, peut se permettre le sérieux et la durée de tels approfondissements[3].

---

3. Voir le communiqué de la Congrégation pour les Causes des Saints à l'occasion de la parution du livre du P. de Meester dans les annexes.

« Je ne suis qu'un signe, un rappel pour les chrétiens »

S'il y a des mystiques qui ont été saints, il se trouve des saints qui n'ont pas été mystiques. Ils sont allés à la Plénitude par les chemins ordinaires. Ce sont des saints beaucoup plus commodes, car s'ils ont aimé à la folie il n'y a pas eu de folie de l'amour en eux. Un mystique saint est un être qui a laissé Dieu le travailler au corps parce qu'il voulait faire de lui un signe pour son temps.

Il semble bien que Marthe appartienne à cette catégorie. Si on lui nie l'aspect mystique, le sommet de douleur et de souffrance qu'on trouve chez elle devient subitement inaccessible et incompréhensible. Elle se transforme en monstre et elle fait peur. Tandis que si c'est son Dieu qui l'a introduite dans sa Plénitude par don gratuit, avec son consentement, pour en faire un signe pour le bien de tous, ce qui devient premier chez elle n'est pas l'apparence mais l'intérieur. Non pas le Mystérieux, l'aspect extérieur qui rend les autres attentifs à ce qu'elle vit, mais le Mystérique[1],

1. Point développé dans la troisième partie.

le mystère d'union et de joie qui la porte et l'emporte et pour lequel elle supporte tout le reste.

La tentation couve de ne faire de Marthe qu'une malade pour la présenter comme modèle aux handicapés. Elle serait simplement une bonne malade, bien gentille et bien généreuse, qui aurait accepté sa souffrance au lieu de se révolter contre elle et on pourrait lui allumer des cierges pendant que les pièces tomberaient dans les troncs. Mais qui a besoin d'un tel modèle, si méritant soit-il ? Surtout pas les malades et les accablés de la souffrance, qui luttent au quotidien contre cette violence et cette injustice qui les atteignent. Ce serait même pour certains un motif supplémentaire de révolte contre Dieu. Et comme on les comprendrait.

Avec Marthe, la douleur et la souffrance ne sont jamais recherchées et valorisées en tant que telles. C'est le mystère de la Croix glorieuse qui se manifeste dans sa vie. La croix n'est jamais un but, une fin en soi, dans la foi chrétienne, mais seulement un moyen. Si intensément qu'on puisse la fuir pour s'en protéger, c'est pourtant un fait que la souffrance, de quelque ordre qu'elle soit, nous atteint tous à un moment ou l'autre de la vie.

Et c'est en l'accueillant, quand on ne peut plus l'éviter et la combattre, et en l'unissant à la souffrance rédemptrice du Fils de Dieu en croix, que l'on débouche avec lui sur la résurrection. C'est le mystère de la Trinité du Dieu d'Amour et la puissance de la résurrection qui sont l'objet de notre foi, pas la souffrance qui s'impose en nous sans qu'on l'ait cherchée ni demandée.

On comprend mieux ainsi ce qu'elle a dit à un prêtre remarquable que j'ai bien connu, le père oratorien Gilbert Livragne (1899-1989). Il avait rencontré Marthe pour la première fois en 1940 et n'a plus cessé de le faire jusqu'à sa mort. Son témoignage est précieux, d'un côté parce que Marthe l'aimait beaucoup, de l'autre parce qu'il la rencontrait sans la présence du P. Finet. De ce fait, ces confidences de Marthe gardent leur sel : « Tous les chrétiens ont à participer à la Passion du Christ, à achever en leur corps ce qui manque à la Passion du Christ total[2]. Moi, Marthe, je ne suis qu'un signe, un rappel pour les chrétiens » ; « Si je croyais un instant que c'est ma Passion, la Passion serait dans le pré ! »

---

2. On ne peut qu'être frappé par le rapprochement immédiat que fait Marthe avec le passage de l'épître de saint Paul aux Colossiens (1,24) : « Maintenant je trouve la joie dans les souffrances que je supporte pour vous ; ce qui reste à souffrir des épreuves du Christ dans ma propre chair, je l'accomplis pour son corps qui est l'Église. » ainsi que le verset de l'épître aux Éphésiens (1,23) : « l'Église, c'est l'accomplissement total du Christ. »

Atteindre la certitude morale

Les juges de tous les genres de tribunaux, tant de l'État que professionnels et même d'une institution universelle comme l'Église catholique romaine, sont amenés à se prononcer dans des affaires d'une grande complexité. Avant de le faire, leur devoir est de s'informer et de s'instruire de telle façon qu'ils puissent se forger une intime conviction fondée sur une certitude morale.

Dans un discours resté fameux à la Rote Romaine du 1er octobre 1942[1], le pape Pie XII avait développé les conditions de cette certitude et elles sont toujours valables : « Il y a une certitude absolue, où est totalement exclu tout doute possible sur la vérité du fait et l'inexistence du contraire. Pourtant, une pareille certitude absolue n'est pas nécessaire pour prononcer la sentence. Dans beaucoup de cas, il n'est pas possible aux hommes d'y atteindre ; l'exiger équivaudrait à demander aux juges et aux parties une chose irraisonnable. »

Il faisait ensuite judicieusement remarquer qu'un jugement ne peut pas se fonder sur une quasi-certitude.

---

1. Version en italien sur le site du Vatican : « *Al Tribunale della Sacra Romana Rota* » (1er ottobre 1942), Pie XII (vatican.va)

Entre ces deux pôles se trouve la place de la certitude morale :

> « Entre la certitude absolue et la quasi-certitude ou probabilité, se trouve, comme entre deux extrêmes, cette certitude morale, dont il s'agit d'ordinaire… Sous son aspect positif elle est caractérisée par ce fait qu'elle exclut tout doute fondé ou raisonnable, et ainsi elle se distingue essentiellement de la quasi-certitude… ; sous son aspect négatif, elle laisse subsister la possibilité absolue du contraire, et par là se différencie de la certitude absolue. Cette certitude morale dont nous parlons maintenant est nécessaire et suffisante pour prononcer une sentence… »

Il vaut la peine de poursuivre plus avant dans l'exposé du principe de la certitude morale car il est celui qui va nous permettre d'explorer la vie de Marthe Robin dans laquelle il n'y a pas de certitude absolue mais pas davantage de quasi-certitude. La raison en est très simple, comme nous le constaterons, Marthe a tout fait pour échapper aux regards extérieurs. Comment alors se prononcer à son sujet, surtout pour quelqu'un d'incroyant pour qui Dieu n'existe pas ? Mais aussi pour un homme d'Église pour qui la mystique est une matière tellement suspecte qu'il vaudrait peut-être mieux la considérer comme inexistante[2] ?

---

2. Depuis la Querelle quiétiste entre Fénelon (1651-1715) et Bossuet (1627-1704) sur le cas de Madame Guyon (1648-1717), les hommes d'Église sont devenus extrêmement méfiants. On peut

Le Pape Pie XII faisait valoir que « Parfois la certitude morale ne résulte que d'une quantité d'indices et de preuves qui, pris séparément, ne peuvent fonder une vraie certitude, mais qui, dans leur ensemble, ne laissent subsister, pour un homme de jugement sain, aucun doute raisonnable. » Dans cette situation, il faut « reconnaître que la présence simultanée de tous et de chacun de ces indices et preuves ne peut avoir de fondement suffisant que dans l'existence d'une source ou base commune d'où ils dérivent ; c'est-à-dire de la vérité et de la réalité objective. » C'est l'application d'un « principe d'absolue sécurité et d'universelle valeur », celui « de la raison suffisante. »

---

s'en étonner, mais la meilleure façon de se faire fermer au nez le guichet d'un homme d'Église, évêque ou prêtre, est de lui avouer que vous vivez une expérience divine d'ordre intime. C'est immanquable. Il est vrai que cette querelle fut une affaire d'État dans les dernières années du XVIIe siècle et que le pape Innocent XII (1615-1700) dut consentir à regret à une semi-condamnation de Fénelon en 1699 pour ne pas s'opposer frontalement à Louis XIV (1638-1715) et à Madame de Maintenon (1635-1719). Le refus de la mystique dans l'Église qui s'est ensuivi est parvenu à un tel point que l'abbé Henri Brémond (1865-1933), de l'Académie Française, qui voulait écrire l'histoire de la mystique depuis le Grand Siècle, a dû prendre le biais de l'appeler « Histoire littéraire du sentiment religieux en France ». Les conséquences de cette affaire furent immenses. Certains pensent même que l'influence de Madame Guyon sur le théologien anglais John Wesley (1703-1791), fondateur du Méthodisme, est à l'origine des mouvements religieux de réveil de type évangélique, les Revivals. C'est ainsi que la « mystique » s'est évadée de chez les catholiques et que beaucoup lui courent après de nos jours sans toutefois la rattraper !

> « Si donc, dans la motivation de sa sentence, le juge affirme que les preuves produites, considérées séparément, ne peuvent être déclarées suffisantes mais, prises ensemble et comme embrassées d'un seul regard, offrent les éléments nécessaires pour arriver à un jugement sûr et définitif, il faut reconnaître qu'une telle argumentation est en principe juste et légitime. Ses bases sont objectives […] Pour assurer l'objectivité de cette certitude, la procédure juridique établit des règles bien définies d'enquêtes et de preuves […] Le juge doit décider selon sa propre science et conscience si les preuves produites et l'enquête ordonnée sont ou non suffisantes, autrement dit si elles suffisent à la certitude morale nécessaire en ce qui concerne la vérité et la réalité du cas à juger. »

Cette longue et savante citation, loin de nous éloigner du sujet, nous en rapproche. Dans une situation comme celle de Marthe Robin, une certitude absolue qui s'imposerait à tous est impossible. Est-il pour autant impossible de parvenir à la certitude morale dont parle si bien Pie XII ? De toute évidence, non, comme il le précise : « De même que la vérité objective est une, ainsi la certitude morale objectivement déterminée ne peut également n'être qu'une. » On peut donc parvenir à une « certitude morale objective, autrement dit exclusive de tout doute raisonnable au sujet de la vérité. »

L’intime conviction et la déontologie

C’est la même chose dans notre Code de procédure pénale. L’article 427 le stipule : « Hors les cas où la loi en décide autrement, les infractions peuvent être établies par tout mode de preuve et le juge décide d’après son intime conviction. Le juge ne peut fonder sa décision que sur des preuves qui lui sont apportées au cours des débats et contradictoirement discutées devant lui. »

L’article 353 ordonne que soit affiché sous les yeux des jurés, pour les procès en assises, « en gros caractères, dans le lieu le plus apparent de la chambre des délibérations » le texte suivant, dont voici les extraits : « […] La loi ne demande pas compte à chacun des juges et jurés composant la cour d’assises des moyens par lesquels ils se sont convaincus […] Elle leur prescrit de s’interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont fait, sur leur raison, les preuves rapportées contre l’accusé, et les moyens de sa défense. La loi ne leur fait que cette seule question, qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : “Avez-vous une intime conviction ?”. »

Cette intime conviction doit cependant être éclairée et c'est à ce degré qu'interviennent les experts. Ils sont guidés par un code de déontologie. L'expert jure d'apporter son concours à la justice, d'accomplir sa mission, de faire son rapport et de donner son avis en son honneur et sa conscience. Il est bon de noter cette judicieuse disposition : « En matière administrative ou pénale, lorsque la difficulté relève d'une spécialité distincte de la sienne, l'expert demande au juge la désignation d'une personne qualifiée. » Il faut retenir cette autre qui l'est tout aussi : « L'avis technique formulé par l'expert ne liant pas le juge, le rapport peut être librement discuté et critiqué. Si l'expert est sollicité par le juge pour exposer son point de vue, il le fait en toute indépendance et s'il s'avère du débat que son avis est erroné partiellement ou en totalité, il en convient et fournit, au besoin, les éléments de fait ou d'interprétation qui en ont été la cause. »

Les mêmes dispositions existent dans le droit canonique. Le juge demeure libre d'apprécier les conclusions qui lui sont remises en tenant compte de l'ensemble du dossier. Le canon 1579, § 2 lui impose, dans les motifs de sa décision, de « préciser les raisons pour lesquelles il a admis ou rejeté les conclusions » d'un ou plusieurs experts.

Il ressort de toutes ces dispositions qu'un expert ne peut s'estimer lésé si ses conclusions n'ont pas été retenues. Les juges demeurent libres dans leurs appréciations et ils les motivent. C'est ce qui se passe en particulier dans une procédure pour une cause en béatification. Le demandeur ou l'acteur s'appelle « postulateur », le procureur « promoteur

de justice[1]. » De plus, un expert prête serment sur la Bible d'accomplir son travail selon sa compétence, en conscience et avec sérieux. Il jure de garder le secret pour ne pas gêner les délibérations de ceux et celles qui ont à en juger. Il n'est jamais autorisé à publier son rapport, même avec un *imprimatur*, pour tenter d'influencer l'avis des juges par la pression populaire et médiatique, lesquels n'auraient par principe que son avis sur l'ensemble du travail.

1. On l'appelle « avocat du diable » dans l'imaginaire populaire.

Les erreurs qui se fondent sur des expertises

Un des grands avocats du vingtième siècle, Me René Floriot (1902-1975), a écrit en 1968 un livre remarquable sur les erreurs judiciaires. C'est un sujet qu'il connaissait bien. Dans une conférence radiodiffusée du 25 novembre 1963[1], ce grand orateur qui savait convaincre avait défendu la nécessité de l'acquittement au bénéfice du doute, essentiel pour la bonne marche de la justice et de la société. Malicieusement, il faisait remarquer que « si la justice se trompe, elle a tout de même un certain nombre d'excuses quand on voit tous ceux qui s'acharnent pour l'égarer ! »

Parmi eux, il plaçait sans hésiter les « experts sans réelle expertise ». Mais avant d'en arriver à ces mauvais experts, il observait très judicieusement que : « La justice peut se tromper de deux manières. La première manière, c'est en partant de faits matériels exacts, faire un raisonnement faux et par conséquent arriver à une conclusion fausse. La

1. René Floriot, *Les erreurs judiciaires*, Flammarion, 1968. Pour la conférencee : « Les grandes conférences, comment on commet une erreur judiciaire » (franceculture.fr)

seconde c'est pour la justice de faire un raisonnement vrai mais en partant d'éléments matériels faux et d'arriver dans les mêmes conditions à un résultat inexact. »

En poursuivant sa démonstration, il faisait cette observation qui est valable pour tous – et pas seulement dans les affaires judiciaires : « La justice sait à quoi s'en tenir, elle connaît tous les détails matériels mais les juges inconsciemment font un mauvais raisonnement. C'est très fréquent. » Et il ajoute : « Vous n'imaginez pas le nombre de gens qui, en justice, se trompent de très bonne foi et qui sont d'un entêtement extraordinaire, et ne veulent même pas convenir qu'il y a une possibilité pour qu'ils se soient trompés. »

Il vaut la peine de réfléchir à cette alliance possible de la bonne foi et de l'entêtement, ainsi qu'à la possibilité de bâtir des raisonnements faux sur des faits exacts ou l'inverse, c'est-à-dire de raisonner juste sur des faits mal établis ou même faux. Me Floriot ne fait là que décrire la nature humaine. Sur un raisonnement que l'on croit logique et fondé, la passion s'en mêle en ajoutant l'acharnement. Vous êtes alors conduit à défendre la fausseté et l'injustice avec d'autant plus d'énergie que vous êtes persuadé que votre sens de la logique ne peut être qu'universel et s'imposer à tous. On passe ainsi sans s'en rendre compte de la balance de la justice à « la justice s'en balance », selon le mot de l'humoriste québécois Marc Favreau (1929-2005), Sol de son nom de scène[2].

---

2. Parmi ses innombrables trouvailles, il en est une qui m'enchante à jamais quand je pense à la façon d'être de certaines personnes : « Je m'égalomane à moi-même. »

Me Floriot a raison quand il explique au sujet des experts qu'« il faut être très prudent parce qu'il peut y avoir un élément que l'expert ne connaît pas et qui risque après une expertise bien faite de fausser son raisonnement ». Il s'agit là d'un bon expert mais quand ça n'est pas le cas, il s'en explique remarquablement :

> « Nombre d'expertises ont été à la base d'erreurs judiciaires pour toutes sortes de raisons. Et, ce qu'il faut dire aussi, c'est que beaucoup d'experts ne sont pas suffisamment prudents. Ils devraient être très prudents. Pourquoi ? Eh bien parce que, presque toujours, le juré, le magistrat ou l'avocat est incapable de suivre la discussion scientifique, […] de sorte que, ce qu'on attend de lui, c'est une conclusion et s'il s'est trompé, c'est l'erreur judiciaire certaine. C'est la raison pour laquelle les vieux experts sont beaucoup plus prudents. Ils savent que la véritable marque du savant, c'est justement de dire : « Je doute » ; « Je pense que les choses se sont passées de cette manière mais je ne pourrai pas l'affirmer. » […] Même dans les sciences très exactes, on peut se tromper, alors à plus forte raison dans les autres. Lorsque je vois par exemple des graphologues qui viennent avec une certitude comique affirmer qu'il ne peut pas y avoir de problèmes et que telle pièce est un faux et telle pièce est véritable, je suis réellement très inquiet. Moi, je ne crois plus aux graphologues depuis l'affaire Dreyfus… »

Les sables mouvants de la graphologie

Maître Floriot citait l'affaire Dreyfus qui est un des tristes épisodes de notre histoire. Rappelons que l'élément central de sa condamnation était le bordereau prétendument retrouvé par la femme de ménage dans les corbeilles de l'ambassade d'Allemagne. L'auteur de ce faux était Ferdinand Esterhazy (1847-1923). C'est pourtant ce qui avait permis d'accuser de trahison le capitaine Alfred Dreyfus (1859-1935), de le dégrader dans une cérémonie des plus solennelles et de l'envoyer au bagne de l'île du Diable. L'officier Armand du Paty de Clam (1853-1916), qui se piquait de graphologie, avait identifié l'écriture du bordereau comme étant celle de Dreyfus.

Appelé en renfort par l'accusation, l'inventeur de l'anthropométrie judiciaire, Adolphe Bertillon (1853-1914), se trompa lourdement. Pour se justifier, il créa la thèse de « l'autoforgerie », selon laquelle quelqu'un imite sa propre écriture en y introduisant volontairement des erreurs afin de pouvoir s'innocenter dans un cas comme dans l'autre. Bertillon était un amateur d'histoires policières et d'espionnage et son expertise était uniquement à charge.

C'est finalement le rapport à la Cour de Cassation du grand mathématicien Henri Poincaré (1854-1912) qui fit innocenter Dreyfus en 1904. Bertillon s'obstina jusqu'à sa mort dans ses positions, d'après sa nièce Suzanne qui a écrit sa vie, et il s'opposa même fermement à la réception de la Légion d'honneur que lui faisait l'émissaire du ministre de l'Intérieur en échange de sa rétractation.

Si j'évoque la réaction de Bertillon, c'est précisément parce qu'elle illustre la situation. Quelqu'un jouissant d'une réputation scientifique s'entête au-delà du raisonnable à prouver sa théorie alors qu'il n'est pas spécialiste du sujet. Les expertises graphologiques de l'affaire Grégory Villemin (1980-1984) n'ont jamais permis d'aboutir à une conclusion de même que celles de l'affaire Omar Raddad, gracié dans le meurtre de Ghislaine Marchal (1991). Le célèbre avocat, Jacques Vergès (1924-2013) avait montré les graves limites des graphologues, estimant qu'il fallait les écarter des tribunaux en se fondant sur les affaires Dreyfus et Grégory.

« Omar m'a tuer ! »

Ces détours par l'Histoire m'amènent, avec la famille et les amis de Marthe, à mettre en doute les conclusions présentées contre l'authenticité de Marthe Robin par le père Conrad de Meester. M'inspirant de la plaidoirie de Me Vergès, je dis que Conrad de Meester, expérimenté de sa seule lecture des manuscrits de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de sainte Élisabeth de la Trinité[1], si précieuse soit-elle, n'avait pas la compétence ni la sérénité requises pour traiter de la situation de Marthe. Il ne met jamais en

1. Conrad de Meester avoue dans son livre : « Je ne suis pas "graphologue" […] Ma recherche… a porté d'abord sur la "reconnaissance d'une écriture", sur les raisons d'attribuer une écriture à une personne déterminée. » Son savoir se fonde sur « un long entraînement en préparant l'édition critique des écrits de sainte Elisabeth de la Trinité. » Il confirme ce qu'il écrivait à Mgr Marchand en 1994 : « Je qualifierai mon travail accompli de "reconnaissance d'écritures", comme je reconnais des dizaines d'écritures des lettres que je reçois ou comme on reconnaît les visages. Le cas de Marthe, tel que je l'ai décrit, est plus compliqué, car il s'agit d'une écriture souvent modifiée. » « En ceci mon travail a une certaine apparence "graphologique". Je n'ai pourtant jamais étudié quelque peu la graphologie. » On ne peut que se réjouir après de telles déclarations qu'il n'ait jamais appartenu à un jury d'assises.

doute ses affirmations et il ne les fait pas vérifier par des scientifiques aux méthodes plus rigoureuses que les siennes. Il est difficile dans ces conditions de considérer sa démonstration comme implacable et incontestable.

Son provincial écrit dans sa préface qu'il s'agit d'un « travail génial » et même d'un « chef-d'œuvre ». Rien n'est moins sûr, car l'hypothèse de travail du père de Meester est devenue très rapidement à ses yeux une certitude acquise, raison pour laquelle il s'est octroyé le droit, contre l'usage, de la révéler. Outrepassant son serment[2], son rôle et sa mission d'expert[3], contre l'avis que l'Église retiendra de l'immense travail collectif qui a été accompli, se plaignant de ne pas avoir eu raison contre tous, il méditera pendant les trente dernières années de sa vie la façon de révéler son travail, à ses yeux le seul valable[4].

---

2. Prêté le 29 mars 1994.

3. Il avait reçu la mission suivante par Mgr Marchand le 4 février 1988 : « Examiner tous les écrits attribués à Marthe afin de porter un jugement sur leur conformité à la doctrine de l'Église en matière de foi et de mœurs. » Il reconnaîtra cette conformité des écrits tout en traitant Marthe de « princesse du mensonge », mots qu'il n'osera pas rendre publics dans son livre.

4. Conrad de Meester évoque son maître le théologien carme d'origine grenobloise, le père Philippe de la Trinité (1908-1977), consulteur du Saint-Office et principal rédacteur du Monitum de 1962 qui condamnait les œuvres de Teilhard de Chardin (1881-1955). Le père Philippe de la Trinité poursuivra jusqu'à sa mort la mémoire de Teilhard, s'obstinant à prouver par ses publications qu'il avait eu raison de le faire condamner, ce que tout le monde lui conteste aujourd'hui.

Conrad de Meester a écrit dans son introduction : « Ce Rapport a été dûment communiqué au Vatican… mais jusqu'ici, en ce mois d'août 2019 où j'écris ces lignes et où mes forces s'étiolent, je n'ai reçu aucune réaction[5]. » Il ajoute, plus loin qu'il « y va de l'Église du Christ, invitée à marcher selon les exigences de la vérité ». Et il conclut, gêné pour les « permanents consacrés » qui appartiennent aux « Foyers de Charité », en citant l'un des deux exergues que Paul Claudel a posés à l'entrée de son chef-d'œuvre *Le soulier de satin* : « Dieu écrit droit avec des lignes courbes. » C'est un proverbe portugais pour lequel il nous faut pourtant ajuster la morale : si Dieu écrit avec des lignes courbes, il ne le fait pas avec des lignes fourbes.

Il faut le reconnaître. La thèse du père de Meester est une hypothèse unique jamais remise en cause, poursuivie avec une méthodologie et une logique défaillantes. Elle repose sur quelques éléments d'ordre graphologique qu'il a repérés à la loupe sur des photocopies. « C'est par ses écrits que je suis entré dans le monde de Marthe. Soit plus de 4 000 pages dactylographiées que l'on m'a demandé d'examiner… » Il précise plus avant dans son texte un détail qui a son importance. Il a fondé son étude sur « des photocopies des autographes de Marthe ».

Après avoir éliminé, sans connaissance médicale, les rapports des médecins qui avaient ausculté Marthe, puis repéré avec sérieux, – ce qui était sa vraie spécialité –, les références de la littérature spirituelle auxquelles renvoient

5. Ce n'est pas l'usage de la Congrégation pour les Causes des Saints et ça ne peut pas lui être reproché.

les « emprunts » de Marthe, il développe de façon uniforme son hypothèse. Contre ses conclusions, il faut tout de même remarquer que sur un ensemble de près de 500 pages éditées[6] du Journal intime[7] de Marthe Robin, moins de 5 % du texte sont des citations explicites, souvent très remaniées[8]. Ce qui signifie que plus de 95 % du texte est d'elle !

À partir de là, tel un Kooikerhondje[9], le père Conrad ne va plus lâcher sa proie. Et les hypothèses vont s'emboîter les unes les autres sans jamais être discutées ni prouvées : si Marthe bougeait encore deux doigts en 1942, c'est qu'elle pouvait écrire (d'après lui). Si elle pouvait le faire, c'est donc qu'elle gérait sa propre mise en scène comme un *impresario*. Et si elle écrivait, c'est qu'elle pouvait se lever. Et si elle se levait, c'est qu'elle pouvait aussi boire, manger et revenir

6. Marthe Robin, *Journal, décembre 1929-novembre 1932*, Éditions des Foyers de Charité, 2013.

7. Il faut préciser qu'il n'a jamais été rédigé pour être publié mais pour l'usage unique de son curé, le P. Faure. Même le P. Finet n'en a connu l'existence qu'après sa mort. Il était déjà trop âgé pour le lire en entier.

8. On peut faire ce travail sans peine car le Journal intime est remarquablement édité en ligne, avec toutes les précisions utiles, sur le site consacré à Marthe Robin par les Foyers de Charité. N'ayant pas accès aux autres écrits, je n'ai pas pu pour eux calculer le pourcentage. L'historien drômois Bernard Delpal signale avec raison « le gel des sources » dans le cas de Marthe Robin. *Cf.* Cova et Dumons, *Destins de Femmes, Religion, culture et société en France* XIXe - XXe *siècles*, Letouzey et Ané, 2010, p. 362.

9. Chien de race néerlandaise, remarquable pour la chasse au canard.

à temps dans son divan pour simuler ses passions. Il ne part pas des faits, il les reconstitue. (Un des chapitres du livre est précisément intitulé « Reconstitution »). Sans se rendre compte de la portée de son propos, son provincial loue innocemment le travail qu'il a fait « pour prouver ses conclusions ».

L'ensemble de ce livre est un démenti de son travail, mais je veux le montrer pour le moment sur un seul fait. Bien qu'il soit affirmé partout comme un fait établi, même par les postulateurs de la cause de Marthe, que Marthe est une enfant adultérine, sa naissance illégitime n'est pas du tout prouvée, comme nous le verrons plus loin. Le fait est faux. Mais Conrad de Meester l'explique mieux que les intéressés eux-mêmes. C'est un roman dans lequel la mère de Marthe, réputée épouse adultère, va se faire prendre en flagrant délit par son mari. Le P. de Meester le raconte. Assistons au spectacle :

> « Arrêtons-nous un instant sur ce qu'a pu traverser Mme Robin et ce qui a pu vibrer jusque chez l'enfant à naître. Bonheur et peur s'y mêlent et s'y alternent. À n'en pas douter, Amélie, l'épouse *infidèle*, a dû vivre dans la peur de la réaction de son mari légitime s'il venait à apprendre son adultère. Elle a pu ressentir de la culpabilité et se poser mille questions sur ce qu'elle devrait alors dire ou faire. La gestation de son enfant n'a pas dû être pour elle cette attente joyeuse que vivent tant de mères. Et puis comment se comporter vis-à-vis du père *biologique* qui habite à quelques mètres de là, dans la ferme voisine ?… En tout cas, redoutant d'être

> découverte, Amélie a sans doute dissimulé sa grossesse autant que possible et s'est ingéniée à trouver des subterfuges pour répondre aux questions qui seraient inévitables. »

Ouf, elle ne s'est pas fait pincer pour cette fois ! Mais le suspens demeure et c'est finalement sa pauvre fille – désolé de divulgâcher – qui va payer pour sa mère. Si seulement c'était le seul lieu dans l'ouvrage ! Cette façon de procéder est quasi permanente. Un doute est émis, qui n'est pas vérifié ni fondé et, sans critique rigoureuse, tout le reste est ensuite échafaudé à partir de cet unique doute présenté comme incontestable[10].

Qui peut y voir un raisonnement à la logique imparable ? Et puisque nous sommes dans la fiction, on nous permettra d'adapter *post mortem* à Marthe Robin l'inscription à la superbe faute d'orthographe qui a failli faire condamner Omar Raddad !

---

10 Le P. de Meester me fait souvent penser au personnage de science-fiction *Nicolas Eymerich, inquisiteur*, création de l'auteur Valerio Evangelisti. Dans cette fiction, Nicolas Eymerich se téléporte dans le temps grâce aux psytrons, particules plus rapides que la lumière qui ont la capacité de vibrer sous l'action des neurones. Si on suit de près le père dans son argumentation, on a souvent l'impression qu'il se téléporte lui aussi sur les lieux où a vécu Marthe Robin, et il arrive au bon père, si l'on veut bien me passer l'expression, de presser parfois le psytron.

Un peu de graphologie éloigne de Marthe, davantage y ramène

Quelles que soient les limites de la graphologie, dont la prétention n'est pas d'être une science exacte, de très grands progrès ont été accomplis. Notons que le titre d'expert en écriture est protégé par l'inscription sur une liste d'experts agréés par la Cour d'Appel du Tribunal dont il dépend. Il y a un syndicat des graphologues professionnels de France, le SGPF. Les membres s'en tiennent à un principe essentiel : toute demande d'analyse graphologique à partir d'un document qui a fait l'objet d'une reproduction est refusée.

De leur côté, la Police et la Gendarmerie françaises se sont mises aux sciences dites *forensiques*, – néologisme d'origine anglaise –, discipline qui regroupe l'ensemble des différentes méthodes d'analyse fondées sur les sciences afin de se faire aider plus efficacement dans leurs enquêtes. Elles sont enseignées à l'université de Cergy-Pontoise. On peut y obtenir un diplôme universitaire d'expert en documents et écritures.

Ces experts n'examinent que des originaux et jamais de photocopies. Leur méthodologie est rigoureuse avec

un protocole exhaustif SHOE (Standard Handwriting Objective Examination de Marie-Jeanne Seyden) et ils formulent leurs conclusions d'après une échelle à six niveaux pour bien certifier la certitude de la présomption[1]. Le site de la Gendarmerie nationale[2] qui traite de la comparaison des écritures explique que « Dans un dossier typique, le nombre total de caractéristiques théoriquement observables – et donc à comparer entre elles par la suite – est d'environ 400, et l'expert ne travaillera jamais sur moins d'une centaine d'entre elles. »

1. C'est ce qu'explique très clairement Mme Suzanne Schmitt, expert honoraire en documents et écritures près la Cour d'Appel de Paris agréé par la Cour de Cassation. Voici ce qu'elle écrit : « Une seule et même personne peut avoir plusieurs écritures différentes, parfaitement bien intégrées, aussi habiles les unes que les autres, chacune étant par ailleurs utilisée dans des circonstances particulières (écriture professionnelle, écriture utilisée pour correspondre avec des proches, écriture personnelle utilisée pour prendre des notes…). Parfois il est possible de faire le lien entre les différentes écritures, mais pas toujours! L'expert peut, dans ce cas, se trouver en difficulté et conclure en une absence d'identité de main. Des personnes différentes peuvent avoir des écritures très proches les unes des autres, au point de les confondre. Il est établi qu'il existe à l'état naturel des points communs entre des écritures de personnes différentes, de même culture et de même génération, tout comme on peut relever des similitudes frappantes entre l'écriture d'un fils et de son père et d'une fille et de sa mère. Plus les écritures se ressemblent, plus l'expert doit aller à la chasse aux différences. Celles-ci sont parfois tellement minces qu'elles peuvent échapper à la vigilance. »

2. https//www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/pjgn/ircgn/l-expertise-de-codee/reconnaissance/la-comparaison-d-ecritures

Marthe, tant qu'elle a pu écrire – dans les années vingt et trente –, s'appuyait sur une boîte de pain de régime qui lui servait de tablette. Son papa lui avait confectionné une sorte de pupitre ajusté à son lit. Plusieurs témoins l'ont vue quelque temps essayer d'écrire avec un crayon dans la bouche, puis c'est devenu rapidement impossible. Ses souffrances déjà très grandes lui rendaient l'écriture très difficile.

Il n'est donc pas étonnant que son écriture manifeste un polymorphisme et soit même protéiforme, c'est-à-dire caractérisée par des formes différentes au cours d'un même texte. Aucun des experts[3] consultés n'a perçu les variations de l'écriture de Marthe comme un signe de duplicité mais plutôt de richesse : « Plusieurs êtres semblaient vivre en elle » ; « Dans son élasticité de variantes, c'est une écriture homogène… » ; « En aucun cas ces différents tracés ne traduisent ici des troubles profonds de la personnalité. » Les attributions de cinq écritures différentes à Marthe par le père de Meester font certes impression, mais il n'a pas pris le soin de faire vérifier son hypothèse par de vrais spécialistes. Là où il faut au minimum une centaine d'indices pour se prononcer selon les protocoles en cours, il en a trouvé seulement quelques-uns.

Une des expertises relève ces détails qui suivent. La calligraphie est proche de la scolarité. L'écriture change de direction et est plus ou moins grande. La pression est moirée avec des spasmes – le terme « moirée » signifie que la coulée d'encre est inégalement répartie. Certains mots

3. Les quatre experts qui ont été consultés étaient tous agréés auprès des tribunaux et de grande réputation.

ou parties sont très encrés, d'autres non. Cela indique que la personne est très réagissante, que son humeur et ses comportements sont très variables. Les spasmes indiquent des appuis contrastés, brusques et répartis de façon illogique. « Les spasmes que l'on observe dans l'écriture peuvent être l'expression de douleurs physiques sublimées. » Il s'agit d'une « écriture abîmée, souffrante ».

Chez Marthe, « il y a comme un trop-plein d'idées et d'émotions qui s'épanche en permanence ». En même temps, les notes de « simplicité, clarté, intensité intériorisée, passion contenue, sont sans nul doute les caractéristiques essentielles de cette pensée ». Son écriture révèle que son « activité est surtout cérébrale ». « Une force cachée anime les écrits, soutient un rythme constant. » Elle est « d'une ténacité que rien n'arrête ». « Elle est envahie par ce qu'elle ressent et a toujours quelque chose à dire. » C'est une « femme de feu, feu intériorisé mais rayonnant ». Et, en même temps, « elle est dépouillée d'elle-même, tout entière dans le moment présent ».

Les quatre experts tombent d'accord sans s'être consultés, uniquement d'après l'analyse des pièces, pour reconnaître que pour Marthe, « la franchise est totale ; rien n'est fabriqué pour tromper, mais tout est intériorisé. » « Claire et limpide », son « écriture est le reflet de l'âme » : « Ces différentes écritures ne traduisent nullement l'insincérité des conduites ni celle des sentiments. » Marthe est quelqu'un « d'esprit intuitif, indépendant, franc ».

Un des experts émet une hypothèse qui n'a pas été suffisamment creusée à mon avis : « De l'étude des cahiers observés, il ressort qu'aucun des documents autres que ceux qui ont été

signés ou attribués à Marthe Robin ne paraît émaner de sa main. » La recherche des secrétaires de Marthe après 1929, date de la paralysie de ses mains, niée par Conrad de Meester, n'a pas été assez poussée. J'indique à la suite plusieurs noms de secrétaires possibles. Mais, tant d'années après, il sera difficile de retrouver des documents de comparaison.

Quoi qu'il en soit, cet expert estime que « ces écritures semblent en majorité provenir de femmes d'un milieu socioculturel identique, moyennement évolué. Les ressemblances entre certaines d'entre elles sont très frappantes ; elles sont toutes fidèles à la calligraphie de l'époque et peuvent prêter à confusion. Treize ou quatorze scripteurs différents paraissent avoir été identifiés. Dans ces conditions le "graphologique" peut se demander si ces personnes ont connu le même instituteur (ou la même institutrice) et aussi, si leur communauté de pensée et d'idéal les a amenées à se ressembler. »

Outre les secrétaires déjà répertoriées dans le dossier, il est certain que sa nièce, Marcelle Serve (1909-2003) a écrit pour sa tante. Parmi les voisines de l'époque, une Mme Morel l'a fait, ainsi que Denise Chancrin (1910-1995), entrée chez les Clarisses de Crest. Notons Mlle Marie-Louise Martin (1884-1969), Mlle Marie Maurer (1884-1987), une proche qui s'est occupée de Marthe durant la journée en montant depuis le village, pendant un an après le décès de Mme Robin. Une grande amie de Marthe, Mme Jeanne Pré, épouse Gallay (1907-1987), de Lens-Lestang, est tout à fait possible. Madeleine Thivolle (1904-1980), de Mureils, était une amie fidèle ainsi qu'Amélie Montagne (1899-1990).

Toutes les cousines de la descendance Ferdinand Robin, maison du même hameau, ont pu rendre service et elles sont nombreuses. Sans oublier parmi les premières visiteuses de Marthe à cette époque, Madame Gorse, de Lyon, et même la baronne du Baÿ (1854-1940), née Jeanne-Louise Peste. Elle venait souvent depuis Alboussière, avec son chauffeur. Elle peut très bien avoir rédigé pour Marthe les cahiers dits de la Passion en s'aidant, une fois revenue dans le calme de son château d'Alboussière, des volumes de *La Douloureuse Passion* d'Anne-Catherine Emmerich. Il faut compter les amies de Marthe qui venaient en vacances à Châteauneuf et que le curé Léon Faure (1873-1955) devait envoyer à l'occasion aider Marthe pour faire son courrier, comme Mme Besson, née Vignal, et Gisèle Boutteville (1905-1989), qui descendait à l'hôtel Maron avant de devenir Mme Signé.

Il ne faut surtout pas omettre la sœur Marie-Bernard (1876-1963), dont la sœur Marie de la Nativité (1915-2000) explique qu'elle écrivait pour Marthe. Il s'agit des sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier qui, après avoir tenu l'école de Châteauneuf de 1836 à 1903, sont revenues en 1932, pendant cinq ans, à la demande du curé, pour tenir son patronage et visiter les malades. Sœur Marie-Bernard avait été nommée d'abord supérieure à Saint-Donat-sur-l'Herbasse en 1927 puis le fut de 1932 à 1937 à Châteauneuf, date de la fermeture du poste. Ces simples indications qui sont passées inaperçues des enquêteurs ouvrent la porte à de futures recherches.

L’importance d’un diagnostic médical

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, Marthe ne s’est jamais dérobée aux médecins. Nous verrons que pour elle le problème était ailleurs. Il pose en effet la question des difficiles relations entre la Maladie et la Mystique. Comme l’a déclaré un médecin neuropsychiatre André Cuvelier (1925-2000), de surcroît diplômé en philosophie et en théologie, qui a beaucoup étudié le « cas » de Marthe : « En fait, nous ne comprenons pas grand-chose aux manifestations physiques de l’état mystique. » Il avait raison.

Dans certaines situations, tout le monde est dépassé, depuis les autorités religieuses jusqu’aux sommités médicales. Dans la sienne Marthe Robin acceptait son état comme il était, avec pragmatisme. Si le saint Curé d’Ars (1786-1859) souriait en parlant de son « cadavre » au sujet de son corps, Marthe ne méprisait pas le sien. Elle emploiera juste le mot de « carcasse » l’avant-veille de sa mort : « Ma carcasse saute par à-coups », dira-t-elle à Mlle Degaud (1919-2008). Comme celle-ci lui en demandait la raison, elle répondit : « La souffrance. »

Jusqu’en 1927, à chaque nouvelle poussée de sa maladie où on la croit à nouveau perdue, Marthe a été vue par l’ensemble

des médecins de sa région. Ses parents n'ont rien négligé pour la faire soigner, comme cette cure aux bains résineux de Saint-Péray en 1923. À un certain stade, plus personne n'y comprend rien, l'état de Marthe s'approchant de celui de Jésus en croix. Mgr Désiré Paget (1860-1932), évêque de Valence de 1920 jusqu'à sa mort, observa une totale discrétion. Mgr Camille Pic (1876-1951), originaire de la Drôme, lui succéda, mais fut moins discret dans les premières années[1].

En 1937, un médecin catholique, le Dr Henri Bon (1885-1958)[2] de Besançon proposa à l'évêché de Valence, dans un but apologétique, un séjour discret de Marthe pour un examen approfondi dans sa clinique du Chalet-Argueil. Il n'y eut pas de suite. En 1939-1940, le père Charles Thellier de Poncheville (1875-1956), un des prêtres les plus éminents de son temps, ami fidèle et discret de Marthe, après un entretien avec le cardinal Gerlier (1880-1965), archevêque de Lyon, écrivit à Mgr Pic pour lui proposer de constituer un dossier médical en prévision d'une éventuelle enquête du Saint-Office. Il avait su trouver le point sensible.

C'est ainsi que Mgr Pic donna mission à deux éminents médecins de Lyon, le docteur André Ricard (1895-1958)

---

1. Le Saint-Office l'ayant réprimandé en novembre 1941 pour son soutien enthousiaste à la cause du petit Guy de Fontgalland (1913-1925), dont la famille était originaire de Die, Mgr Pic fut plus prudent par la suite. D'autant plus que ses confrères dans l'épiscopat ne se privaient pas de le lui rappeler.

2. Auteur d'un *Précis de médecine catholique*, Paris, Alcan 1935, dans lequel il étudiait entre autres la passion du Christ sous l'angle médical.

et le professeur Jean Dechaume (1896-1968) de procéder à un examen médical de Marthe. Celui-ci se déroula durant 4 heures et 40 minutes le 14 avril 1942. Marthe s'y soumit par obéissance malgré les grandes souffrances que cela devait lui causer. Il ne s'agissait pas de procéder à un examen médical dans un but apologétique mais de procéder à des « observations » pour établir « ce que l'on peut savoir de l'évolution de la maladie depuis le début, les causes auxquelles on peut attribuer cet état et cette évolution, le diagnostic que l'on peut tirer de cet examen du point de vue strictement médical[3]. »

Cette perspective est d'une grande importance. Un examen très approfondi par des médecins de premier plan était mandaté par les autorités religieuses afin qu'elles soient mieux éclairées sur la situation de Marthe[4]. Il ne s'agissait

3. Lettre de Mgr Pic du 11 avril 1942 qui mandatait les deux médecins pour leur rapport d'expertise.

4. Le P. Conrad de Meester impute au Docteur Ricard d'être le beau-frère du P. Finet. Tant le Docteur Ricard que le professeur Dechaume connaissaient en effet Marthe depuis plusieurs années. Il leur en fait également grief, ce qui n'a pas de sens car on ne saurait le leur reprocher. Une plus grande connaissance, étalée sur plusieurs années, ne pouvait qu'augmenter le champ de leurs observations. Dans son état de souffrance, il était plus facile pour Marthe de se faire traiter par des personnes qu'elle connaissait. L'évêque et son père spirituel assistèrent seulement à l'interrogatoire. Malgré ce qu'écrit le P. de Meester, l'usage médical d'interroger le malade lui-même est normal et habituel car c'est lui qui parle le mieux de ce qu'il vit. Un diagnostic ne peut pas être posé sans

pas d'une intrusion dans sa vie ni d'une investigation réclamée par le goût du sensationnel.

Comme tous les vrais experts, ils se prononcèrent de façon très prudente, reconnaissant qu'ils étaient face à un « cas clinique d'interprétation difficile. » Voici ce qu'ils écrivirent dans leur rapport pour éclairer l'évêque : « Nous sommes conduits par élimination au diagnostic d'encéphalite au sens large du mot, en tout cas à celui de maladie à virus neurotrope. Nous savons en effet que certaines affections, comme la maladie de Schielder-Foix, certaines leuco-encéphalites ou neuro-papillites, réalisent le tableau de pseudo-tumeurs avec troubles de la vision allant jusqu'à la cécité, avec syndrome d'hypertension intracrânienne. »

---

cette anamnèse. Lors de l'examen physique, l'évêque et le prêtre se retirèrent et c'est Melle Germaine Colin (1916-2002), qui était au service de Marthe, qui assista les médecins. Dans l'ensemble, les autres experts du dossier de béatification ont reproché à leur tour au P. de Meester d'avoir, sans savoir médical, traité à la légère tant l'épais rapport que les Drs Ricard et Dechaume avaient rendu que leur intégrité morale, médicale et scientifique. Non seulement ces deux personnes étaient au-dessus de tout soupçon mais leur travail était ce qui pouvait se faire de mieux dans l'état des connaissances de leur époque. Leur travail est la seule base, avec les constatations du Dr Assailly, pour parler sérieusement du « cas » posé par Marthe Robin. Les observations de ces médecins, formés de façon rigoureuse à l'auscultation du malade, au sens plénier du terme, même si elles pourront peut-être donner lieu un jour, grâce aux progrès de la science, à de nouvelles explications, resteront à tout jamais le socle sur lequel on pourra se fonder.

En 1953, le médecin psychiatre Alain Assailly (1909-1999) ausculta Marthe à son tour à la demande du P. Finet. Il aboutit lui aussi au diagnostic d'encéphalite :

> « À 17 ans, Marthe présenta des parésies (ou paralysies incomplètes) et de la photophobie qui, au cours de l'été 1919, se changèrent en gros troubles de la vue et en paraplégie (c'est-à-dire en paralysie des membres inférieurs). On envisagea alors l'hypothèse d'une encéphalite, d'autant que la grippe dite « espagnole » continuait alors à faire des ravages chez les jeunes, notamment dans l'Armée. Le diagnostic était pratiquement posé, mais si Von Economo, et Gruchet, médecin français mobilisé, commençaient à parler d'un virus, aucun traitement vraiment efficace n'était encore à l'ordre du jour. Comme ils purent l'observer chez d'autres, cette forme d'encéphalite présentait des poussées d'emblée suraiguës avec mort en quelques semaines, ou des poussées moins aiguës successives avec troubles en dents de scie : ce qui fut le cas chez Marthe. »

Deux cas célèbres d'encéphalites léthargiques

Que peut comprendre concrètement un profane comme moi ? L'encéphalite est une atteinte inflammatoire et non suppure de tout ou partie du cerveau, d'origine infectieuse notamment virale, ou auto-immune. Deux célébrités françaises en ont souffert, le célèbre aristocrate de l'entre-deux-guerres, le dernier de nos grands seigneurs, Boniface, – dit Boni –, de Castellane[1] (1867-1932) et le frère cadet du général de Gaulle, Jacques (1893-1946), ingénieur qui fut gravement frappé de la maladie pendant les vingt dernières années de sa vie.

Écoutons d'abord le grand seigneur parler de son mal quand le médecin eut posé le diagnostic et le lui eut révélé en 1921. Il en parle à sa façon dans ses *Mémoires*[2] :

> « Mon premier soin, avant même d'envoyer chez le pharmacien prendre les remèdes qui m'étaient

1. Se prononce Kaslane.

2. Boni marquis de Castellane, *L'art d'être pauvre,* Crès et cie, 1925, p. 259.

> prescrits, fut de mettre de l'ordre dans ma conscience, et je fis appeler l'abbé Nicolas que je connaissais un peu. Une garde fut installée à mes côtés, et le second jour, vers sept heures du matin, je reçus la visite du prêtre. Je n'étais pas à toute extrémité ; mais le mal pouvait s'aggraver soudainement. L'abbé Nicolas sembla craindre de me fatiguer, tandis que je n'eus pas peur de l'ennuyer. Il s'assit à côté de mon lit. J'étais à moitié endormi sous l'influence des remèdes, et je lui dis : "Demain, Netter viendra me faire ce qu'en termes médicaux on appelle un abcès de fixation[3] ; je veux me confesser." "Soit", me répondit-il. Je le fis. Quand ma lessive morale fut terminée, je demandai à recevoir le sacrement de l'Eucharistie. Le lendemain matin, on m'apporta la communion. J'avais l'œil à tout malgré que je souffrisse atrocement. »

Le journaliste et écrivain Albert Flament (1877-1956), qui était son ami, lui rendit un bel hommage dans la *Revue de Paris* du 15 novembre 1932. Il y donne des détails sur l'évolution de cette maladie que l'on peut rapprocher de celle de Marthe :

> « Il s'alita. Il était atteint d'encéphalite léthargique […] Je le vis chaque jour […] Il ne dormait pas. Après

---

3. Marthe subit un abcès de fixation. Il s'agissait d'injecter de l'essence de térébenthine pour provoquer de façon thérapeutique un abcès qui fixerait l'agent qui provoquait l'inflammation. C'était les méthodes en usage à l'époque.

> plusieurs semaines, il put se lever, puis reprendre la vie. Mais déjà la mort, elle, le tenait. Pendant dix ans, ce fut un combat atroce. La vie était si forte que la mort était battue en brèche. Mais la personne physique, l'homme qui gardait son sourire, son goût pour les choses rares, pour les idées et pour le monde, lentement perdait sa liberté de mouvement et de grâce. Jusqu'à la fin, en dépit des douleurs atroces, des nuits sans sommeil, l'intelligence veilla… Il montrait une résignation admirable. Jamais il ne se plaignait. Il fit encore l'effort de se faire transporter à Lourdes, à la fin de l'été. La délivrance qu'il appelait, lui a été accordée. Tout ce qu'un chrétien de grande race peut exprimer pendant des mois d'agonie, le regret des erreurs passées, le désir de recevoir des lèvres de celle qui avait été sa femme, le pardon des peines anciennes, il ne négligea rien. Pas plus qu'il n'eût rien négligé dans sa jeunesse pour un bal ou, plus tard, pour fêter un souverain. »

Le cas de Jacques de Gaulle va mettre en valeur une autre de nos célébrités, le P. Henri Grouès (1912-2007), dit l'abbé Pierre, nom qu'il avait pris durant sa clandestinité dans la Résistance pendant l'Occupation. Après 7 ans chez les Capucins à Crest dans la Drôme, en 1939, Henri Grouès, en raison de sa santé fragile, est nommé vicaire à la basilique Saint-Joseph de Grenoble. Un de ses cousins avait épousé un membre de la famille Michoud, précisément celle de l'épouse de Jacques de Gaulle. Ils habitaient Grenoble. C'est ainsi qu'il fut amené, en

novembre 1943, à faire passer en Suisse le frère tétraplégique du général de Gaulle avec son épouse. Les de Gaulle s'étaient installés à Saint-Georges-de-Commiers pour échapper aux poursuites de la Gestapo. Mais le danger augmentant, il fallut les cacher dans une ferme en Haute-Savoie pour attendre une occasion favorable de passer en Suisse. C'était d'autant plus risqué que Jacques de Gaulle était impotent.

En 1926, alors que Mme Jacques de Gaulle attendait son quatrième garçon, son mari tomba malade. On diagnostiqua l'encéphalite léthargique. Loin de le laisser tomber ou de se lamenter, elle fit admirablement face : « Jamais elle ne lui laissa l'apparence d'un grand malade. Il était toujours coiffé, rasé de près, avec une cravate. Elle le faisait participer à tous les évènements de la famille tout en s'arrangeant pour ne pas priver ses quatre garçons de l'insouciance de leur jeunesse[4]. » Cette maladie était effroyable : « Dès 1927 il dut quitter son travail. Très rapidement, il ne put plus se déplacer seul. Il passa les vingt dernières années de sa vie dans une chaise longue, incapable du moindre mouvement, secoué par des crises de tremblements dues à une maladie de Parkinson qui s'était ajoutée à la paralysie, et ne pouvant plus prononcer quelques mots qu'à grand-peine, après qu'on lui eut fait boire un verre d'eau. »

---

4. C'est ce qu'explique son fils François (1922-2020), devenu père blanc, à son petit-neveu Victor Macé de Lépinay dans un livre de 2011, *J'ai vu se lever l'Église d'Afrique,* DDB.

Ce que l'abbé Pierre[5] en a écrit est saisissant. Je me permets d'insister sur l'impotence de ces malades car certains la nient chez Marthe pour laquelle on avait porté le même diagnostic :

> « Grand comme son frère, raidi par son mal, le paralytique n'était pas facile à cacher et à porter. Je réussis, après diverses péripéties, à le conduire jusque chez le curé de Collonges-sous-Salève avec son épouse. Et la nuit suivante, grâce au courage et à l'habileté des douaniers français, ils purent passer. Je portais dans mes bras le malade à travers les barbelés un instant écartés. Quand je le déposai dans la Chevrolet que des amis suisses avaient amenée pour l'accueillir, et lui dis : « C'est fait, vous êtes sauvés », je ne puis oublier son regard et, alors que jamais auparavant je n'avais pu discerner clairement un mot sur ses lèvres paralysées, je l'entendis murmurer : « Merci. »

---

5. L'abbé Pierre, *Entretiens avec Bernard Chevallier*, Le Centurion, Paris, 1979.

La thèse de la Marthe rampante

Cette maladie de Marthe est déjà d'interprétation difficile pour les médecins. Pour les non-initiés, il est encore plus délicat de se prononcer. Ce qui est pourtant certain, c'est que ces souffrances atteignent les limites de ce qu'un être humain peut supporter et que les poussées avancent par sauts brusques suivis de rémission. Cet aspect des choses n'a pas seulement désorienté les experts mais les postulateurs de la cause en béatification eux-mêmes ainsi que certaines des autorités amenées à traiter le dossier. Il existe des moments d'involution, c'est-à-dire de régression des symptômes qui peuvent être constatés à un moment dans leur phase aiguë et puis presque disparaître dans une période de rémission.

De là à considérer que la maladie évoluait « en marche arrière », si l'on peut dire, c'est un pas que les postulateurs avaient franchi dans leur livre de 2006[1] : « La maladie de Marthe est faite d'évolutions, mais aussi d'involutions, de périodes de récupération ; même si ses jambes sont

1. Bernard Peyrous, *Vie de Marthe Robin*, Éd. de l'Emmanuel/Éd. Foyers de Charité, 2006.

paralysées, il est certain que Marthe tente de se déplacer quand ses bras lui répondent. » Ce passage et le suivant avait scandalisé tous ceux qui avaient bien connu Marthe, en particulier sa famille et ses amis. D'autant plus que, là encore, les postulateurs décrivent la scène comme s'ils y étaient :

> « Elle s'appuie alors sur ses coudes, imprimant à son corps un mouvement de torsion sur le sol, comme le font les grands handicapés. Elle se traîne sur le plancher de sa chambre pour satisfaire parfois ses besoins intimes. Elle n'est pas dans un milieu porteur : elle agit donc ainsi de nuit, dans les périodes où cela est possible[2]. Elle garde de la sorte, même si ce déplacement est très limité, une part de liberté. Il est probable qu'elle récupérera cette possibilité, à certaines périodes au moins, jusqu'à la fin de sa vie. »

---

2. Je défie qui que ce soit de pouvoir attendre la nuit pour satisfaire un besoin naturel ! La vérité est tout autre. Deux fois par an, quelquefois plus, Marthe réclamait le bassin. Le docteur Assailly, mais il est loin d'être le seul à le signaler, a noté : « Elle avait des petits excréta, des raclures d'intestin. Il n'y avait pratiquement pas d'urée, pas d'éléments solides. » Désolé d'avoir à donner ces détails mais ce phénomène a enflammé l'imagination de plusieurs. Marthe était d'une simplicité désarmante. En cas de besoin, elle demandait tout simplement aux personnes de son entourage de lui fournir le service nécessaire. Les témoignages des proches sont innombrables à ce sujet. Comment aurait-elle pu, impotente, accomplir ce qu'on lui attribue sans aucune preuve ?

Cette hypothèse fausse, et démentie par les faits[3], est souvent affirmée comme si certaine que ceux qui la contestent sont accusés de vouloir « déshumaniser » (*sic*) Marthe. Elle est déduite de la mort de Marthe qui a été trouvée en dehors de son lit, le corps perpendiculaire au bas de son divan avec la tête en avant. Comment en effet expliquer un tel phénomène ? Jusqu'à aujourd'hui, personne n'a pu le faire. L'hypothèse la plus raisonnable relève du bon sens : si quelqu'un a été trouvé ailleurs que là où il était, c'est qu'il y est allé lui-même.

On ne peut rien répondre à ça au premier abord et c'est logique. Nous évoquerons les faits certains qui entourent la mort de Marthe. Ce qui est étonnant, c'est qu'une seule hypothèse ait été envisagée et étudiée. Alors qu'elle était dans un état de souffrance extrême, et mourante, tous supposent allègrement qu'elle serait allée se soulager dans une cuvette qu'elle aurait placée sous l'armoire à l'autre bout de sa pièce et recouverte d'un papier journal. Tous sont si sûrs d'eux-mêmes qu'ils donnent les détails. Ainsi les postulateurs décrivent mieux que s'ils y étaient : « Elle était alors dans une période où la locomotion – si l'on peut parler ainsi – lui était possible. Épuisée par la maladie, elle n'a pas pu remonter sur son lit. »

---

3. On verra comment il était impossible à Marthe de se mouvoir. On le constate quelques jours avant sa mort, quand il gelait à pierre fendre dans sa chambre et qu'elle n'a pas pu repousser les battants de sa fenêtre qui était restée malencontreusement ouverte. Si elle n'a pas pu faire ce geste si nécessaire, comment, mourante, aurait-elle pu descendre seule de son lit pour assouvir ses besoins ?

Il ne faut jamais avoir accompagné de mourants pour oser écrire cela. Plus sage est l'auteur François de Muizon[4] qui, après une rigoureuse enquête et une analyse approfondie, ouvre une autre piste que personne, – cela est surprenant – n'a jamais ni évoquée ni creusée : « La présence active d'une tierce personne cette nuit-là s'impose assez naturellement alors même qu'elle n'a jamais été envisagée publiquement. » On sait maintenant avec certitude qu'il y avait un double des clefs dans la ferme, caché sous le sceau du secret, et à l'usage exclusif des personnes qui étaient chargées de veiller sur Marthe.

Mais un détail des plus importants, et qui n'a été retenu par personne, a depuis été révélé par la nièce de Marthe, Marthe Brosse. D'un naturel calme, très silencieuse, d'une capacité supérieure d'observation, concrète et pragmatique à souhait, je mets au défi l'enquêteur le plus retors de lui faire dire le contraire de ce qu'elle a vu. Tous ceux qui la connaissent le confirmeront. Eh bien, Marthe Brosse, choquée par ce que certains écrivent sur sa tante, affirme qu'il y avait des cartons entreposés devant l'armoire sous laquelle la cuvette de méléna recouverte de papier a été retrouvée. Comment une agonisante squelettique, sans muscles, aurait-elle pu accomplir le tour de force qu'on lui prête ?

---

4. François de Muizon, *Marthe Robin, le mystère décrypté*, Préface du P. Wolfram, Éditions de la Renaissance, 2011. C'est, à mon avis, l'un des ouvrages le mieux documenté de ceux qui ont été écrits sur Marthe.

L'état de la santé de Marthe avant le 2 février 1929

Nous avons les constatations des médecins qui l'ont auscultée, les docteurs Ricard, Dechaume (1942) et Assailly (1953) qui sont corroborées par les témoignages. L'histoire des maladies est la même. À 20 mois, en novembre 1903, elle est atteinte de la typhoïde. Sa sœur Clémence en meurt. Marthe en réchappa de justesse. Elle en garda une santé délicate. À 16 ans, en août 2018, elle présenta de vives céphalées, quelques syncopes et fit une chute sans pouvoir se relever. Elle eut des vomissements. Les médecins pensèrent à une méningite puis à une tumeur cérébrale. Son état était si grave que son curé, l'abbé Payre (1854-1923), lui administra l'extrême-onction.

En décembre 1918, elle tomba dans un état de léthargie qui dura 27 mois. C'est sa sœur Alice qui l'alimenta pendant cette période. Un fait curieux est à signaler que j'ai souvent entendu raconter par le P. Finet et qui est conforté par des témoins qui ont vécu la scène. Lorsque le curé fut averti que « la petite Robin » était sortie de son étrange état, au printemps 1921, il remonta vite la voir et Marthe

reprit la conversation avec lui au point où ils l'avaient laissée 27 mois plus tôt. Ce fait l'impressionna tant qu'il en parla autour de lui.

Durant l'année 1922, Marthe peut marcher péniblement, courbée, avec des béquilles mais « elle ne pouvait s'asseoir seule dans son lit, ni se lever parce que le dos et les jambes lui faisaient trop mal et que ces dernières étaient trop faibles. » En octobre 1923, elle va trois semaines en cure aux bains résineux de Saint-Péray, en face de Valence dans l'Ardèche[1]. Dès novembre, elle ne peut plus marcher. « En janvier 1924, elle laisse les béquilles et s'alite. Depuis, elle n'a plus marché même avec des béquilles, on la levait pour la mettre dans un fauteuil : elle ne pouvait s'y mettre seule. » Son neveu Raymond Gaillard, qui avait 12 ans de moins qu'elle, se souvient des souffrances intolérables de Marthe pendant le transfert entre le lit et le fauteuil, ce qui lui coupait l'appétit quand il mangeait chez ses grands-parents. Raymond certifie les douleurs ophtalmiques de Marthe dès le début : « À 10-12 ans, quand je montais à la Plaine, déjà elle souffrait des yeux, alors la fenêtre donnait à l'ouest, elle voyait mais elle souffrait, et j'allais fermer les volets. »

> « Le 3 octobre 1926…, elle fit une hématémèse (vomissement de sang) et des hématuries (sang dans les urines) ainsi que des mœlenas (sang dans les selles). Le docteur Sallier de Saint-Uze et un médecin

1. Le 9 octobre 1923, elle écrit en plaisantant, de Saint-Péray où elle subit des séances de four : « Je te dirai aujourd'hui que j'ai pris ma huitième cuite, je pense que je serai bientôt à point. »

> de Saint-Vallier “estimèrent qu’il n’y avait plus rien à faire” et Marthe resta anéantie pendant trois semaines. À 25 ans, en mars 1927, elle put se lever mais, à nouveau fatiguée, souffrit de la tête, des bras et des reins. À 26 ans, le 25 mars 1928, la paraplégie fut définitive. À 27 ans, le 2 février 1929, les deux bras puis, huit jours après, les deux mains se paralysèrent[2], et la quadriplégie fut dès lors définitive. À 29 ans, en novembre 1931, elle se mit à ne plus manger (inédie) et à ne plus dormir (agrypnie). À 37 ans, à la fin 1939, elle devint aveugle. »

Ce sont ces faits constatés par d’authentiques médecins et relatés par des témoins de première main qui sont contestés par ceux qui nient ses problèmes de santé et ses souffrances. Elles ont été violentes dès le début. Elle a dit à une amie proche : « La nuit, tellement je souffre, je mords mes draps pour ne pas réveiller maman » et une autre rapporte qu’elle disait à sa mère : « Tu me tremperais dans ta lessive bouillante, je ne souffrirais pas davantage. »

Les témoins du début le confirment, telle la sage-femme, Marguerite Lautru (1903-2001) qui deviendra religieuse hospitalière par la suite et même supérieure générale de sa congrégation : « Lors de cette première visite, le 4 avril 1927,

---

2. Marthe a donné un détail qui ne s’invente pas à un témoin : « Elle m’a dit un jour : “J’ai eu beaucoup de peine quand j’ai vu que je ne pouvais plus broder ; j’ai gardé huit jours mon dé à mon doigt. Au bout de huit jours j’ai dit à ma petite maman : Tu sais, tu peux l’enlever mon dé, je n’en aurai plus besoin.” »

elle m'est apparue comme une grande malade, suscitant la compassion, souffrant mais ne l'exprimant pas. »

Le docteur Assailly signale que « de 21 à 23 ans, Marthe connut des périodes, sinon de révolte, du moins où elle se refusait à accepter son état, d'autant que l'abbé Faure arrivé récemment à Châteauneuf en vint à lui reprocher de “se laisser aller”. Ce prêtre était pieux, mais bourru et ne la comprit pas. Marthe en souffrit beaucoup ».

Léon Faure était en effet un homme tout d'une pièce qu'un témoin du cru qui l'a bien connu a traité, en patois local, « d'ébravagé ».[3] Il faut ajouter que le frère de Marthe, supportant difficilement cette rudesse, avait fait sentir qu'il ne voulait pas voir traîner l'ecclésiastique chez eux. Par la suite, il sera bien obligé de s'y faire.

On a quelques échos de cette lutte contre le mal qui l'envahissait, entre autres dans les lettres qu'elle a adressées durant cette période à l'amie qu'elle s'était faite à Saint-Péray, malade comme elle, Albertine Delatour, née Bondier-Moret, entre 1926 et le début 1929.

Au début décembre 1928, elle recevra la grâce qui lui permettra de passer de la lutte à l'offrande. Et ce sera son acceptation du passage de la maladie à la mystique, de la transformation de ses souffrances humaines dans celles de la croix du Christ.

---

3. En franco-provençal, qui est la langue de cette région, le mot signifie « excité de manière incontrôlable ». *Cf.* Clair Tisseur, rédacteur du Littré de la Grand-Côte, sous le pseudonyme de Nizier du Puitspelu, p. 142.

Ne l'oublions pas, la souffrance n'est jamais une fin en elle-même et pour elle-même, sinon l'enfer serait un lieu de rédemption. En Dieu, il n'y a aucune souffrance mais seulement de l'Amour. C'est l'amour avec lequel la souffrance est vécue qui sauve, pas la souffrance.

À partir de ce moment, Marthe sort du tableau clinique qui la ferait considérer aujourd'hui comme invalide à 100 % avec l'aide constante d'une tierce personne. Elle va souffrir le martyre mais comme elle est entrée dans le martyre d'amour, c'est du point de vue du ciel qu'il faut voir la suite de l'exposé.

L'impotence des bras et des mains et la profonde déficience visuelle

Il semblerait, d'après certains spécialistes, que le terme « paralysie » ne convienne pas en rigueur de terme pour Marthe. Il serait préférable de parler d'infirmité motrice. La paralysie est une interruption de la commande musculaire au niveau des nerfs ou du cerveau. L'encéphalopathie peut créer une infirmité motrice d'origine cérébrale tout en laissant subsister des mouvements involontaires pouvant être interprétés par des non initiés comme une absence de paralysie. C'est ainsi qu'après le 2 février 1929, date de l'impotence survenue brusquement de ses deux membres supérieurs[1], des mouvements anormaux involontaires ont subsisté chez Marthe et ont parfois été considérés à tort, par des témoins, comme un signe de possible mobilité.

C'est ce qui permettrait d'expliquer la relative souplesse des bras constatée après la mort, avant la survenue de la

1. On ne parle pas ici de l'impotence totale des membres inférieurs qui sont totalement repliés sous elle. Personne ne l'a contestée tant elle est évidente. Même tout de suite après sa mort ils n'ont pas pu être déployés.

rigidité cadavérique. Les contractures disparaissent après la mort, mais également avec l'anesthésie générale, tandis que raideurs et ankyloses persistent. Il a d'ailleurs été observé que le bras gauche était plus souple que le droit, ce qui signifie que le droit se rétractait davantage.

Les tenants de la thèse de la Marthe rampante[2], désirant à tout prix la faire se mouvoir, lui font accomplir toutes sortes d'acrobaties et même écrire une œuvre à partir d'un résidu de mouvement dans le pouce et l'index de ses mains. Quelle souplesse et quelle force possède cette Marthe reconstituée ! Elle retient ses sphincters jusqu'à la nuit puis descend habilement de son divan et y remonte en ayant eu le temps de rédiger des brouillons d'une œuvre qu'elle ne publiera jamais ! Quel génie supérieur de la tromperie et de la simulation ! Il lui faut en effet, avec deux doigts, remettre en place l'édredon qui la couvre pour que personne ne se rende compte de rien[3]. Et puis, tant qu'elle y est, il faut

---

2. La postulatrice, qui n'a pas connu Marthe, a cautionné les affirmations du P. de Meester dans sa note officielle du 30 septembre 2020 : « Il n'est pas impossible qu'à certaines périodes de sa vie, elle se soit servie de ses bras pour se glisser hors de son lit où elle était si mal. »

3 Affirmer que Marthe aurait dissimulé sa mobilité pour que personne ne la découvre revient à en faire une enfant arriérée et culpabilisée qui aurait tremblé de se faire prendre. Marthe était adulte et quand elle désirait quelque chose elle le demandait. Ainsi, lorsque le cerisier qui était devant sa fenêtre était couvert de fruits, il lui est arrivé de demander à un proche d'aller chercher une cerise pour la lui mettre dans la bouche. Elle demandait de bien tenir la queue pour qu'on puisse la retirer ensuite pour lui éviter de s'étouffer. Ce

qu'elle s'applique du sang de lapin – il y avait des clapiers à la ferme et on n'imagine même pas le nombre de lapins qu'ont dû manger les membres du Foyer pendant cinquante ans, sans oublier le marchand de peaux de lapins qui s'est enrichi avec ce stratagème.

On voudra bien me pardonner ce persiflage du moment qu'il s'agit de montrer l'inanité des arguments de la thèse de la Marthe rampante. Les éléments qu'ils ont tirés du dossier pour étayer leur théorie ne correspondent pas à la réalité ni aux faits constatés mais à leur désir de « prouver leurs conclusions » (préétablies). Si, en 13 ans, de 1929 (date de son impotence définitive) à 1942 (date de l'examen médical approfondi), la récupération a été si faible qu'elle n'a pu toucher que deux doigts, il est évident que les atteintes de l'impotence se sont aggravées par la suite et qu'il n'y a pas eu de rémission spectaculaire.

Un témoin des plus sérieux, qui a été proche de Marthe pendant 43 ans a déclaré : « La seule chose que je puisse dire, c'est que je l'ai toujours connue avec les bras paralysés. Elle m'a demandé un jour de lui enlever un cil, elle ne le pouvait pas. Elle avait une peur panique dès qu'un insecte entrait dans la chambre ; toutes affaires cessantes, il fallait le faire sortir… » Une autre proche, la très attachante Mme Jojot-Hautecœur (1914-2015), originaire de Marseille, a fait partie de celles qui avaient la confiance de Marthe et la soignaient. Elle a écrit : « Je ne lui ai jamais vu bouger

---

détail indique, avec les autres que je cite, combien la louange tenait de place dans sa vie. Elle rendait grâce à Dieu pour la beauté et la bonté de sa création.

ni sa tête, ni ses mains, ni ses bras. » Elle savait de quoi elle parlait puisqu'elle lui a donné des soins corporels pendant des années. M[lle] Marie-Louise Chaussinand (1925-2014) qui a été l'infirmière de Marthe durant les dernières années de sa vie a dit de même : « Je ne l'ai jamais vue bouger… je ne l'ai jamais vue remuer la tête. »

Les témoignages sous serment des membres de la famille sont unanimes : « Jamais je ne l'ai vue se servir de ses membres » ; « Jamais je ne l'ai vue ni bouger, ni boire ni manger » ; « Je l'ai toujours vue figée sur son lit à partir du moment où elle a été paralysée » ; « Bien sûr quand elle était dans son fauteuil, elle ne bougeait déjà plus les jambes. Après ce furent les mains qui furent paralysées et elle ne pouvait plus faire de broderie. Enfin elle n'y voyait plus rien, devenue aveugle » ; « Cela faisait partie d'elle : ne pas bouger, pas de lumière. »

Aux mêmes qui nient également la cécité de Marthe, sa nièce Marthe Brosse répond clairement : « Ça oui, c'est une certitude. Elle ne voyait rien. » Marie-Louise Chaussinand confirme : « Marthe n'y voyait pas du tout. Un jour où je n'avais pas pris garde que la porte de la buanderie n'était pas entièrement fermée, quand j'ai ouvert la porte de la chambre, Marthe a crié. » Une voisine, Esther Cotte[4] (1912-2011), témoigne : « C'est sûr qu'elle ne pouvait plus ni lire ni écrire. Dans les premiers temps qu'elle était privée de ses mains, ma sœur m'a dit qu'elle écrivait avec sa

---

4. Dont l'avis de décès portait la mention « emportée dans la lumière et dans l'amour », tirée de la prière Ô Mère bien-aimée de Marthe.

bouche. Je ne l'ai jamais vue lire. » Le P. Jean Colon qui a été médecin de Châteauneuf avant de devenir prêtre explique concrètement : « Elle avait une amaurose, une sensibilité exquise de la tache jaune de la rétine, ce qui fait que quand un rai lumineux se produisait, par exemple une ampoule qui grillait, elle criait et les visites étaient terminées pour la journée. Ses yeux étaient pleins de pus. »

Le rapport médical de 1942 précise ceci : « Depuis cette même époque (septembre 1939) la vision a presque complètement disparu, elle a même complètement disparu pendant longtemps, jusqu'à la fin des hostilités. Actuellement la malade ne voit pas, elle ne peut ni reconnaître, ni voir vraiment quelque chose, mais perçoit de temps en temps des impressions fugaces et douloureuses. » Le père de Meester se fonde sur ces « impressions fugaces et douloureuses » pour rendre la vue à Marthe.

L'Organisation mondiale de la Santé a établi cinq critères pour la reconnaissance de la cécité : les deux premiers, la déficience visuelle moyenne et la déficience sévère ne permettent pas encore de définir quelqu'un comme aveugle. On l'est à partir de la déficience visuelle profonde où un sujet peut encore compter ses doigts à un mètre. Au-delà de ce détail, le sujet est dans la cécité presque totale. La cinquième catégorie est celle de la cécité absolue sans aucune perception lumineuse. Une personne aveugle peut donc percevoir des ombres, des masses et des couleurs jusqu'au moment de la cécité absolue.

On comprend mieux ainsi que Marthe, avec ses seules impressions fugaces et douloureuses, était loin d'y voir. Si elle avait simulé, comme on le lui reproche, pourquoi l'aurait-elle dit ? Même observation pour les deux doigts qui lui permettaient encore d'égrener un chapelet. Également pour la rétraction des doigts dans l'examen de 1942 pour laquelle elle est accusée de se raidir pour ne pas ouvrir ses paumes. Faut-il ignorer ce qu'est la rétraction pour accabler ainsi un malade ?

Le père Conrad de Meester oppose à Marthe les deux coupe-ongles qui ont été trouvés dans une trousse de soin qui était à portée de la main dans la table de nuit. Elle avait signalé aux médecins que ses ongles étaient friables ce qui est un phénomène connu des onychologues. Cela n'empêchait nullement la croissance occasionnelle d'un bout d'ongle qui devait être bien douloureuse pour une malade enfoncée sous ses draps. Il fallait bien alors le lui couper.

Marthe était réellement impotente et n'avait l'usage ni de ses bras ni de ses mains. Elle était aveugle et la lumière, qui lui était douloureuse depuis les premières crises de sa maladie en 1918, lui est devenue peu à peu de plus en plus intolérable. C'est ce qu'avait constaté l'évêque de Valence, Mgr Joseph Urtasun (1894-1986) quand il a exigé une visite de Marthe au grand jour, avec les volets ouverts. Cela lui avait été ordonné par le Saint-Office et il a accompli cette mission pour laquelle il a rendu compte. Non seulement il n'a pas eu la moindre idée de supercherie de la part de Marthe, mais il était peiné de lui avoir infligé une

souffrance supplémentaire. C'est ce qu'il a suggéré au Saint-Office dans son rapport du 11 octobre 1955. Il se montrait lui aussi humain : « Un autre examen médical pourrait être ordonné mais y a-t-il lieu de faire subir cette épreuve douloureuse pour une âme délicate et un corps meurtri ? »

Les effets « mnésie »

Il nous reste à examiner les accusations de plagiat. Il est vrai que ce sont des faits qui intriguent. Comment est-ce possible ? Mais là aussi l'emploi du mot « plagiat » n'est pas juste car il suppose une intention frauduleuse de la part de la personne qui commet cet acte. Il faut donc chercher plus avant et, pour le moment, seuls des indices d'explications nouvelles permettent d'esquisser une réponse.

On ne voit pas bien l'intérêt de Marthe à préparer une œuvre destinée à rester inconnue. En outre, pour être considéré comme faussaire, il faut avoir une psychologie de faussaire. Ce qui ne se vérifie pas pour elle. Tous les psychologues et psychiatres qui ont étudié son « cas » ont exclu la perversité et la simulation. Marthe est une personne franche et vraie. Ce point est confirmé par l'ensemble des témoignages.

Pour en revenir au faussaire, sa psychologie est marquée par la frénésie, trait qu'on ne retrouve pas chez Marthe. Un expert psychologue, auteur d'un rapport très approfondi sur sa psychologie, a montré, en partant des broderies qu'elle réalisait jusqu'à l'impotence de ses mains le 2 février 1929, que Marthe jouissait d'un équilibre humain remarquable.

En effet, pour faire de la broderie anglaise, la plus difficile, l'équilibre intérieur est nécessaire. Une personne troublée ne peut pas se concentrer sur une réalisation qui réclame une telle attention psychique.

Ce point m'a été confirmé par une des meilleures brodeuses de France qui travaille pour les marques d'excellence. Une pièce peut réclamer jusqu'à 150 heures de travail. Avec des mains déjà douloureuses, Marthe a fait montre d'un calme olympien, d'une patience et d'une ténacité exceptionnelles, pour réaliser les trousseaux de jeunes mariées qu'on lui commandait. Elle aimait ce travail lent et paisible accompli dans le calme et le silence. C'était une œuvre de contemplative.

Le fait reste qu'après sa mort ont été trouvés un ensemble de cahiers et de feuilles dans l'armoire personnelle de sa chambre. Elle n'aurait même pas pu l'ouvrir, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, car la serrure était située bien trop haut pour elle dans l'hypothèse, dont nous venons de constater l'impossibilité, où elle aurait pu se mouvoir elle-même dans sa chambre.

Un témoin au-dessus de tout soupçon, une très grande amie de Marthe qui lui était reconnaissante pour la naissance tardive de ses deux enfants, a témoigné sous serment du fait suivant : « Un jour, le P. Finet m'a envoyée chez Marthe : “Montez vite, le démon a tout défait.” C'était l'année qui a précédé la mort de Marthe. Henriette et Thérèse étaient venues le dire au père et elles en étaient toutes impressionnées. Effectivement, tout était en l'air dans la chambre de Marthe, les tiroirs et les placards avaient été

ouverts et il y avait des papiers partout. » Nous n'avons pas encore parlé de ce genre de phénomènes qui sont pourtant des faits courants dans sa vie. Nous les aborderons plus loin. Pour le moment, contentons-nous d'observer que des papiers étaient répandus partout.

C'est après sa mort que des cahiers dont tout le monde ignorait l'existence, même le P. Finet, ont été trouvés dans la fameuse armoire dauphinoise en noyer que l'on peut encore voir dans sa chambre. Seuls quelques cahiers, que Marthe lui avait remis, étaient en possession du P. Finet, ceux dits de la Passion. Il les gardait dans son coffre.

Au début, des beaux passages ont été publiés dans la revue officielle du Foyer, *L'Alouette*. Très rapidement, des courriers ont signalé les « emprunts ». À ce moment-là, le P. Finet était devenu trop âgé pour faire face à un problème si complexe. Mais le Foyer se mit avec courage à l'identification des auteurs.

La cause de béatification ayant été ouverte, c'est ainsi que le père Conrad de Meester fut contacté pour traiter à fond cette identification. Comme il a déjà été dit, il faut mettre à son actif qu'il a bien accompli cette partie de sa mission. Les problèmes sont venus ensuite de l'interprétation qu'il a donnée de ce phénomène, ce qui excédait ses compétences.

Peut-on donc se contenter de cette tentative d'explication ? Quel intérêt aurait eu Marthe à agir ainsi si c'est elle qui a écrit, comme le père de Meester le croit, la plus grande partie de ces textes ? Outre le fait qu'il est difficile de lui attribuer définitivement les cinq styles d'écriture

qu'il a cru reconnaître sur ses photocopies, l'hypothèse de la tromperie est-elle la seule réponse ?

D'autres voies existent. Des phénomènes similaires se rencontrent chez d'autres saints et mystiques. Le développement de nos connaissances sur un cerveau en état d'inflammation ouvre des perspectives au bout desquelles de nouvelles réponses seront fournies dans l'avenir.

L'exemple le plus proche vient du Padre Pio de Pietrelcina, religieux capucin né Francesco Forgione (1887-1968), célèbre pour ses stigmates et ses miracles[1]. Jeune capucin, il était dans un tel état de santé que ses supérieurs l'envoyèrent chez lui. Là, tout en continuant à vivre sa vie souffrante et mystique, il en rendit compte à son père spirituel et à ses supérieurs. Ne comprenant pas ce qui lui arrivait, angoissé par toutes les questions qui l'assaillaient, incapable de rendre en langage humain son expérience divine, se demandant s'il n'était pas victime d'hallucinations ou si ce qui lui arrivait était dû à ses péchés, il se servit des lettres de sainte Gemma Galgani (1878-1903), stigmatisée elle-même, pour exposer sa situation.

Il fallut cependant expliquer ce phénomène lors de son procès de béatification. Comment peut-on se servir des textes de quelqu'un d'autre, sans le citer, pour parler de sa propre expérience ? La conclusion est que dans sa

---

1. Notons que le Padre Pio a été poursuivi par l'opposition et les intrigues du prêtre le plus savant de son époque, le père franciscain Agostino Gemelli (1878-1959), médecin et psychologue, fondateur de l'université du Sacré-Cœur de Milan, ami des papes, qui profitait de sa situation pour le faire persécuter.

grande souffrance, d'une part il avait besoin de s'identifier à d'autres ou du moins de se reconnaître en eux, d'autre part il avait une vraie peur d'être illusionné et même d'être halluciné. Il avait de fortes fièvres, il ne mangeait pas, il vomissait, etc. Dans ses moments de solitude, face à ses expériences d'ordre mystique, il avait besoin de clarté que ses confrères, dépassés par la situation, ne pouvaient pas lui donner. Padre Pio, comme tous les mystiques, était seul avec lui-même et seul avec Dieu[2].

Plusieurs autres cas sont recensés et documentés. Retenons celui du mystique jésuite espagnol Bernard-François de Hoyos (1711-1735). C'est l'apôtre du Sacré-Cœur en Espagne au début du XVIIIe siècle. Dès l'âge de 15 ans, il était sujet à d'étonnantes grâces mystiques. Son honnêteté ne peut pas être remise en cause, mais il s'appropriait les expériences mystiques des grands auteurs sans les citer. Il les revivait, tout simplement. Ses contemporains ont noté qu'en lisant « les œuvres de sainte Thérèse, de saint Jean de la Croix et du jésuite Michel Godinez, […] Hoyos ne tarde pas à recevoir des grâces semblables à telles ou telles que relatent ces auteurs ; il en est ainsi de sa vision de l'enfer, le 9 janvier 1730, à la suite de sa lecture de sainte Thérèse ; de même, la première vision du Sacré-Cœur lui est donnée après la lecture de l'ouvrage de Galliffet. On observe donc

---

2. Le père jésuite italien Giandomenico Mucci (1938-2020) a publié un article remarquable à ce sujet dans *La Civiltà Cattolica* du 17 mai 2003 sous le titre « *Santa Gemma Galgani e San Pio da Pietrelcina. Plagio o identificazione ?* », nº 3670 p. 362.

une sorte d'accommodation des grâces mystiques aux démarches spirituelles de Hoyos[3]. »

Je me contente de signaler ces phénomènes sans les expliquer. J'observe qu'ils ne sont pas forcément le signe d'un plagiat. Pour sortir du domaine religieux, le célèbre docteur Karl Jung (1875-1961) a cité chez Nietzsche un cas de plagiat qui s'explique par la cryptomnésie[4]. Une page de *Ainsi parlait Zarathoustra* est la réminiscence presque mot pour mot d'une page de Justinus Kerner (1786-1862) dans *La voyante de Prevorst.*

Le terme cryptomnésie exprime l'existence d'une mémoire cachée à la conscience. Normalement, ce phénomène se manifeste facilement dans des états modifiés de conscience. Il peut susciter un plagiat involontaire lorsque la mémoire se manifeste sous l'apparence d'idées personnelles. Habituellement, il s'agit de la répétition de la tendance générale d'une histoire, avec quelques détails sans importance qui sont souvent remaniés. Ce qui est plus rare, mais qui existe, c'est un plagiat textuel involontaire chez des personnes qui ont une excellente mémoire verbale.

Les cas d'encéphalopathie peuvent provoquer de l'hypermnésie, c'est-à-dire une amplification anormale de la mémoire, et également de l'ecmnésie, c'est-à-dire l'émergence de souvenirs anciens qui sont revécus de façon personnelle et actuelle. Cela conviendrait mieux à l'état

---

3. Iparraguirre, « Bernard-François de Hoyos » in *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, tome VII, 1re partie, col. 831-834

4. « Un cas de cryptomnésie chez Nietzsche », in Mercure de France, 15 février 1905, p. 318-319

de Marthe car, enfant, elle n'a pas manifesté à l'école le tableau de ce qu'on appellerait aujourd'hui une surdouée.

Sa maladie aura peut-être provoqué en elle une capacité à s'identifier, d'une part, aux auteurs qui éclairaient ce qu'elle vivait, d'autre part, à le restituer comme étant son expérience personnelle. On touche là du doigt quelque chose qui laisse la place entière aux savants de l'avenir. Je me borne à constater que Dieu a très bien su (et pu) se servir opportunément de ce phénomène naturel que nous commençons à découvrir pour révéler par le biais de la maladie de Marthe ce qu'il voulait faire savoir de sa réalité surnaturelle.

Où est le problème avec Marthe Robin ?

Lorsqu'une situation échappe par quelque aspect aux limites de notre intellect, nous sommes tentés de passer d'un extrême à l'autre : l'adhésion irréfléchie ou la raison raisonnante. Pour ma part, je serai plutôt partisan de la seconde voie, sauf que la raison laissée à ses seules forces peut aussi se transformer en folie.

C'est un paradoxe qu'a admirablement décrit Chesterton (1874-1936) : « Le fou [*madman*] n'est pas celui qui a perdu la raison : le fou, c'est celui qui a tout perdu, sauf sa raison[1]. »

1. Chesterton, *Orthodoxie* II : « Un petit cercle est tout aussi infini qu'un grand cercle ; mais bien qu'il soit aussi infini, il n'est pas aussi grand. De même l'explication donnée par un fou est tout aussi complète que celle d'un homme sensé, mais elle n'est pas aussi large. Un boulet est aussi rond que le monde, mais il n'est pas le monde… la marque la plus forte et plus évidente de la folie, c'est cette combinaison d'une logique absolue et d'un rétrécissement de l'esprit. La théorie d'un fou [lunatic's theory] explique un grand nombre de choses ; mais elle ne les explique pas d'une manière large. Je veux dire que si vous ou moi avions affaire à un esprit menacé de la folie, il faudrait avant tout, non pas lui fournir des arguments, mais lui fournir de l'air, le convaincre qu'il existe quelque chose de plus propre et de plus frais en dehors du cercle asphyxiant de son argument unique [*outside the suffocation of a single argument*]. »

Je ne désire surtout pas affirmer qu'une personne qui nierait ce qui concerne Marthe Robin serait folle ni qu'elle n'aurait pas le droit de le faire, je dis simplement qu'il faut rendre compte de l'ensemble des faits et des témoignages et pas seulement de quelques-uns que l'on s'est choisis. On peut développer avec raison et avec brio les théories les plus étonnantes, elles seront condamnées à demeurer théoriques tant qu'elles ne seront pas vérifiées par la pratique.

À l'inverse, une attitude fondée sur le seul illuminisme porte avec soi les dangers les plus graves. Il suffit de penser par exemple aux phénomènes des convulsionnaires jansénistes du début du XVIIIe siècle qui perdurèrent pendant plus d'un siècle en France. Ils s'attirèrent l'ironie justifiée de Voltaire : « Ils se sont faits dévots de peur de n'être rien[2]. »

Marthe Robin n'est pas un problème mais une personne à traiter correctement, même après sa mort. Elle a en effet posé question dès sa jeunesse. Elle-même convenait que sa situation pouvait être source de difficultés mais elle essayait d'élever le débat.

C'est ce qu'elle fit avec le Dr Assailly lors de sa première visite en octobre 1949 quand il lui a simplement proposé de la faire hospitaliser pour convaincre ses confrères qui doutaient des phénomènes d'origine spirituelle que l'on trouvait chez elle. Elle lui répondit très simplement : « Vous allez déplacer le problème sans le résoudre. »

---

2. Voltaire, *Le Russe à Paris*, 1760.

> « Je comprends que, médecin, vous désiriez étudier mon cas et vous dis tout de suite que l'obéissance étant pour moi une loi, je me laisserai emmener en clinique si mon confesseur, notre évêque ou le Saint-Père, bien sûr, me le demandent. C'est vous qui m'emmènerez et vous pourrez me faire toutes les piqûres que vous voudrez […] Ce sont mes stigmates qui vous intéressent ? […] Le vrai problème n'est pas là. Vous le déplacerez sans le résoudre […] Quant à vouloir convaincre vos confrères, c'est très bien, mais vous n'y arriverez pas […] Il y aura bientôt cent ans qu'il y a des miracles à Lourdes […] Connaissez-vous beaucoup de médecins qui se soient convertis au bureau des constatations[3] ? »

Le docteur comprit la leçon et évolua. Il devint un spécialiste des liens de la mystique et de la psychiatrie. Dans un ouvrage sur le saint Curé d'Ars de 1959[4], il délimite ainsi le panorama des opinions face aux phénomènes surnaturels dans notre monde, en jouant sur le mot « thaumaturge » qui signifie miracle en grec et le prénom Thomas : les thaumatoclastes, qui nient tout, les thaumatomanes, qui croient tout, les thaumatophobes qui redoutent tout et les thaumatophiles qui sont peut-être les plus modérés. Si on me permet de substituer le prénom de Marthe à celui de Thomas, à quelle espèce appartenez-vous ?

---

3. Cité dans Alain Assailly, *Marthe Robin, témoignage d'un psychiatre*, Éditions de l'Emmanuel, 1996.

4. Alain Assailly, *M. Vianney, curé d'Ars, médium ou médiateur ?* Préface de Jean Daujat, Les productions de Paris, 1959.

Rien ne sera reproché à personne, et surtout pas de la part de Marthe qui était d'une politesse exquise et d'un grand respect de la liberté des autres. La seule chose qui n'est pas permise, c'est de raconter n'importe quoi à son sujet.

Il faut toujours y revenir. Marthe Robin n'était pas d'abord un cas, un problème, une énigme ou même un mystère, mais une femme d'une simplicité désarmante et souriante, d'une franchise et d'une honnêteté sans fard, d'une sensibilité pleine de tact et de doigté, d'une bonté à la délicatesse exquise. Et c'est parce que c'est celle que nous avons connue et aimée et aussi parce que nous sommes encore nombreux à pouvoir témoigner de ce qu'elle était et de ce qu'elle n'était pas que cet ouvrage a été rédigé.

Deuxième partie

La seconde porte

« *Marthe est une sainte incomparable. C'est l'incarnation de la Rédemption*[1]. »

---

1. Saint Jean-Paul II au P. Georges Finet après la messe célébrée à Annecy le 7 octobre 1986.



Les racontars[1]

Marthe naît le 13 mars 1902 dans un hameau loin du village, sis sur une moraine glaciaire à l'allure de plaine. Trois maisons de ferme en galets. Un tas de fumier près du puits. On est chez les pauvres. La vie est dure. Mais l'essentiel est là, avec de l'amour dans la maison.

C'était déjà comme ça à la crèche. Il faut toujours qu'on cherche à tout prendre aux pauvres, même leur amour. Ils n'ont droit à rien. Toutefois il faudra attendre plus de 75 ans pour que quelqu'un retire du puits un bruit à l'odeur de purin sur la naissance de Marthe.

On en fit part à mon ami Jean-Louis Ruchon, journaliste du *Dauphiné Libéré* à ce moment-là, qui avait enquêté sur Marthe dans la mesure où la protection qui l'entourait le permettait. On lui parla d'une rumeur :

> « De proches voisins, cousins des Robin, rapportèrent qu'une querelle opposa le père et la mère. On ne saura jamais les raisons exactes de cette dispute conjugale, dont les échos n'eussent sans doute pas

---

1. « Je n'ai jamais entendu parler de cela. Non, non, ce n'est pas vrai. Ce sont des racontars. » Robert Serve (1916-1998), neveu de Marthe.

> dépassé les limites de la ferme, si Joseph Robin n'avait chassé son épouse de la maison. Celle-ci trouva refuge avec le nouveau-né chez ses parents. C'est seulement sur l'insistance de ces derniers que Joseph Robin consentit finalement à reprendre femme et enfant à la ferme. L'octroi d'une somme d'argent par les beaux-parents n'aurait pas été, dit-on alors, sans influer sur cette décision qui mit un terme à ce petit drame familial[2]. »

Il faut bien noter le premier état de la rumeur qui ne mentionne pas du tout de naissance adultérine. À partir de là, l'imagination va se charger de l'enrichir et de la transformer en certitude. Du moins pour les postulateurs de la Cause et pour le P. de Meester. L'ex-postulateur, a affirmé sans hésiter, durant l'Assemblée générale des Foyers, le 8 juin 2016, qu'il s'agissait de faits (*sic*) dont il était obligé de tenir compte.

Le P. de Meester en rajoute : « Joseph Robin, l'époux d'Amélie Chosson, n'est pas le père biologique de Marthe. Son géniteur est un commis agricole […] on sait qu'il était atteint de syphilis […] et certains ont vite compris pourquoi… le valet est parti comme un voleur. » Il sait même que c'est la raison qui explique « la relative tardiveté de la déclaration de la naissance », « puis le retard effectif du baptême » avec « l'octroi d'une somme d'argent par les beaux-parents. »

---

2. J.-L. Ruchon, *L'énigme Marthe Robin ou l'étrange dossier des stigmatisés*, Éditions Alain Lefeuvre, 1979, p. 44.

Pour que ce feuilleton très XIXe siècle soit complet, on donne même le détail balzacien qui manque : l'acte d'état-civil du fameux valet séducteur est « souligné d'un trait rouge comme on le faisait pour les syphilitiques. » Nous voilà maintenant plongés dans les bassesses de la France rurale.

Parvenu à ce point, je dois hélas attrister les amateurs de littérature, car la réalité démolit les trouvailles de l'imagination populaire. Le secret médical étant reconnu depuis longtemps en France et les mentions marginales sur les actes d'état-civil étant régies par la loi, on ne trouve aucun trait rouge sur l'acte de naissance du commis en question[3]. La déclaration de naissance n'a rien de tardive non plus puisqu'elle a été faite dans les trois jours demandés par l'ancien Code civil. Quant au baptême, célébré « vingt-trois jours après la naissance[4] », il s'explique par le fait que la ferme est située loin de l'église et qu'il n'est pas simple d'y mener un nouveau-né. Et puis le curé avait été pris par les exercices du carême dans les paroisses environnantes[5].

---

3. Par respect pour ses descendants, je ne fais pas mention de cet acte que l'on peut consulter sur le site des archives départementales dans les registres d'une commune voisine. L'enquête menée par le notaire des ayant-droits de la famille Robin, suite aux suspicions qui leur avaient été transmises, n'a donné aucun élément

4. « Une période assez longue mais suffisante sans doute pour apaiser les différends et faire taire les commentaires », affirme le P. de Meester.

5. L'abbé Henri-Hippolyte Caillet est en effet signalé le 30 mars 1902 à Saint-Andéol comme confesseur extraordinaire pour la communion pascale. Les curés se rendaient service entre eux et étaient très pris pendant le temps du carême.

Le 5 avril, samedi qui suivait Pâques cette année-là, était certainement la première opportunité.

L'imagination sera toujours coulée par la raison. Qui pourra m'expliquer comment fait un père de cinq enfants pour mettre à la porte son épouse qui vient d'accoucher du sixième ? Il fallait atteler pour les conduire à plus de 8 km. Sans parler des soins réclamés par les cinq autres enfants restés à la ferme. D'autant plus que le retour se fait dès le lendemain, – alors que Marthe est née en fin d'après-midi, vers 17 heures ! – après une âpre négociation moyennant finances. On ne peut que saluer la célérité du génie financier du père Robin.

Les intéressés n'en ont aucun souvenir. L'aînée de Marthe allait sur ses douze ans et la seconde avait dix ans. La troisième, Alice, la petite marraine, a déjà huit ans et Henri six. La fille de l'aînée, Andrée Serve (1919-2017), épouse Faure, dira sous serment : « Je n'ai jamais entendu parler de cette querelle ni par un membre de la famille, ni par ma maman. Ma mère me disait : "J'étais l'aînée. Je n'en ai jamais entendu parler." Ce n'est pas vrai. »

Les on-dit viennent tous de la même source, celle du cousin éloigné Ferdinand Robin (1837-1909). Le beau livre d'une voisine contemporaine de Marthe, Marie-Rose Achard (1894-1983)[6], décrit l'ambiance. Son père, libre-penseur, et Ferdinand Robin, indifférent, considéraient Joseph Robin comme dévot et réactionnaire[7]. Ce qui

6. *Alors le monde commençait,* 1976.

7. Détail qui met à mal la thèse misérabiliste de l'appartenance de Marthe à un milieu anti-religieux. Le curé Faure a eu ce mot malheureux, repris sans esprit critique : « Marthe est une rose qui a fleuri sur un tas de fumier. »

signifie qu'il était simplement catholique et pas de leur bord. Ferdinand, « petit homme râblé et coléreux, dur au travail », haïssait Joseph et sa famille pour une raison très simple : Joseph jouissait d'un droit de passage dans sa cour pour aller dans la sienne.

Aucun arrangement n'était souhaitable ni possible. En représailles, Ferdinand avait placé son fumier à côté du puits pour empoisonner ses voisins. C'est le puits qui fut touché et c'est ce qui provoqua la typhoïde et la mort de Clémence en 1903. Marthe manqua de peu d'y passer. Alice sera hospitalisée plusieurs mois et en restera handicapée pour la marche. Le grand-père en mourut de chagrin. Ferdinand, aigri, tira même au fusil sur Alice par la suite. Il finit par se donner la mort. Il faut bien avouer que tout le monde en fut soulagé.

Et malgré tout, la civilisation rurale française, à son apogée avant la guerre de 1914, lissait les rapports humains. Quand on est pauvres, on a besoin les uns des autres et le risque de la misère vous force à composer. Marie-Rose Achard considère qu'elle avait de « bons voisins ». « Les hommes ne se disputaient pas bien que la question du passage refroidisse les rapports entre Joseph et Ferdinand. » À Pâques, on allait goûter la pogne[8], sortie du four à pain familial, les uns chez les autres. Les femmes y étaient pour beaucoup : elles « ne faisaient pas d'histoires. »

Marthe était donc la fille de son père. Physiquement, elle tirait du côté Robin : grande, mince, brune, avec les yeux de velours intense qu'on retrouve chez son frère Henri

8. La pogne est une couronne de pâte levée parfumée à l'eau de fleur d'oranger qu'on fait dans la région romanaise.

et dans tout le reste de la famille. Je retire des *Fiorettis* de Mme Jojot-Hautecœur, ce ravissant dialogue :

> « Une fois ma sœur [Gabrielle, couturière] avait fait une robe pour quelqu'un. Quand la robe a été finie, elle a voulu que je la mette […] et après M. Gaillard disait qu'elle était très bien, mais qu'elle serait moins bien sur une autre ! J'aimais ce qui était joli, beau. Je me souviens d'une robe d'organdi que j'avais, blanc et mauve. – Mme Jojot : "C'est joli l'organdi, Marthe, c'est frais, net, tout pur." – Marthe : "Oh oui, j'avais aussi le chapeau." »

Pas de Victor Hugo, pas de Cosette ! Son neveu Raymond, son « petit compagnon », de douze ans plus jeune qu'elle[9], aura ce cri du cœur quand il la verra sur son lit de mort : « J'ai l'impression de revoir mon grand-père. »

Laissons une nièce directe, Marcelle Danthony (1909-2003) clore cette lamentable histoire qu'ignore toute la famille : « Maman allait la voir tous les dimanches ; j'allais avec elle. Ce n'est pas vrai que mon grand-père ait chassé ma grand-mère. » Les descendants de la famille Robin ont déjà suffisamment à porter avec la célébrité de l'une des leurs. N'alourdissons pas leur fardeau avec l'exploitation de commérages montés en épingle par ceux qui ne l'ont pas connue.

---

9. Dans les mêmes *Fiorettis* : « Mon neveu Raymond, c'est lui qui m'a appris mes classiques : nous apprenions joue contre joue. C'était comme mon jeune frère. Pensez, 12 ans de différence. Il avait 12 ans de moins que moi. »

« Voici que je me tiens à la porte, et je frappe » (Ap 3,20)

Passons sur l'enfance et la jeunesse de Marthe qui ne prêtent pas à contestation et regardons-la au sortir de sa longue léthargie de 27 mois. Elle va mieux, elle remarche. Elle veut vivre. Elle est dans ses vingt ans. Elle fut jusque-là une enfant puis une jeune fille pieuse.

C'est par des touches délicates que le Seigneur va en faire une de ses amies. C'est peu à peu que Celui qui est « le Premier et le Dernier », le « Vivant pour les siècles des siècles » (Ap 1,17-18) s'approche d'elle de la façon que décrit l'Écriture : « C'est la voix de mon bien-aimé! Il frappe! Ouvre-moi, ma sœur, mon amie, ma colombe… » (Ct 5,2)

Pour le moment, elle désire devenir religieuse, mais le Seigneur lui fait comprendre par les évènements ce qu'il veut. Elle a noté dans son *Journal* intime le 20 septembre 1930 :

> « J'aurais tant aimé être moi-même religieuse. Dieu ne l'a pas voulu, j'étais trop faible pour être son épouse; mais ne m'a-t-il pas donné une part plus belle encore, parce que plus crucifiante? Il m'a demandé le sacrifice

> dans le sacrifice. J'ai tâché, dans toute l'ardeur de ma petite âme, de lui donner l'amour dans l'amour. En me faisant religieuse, quand même je ne faisais que suivre l'inspiration de mon âme, c'était en quelque sorte faire un peu ma volonté, réalisant mes plus chers désirs […] et le bon Maître ne voulait que l'abandon à ses desseins que j'ignorais. »

C'est confirmé par deux témoignages convergents et de première main. Celui de son curé, le père Faure, dans le carnet n° 8 qu'il a remis à son évêque, Mgr Urtasun, deux ans avant sa mort, en 1953. Et par les confidences faites à Jean Guitton qui les a scrupuleusement notées. Voyons d'abord le curé :

> « Elle avait depuis quelque temps l'intention de se faire religieuse, lorsque, dans la dernière semaine d'octobre 1922, étant allée chez sa sœur (Mme Gaillard), elle trouve au galetas un vieux livre qu'elle ouvre au hasard, et ses yeux s'arrêtent sur ce passage : « Pourquoi chercher le bonheur, puisque tu es faite pour la souffrance, pourquoi chercher le repos, puisque tu es faite pour la lutte[1]. » C'est là que Dieu l'attendait pour lui signifier sa vocation. Touchée de la Grâce d'En-Haut, elle comprit immédiatement que Dieu ne voulait point faire d'elle une religieuse, mais une victime pour la conversion des pécheurs et, depuis

1. Bien que cette référence ait été beaucoup cherchée, elle n'a pas encore été retrouvée pour le moment. Celle dont elle se rapproche le plus est un passage de *L'Imitation de Jésus-Christ* 2,10.

cette époque, souffrances physiques et morales n'ont fait qu'augmenter de jour en jour jusqu'au 4 décembre 1928 où elle se voua à Dieu d'une façon nette et définitive. »

Les confidences à Jean Guitton valent la peine d'être écoutées :

J'avais été malade; puis j'avais guéri. Et alors, je voulais me faire carmélite. Mais mon père me dit : « J'en mourrai. » J'y renonçai. Mais, un jour, en 1925, je me consacrai à Dieu – non pour être carmélite, car je ne voulais pas tuer mon père que j'aimais tant et qui ne pouvait vivre sans moi[2]. Il m'appelait « ma petite mimi, mon Ange! » Et depuis qu'il sut que je voulais me faire carmélite, il cessa de pratiquer [...] Je n'insistai pas. Mais je me consacrai à Dieu non plus pour être carmélite, mais d'une manière plus profonde pour faire tout ce qu'Il voudrait [...] J'étais donc dans ces dispositions, je le répète, de me consacrer à Dieu sans sortir de chez mon père. Et je retombai malade. Ma famille était de nouveau massacrée. »

---

2. Cette confidence notée aussitôt après sur son carnet par J. Guitton dément les tentatives d'opposer Marthe à son père. Comme dans toutes les familles, tout n'a pas été parfait. Mais il est abusif de se servir de ces quelques moments d'humeur dont nous ne connaissons pas les circonstances précises, de part et d'autre, pour construire une théorie d'apparence psychanalytique.

Pour en revenir au carnet du curé qui n'était pas porté sur les états mystiques, rappelons-le[3], il fait un ajout des plus précieux : « J'ai oublié de dire que les premiers jours de novembre 1922, elle fut blessée d'amour devant l'autel de la Sainte Vierge. » Marthe a déjà reçu, à vingt ans, des grâces d'exception mais il lui reste encore un long chemin personnel à parcourir dont Dieu ne veut pas la dispenser.

En attendant, les médecins qui s'occupent d'elle l'envoient en cure trois semaines à Saint-Péray dans l'Ardèche, en octobre 1923. Ce sera son plus long voyage durant sa vie. Elle s'y fait des amies, dont une certaine Albertine Bondier-Moret, épouse Delatour. Le mari venait voir sa femme et la promenait avec son amie Marthe dans son automobile. Le jeune couple habitait Tain-l'Hermitage.

Quand ils s'installèrent à Saint-Claude en 1926, ce fut un déchirement pour Marthe, mais aussi l'occasion d'une correspondance qui durera jusqu'à l'impotence de ses mains au début 1929. Très liante, Marthe se fit une autre amie avec la baronne du Baÿ, châtelaine d'Alboussière au-dessus de Saint-Péray. On ne sait pas si elle était elle-même en cure ou si cette chrétienne qui pratiquait la bienfaisance et soutenait de nombreuses œuvres visitait les curistes.

---

3. Un de ses confrères, le chanoine Jean Robin (aucun lien de parenté avec Marthe), émet ce jugement sur lui : « Un saint homme. Très dévoué. Une grande simplicité. Il n'était pas préparé pour diriger une personne comme Marthe Robin. » Ce simple détail authentifie tout ce qu'a pu dire le curé Faure. C'était un homme de prière mais il n'avait pas les références intellectuelles, littéraires et théologiques pour appréhender le « cas » de sa paroissienne.

Du fauteuil au divan

La cure de bains résineux n'ayant pas procuré les bienfaits espérés, Marthe s'alitera au retour et ne pourra être levée que pour être installée dans un fauteuil. Hélène Fagot (1908-1995), une des deux premières personnes membres du Foyer, à qui Marthe a fait beaucoup de confidences, le relate ainsi :

> « Quand elle a fait son Acte d'Abandon, en 1925, elle a eu les jambes paralysées. Son père la transportait dans le fauteuil. À ce moment-là, elle était près de la fenêtre, à la cuisine. Là, elle brodait. J'ai entendu dire, parce que c'était avant moi, qu'elle se faisait monter des livres de la bibliothèque paroissiale. Mais ce n'était pas riche comme bibliothèque. Moi je ne pense pas qu'elle ait eu une formation sérieuse, humainement parlant. »

Le fauteuil style Voltaire avait été acheté par le papa dans la commune voisine d'Anneyron. Il faut cependant placer en 1924 cette acquisition comme il ressort des informations recueillies par les Drs Ricard et Dechaume en 1942 :

« En janvier 1924, elle laisse les béquilles et s'alite. Depuis elle n'a plus marché même avec des béquilles, on la levait pour la mettre dans un fauteuil : elle ne pouvait s'y mettre seule. »

D'après les souvenirs de son amie Gisèle Boutteville : « Il fallait l'aider à se lever et à marcher au prix de souffrances inouïes pour aller s'asseoir devant l'horloge pour prendre les repas à table. Raymond[1] en avait l'appétit coupé. » À noter que Marthe se forçait à manger mais n'y parvenait pas, ce qui exclut pour elle le diagnostic d'anorexie.

Marthe qui a un tempérament à ne pas se laisser aller, dans un milieu paysan où on ne s'écoute pas, s'occupe. Elle brode, elle lit, elle écrit. Tout cela est déjà bien douloureux mais elle le surmonte. Gisèle explique : « Mlle Caillet lui fournissait du travail de broderie. Le travail de Marthe Robin était “bien mieux fait que celui des autres.” Pour un travail délicat, la cliente demandait : “Vous le donnerez à faire à votre petite infirme.” »

Marthe apprend peu à peu à affronter puis à aimer la solitude. Quand elle lui écrit, elle dévoile à son amie Albertine la fraîcheur – qui nous enchante – de son âme. Ainsi, en 1927 : « Les hirondelles gazouillent et préparent leurs nids, le matin de dedans mon lit, la fenêtre ouverte, je les entends qui font un ramage ! Elles doivent se donner des conseils. Je vous envoie des battements d'ailes et un gazouillis de ces jolies messagères d'été… » Ou le 5 janvier 1928, peut-être à propos de fleurs qu'elle lui a fait envoyer :

1. Gaillard, son neveu.

« Ces fleurs doivent avoir une âme, car elles parlent à mon cœur et dans chaque corolle j'y lis votre amour. »

Marthe fait des confidences à Albertine sur sa vie courante mais sans aller jusqu'à lui révéler l'action de Dieu dans son être comme elle le fera pour Marguerite Lautru ou pour Gisèle Boutteville. Elle n'en reste pas moins une amie chère avec qui elle est heureuse de correspondre et de parler librement : « J'ai beaucoup lutté, je ne souhaite à personne de lutter comme j'ai lutté. »

Elle lui avoue le 25 juillet 1926 : « J'ai été réellement très fatiguée ces dernières semaines : bras et mains tellement douloureuses que j'avais de la peine à les mouvoir. » Sans en dire plus, le 13 mars 1927, elle soulève un peu le coin du voile au sujet d'un travail qu'elle avait accompli : « Avec vérité je puis certifier que mes mains ont été conduites par des mains célestes ne souriez pas Chérie c'est très vrai j'ai tant prié la Sainte Vierge et notre petite Sœur du Ciel (Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus) de me guider de m'aider de me soutenir en un mot que d'une manière tangible j'ai été exaucée et j'ai pu (le) faire, un de ces jours je vous l'enverrai[2]. » Elle souffre toujours beaucoup : « On ne me lève ni on ne me couche sans m'arracher des cris et des larmes. »

Si elle est déjà aux prises, dans tout son être, à l'action divine, elle ne le laisse que peu paraître. Elle met au point un petit commerce domestique qui lui permet de subvenir à certaines dépenses comme l'achat de son divan qu'elle

2. Retranscrit tel quel.

fera faire sur mesures par un membre de la famille Caillet menuisier à Lyon.

Elle se servait également de ses modestes profits pour des offrandes et des envois pour les missions. Marthe a la tête bien faite et le sens des affaires. Comme pour tout le reste, – tant durant sa vie qu'après sa mort –, on le lui reprochera. Elle devra s'en justifier devant son amie et voisine Jeanne Bonneton (1898-1985)[3] : « J'ai payé ça tant, il faut bien que je prenne un bénéfice pour envoyer aux missions. »

Elle ne se laissera jamais abattre par le qu'en-dira-t-on, tant ce qui l'intéresse est le seul « *qu'en-dira-Dieu* ». Et elle vendra tranquillement à son voisinage et à ses visites des pipes et des baromètres qu'elle faisait venir de Saint-Claude et de Paris par le frère de son amie Albertine. Elle ne veut pas être à charge et avoir de quoi pour aider.

---

3. Demi-sœur d'Esther Cotte, entrée chez les Clarisses de Vals-les-Bains en 1930.

Le capucin, le curé et la baronne

Entre graves crises de santé et progrès spirituels d'importance, Marthe a été installée dans la chambre à côté de la pièce à vivre, dans un lit à part de celui de sa mère. Le sien est placé derrière un rideau qui la protège de la lumière. La famille s'organise au mieux dans tous ses soucis. Quoiqu'on puisse écrire en se basant sur les inévitables moments d'humeur et en les tirant de leur contexte, la famille de Marthe est une famille aimante qui s'occupe plutôt bien d'elle[1].

Le curé, Léon Faure, était un homme sévère. Au début Marthe le craignait[2]. Ses façons de faire irritaient son frère

1. Marthe sera toute bouleversée d'apprendre que son papa a dit dans la cour à l'évêque, Mgr Pic, qui vient souvent la visiter : « C'est notre ange. »

2. Marthe dira à une voisine : « Oui, mais sa bonté, il doit la laisser derrière la porte en entrant ! » Et un peu plus loin : « M. le Curé a un cœur d'or sous une écorce de chêne et je le crains, il ne me comprend pas toujours, quelquefois il me fait répéter ce que j'ai dit, je crois qu'il me gronde avec sa voix un peu dure, mon cœur se gonfle, il m'est impossible de lui répondre. M. le Curé croit que je le boude et l'on se quitte sans se comprendre. » Et moi parfois il me fait trembler. » On oublie très facilement que Marthe est une

Henri qui le lui faisait sentir. Le curé pensait de ce fait que Marthe était une orgueilleuse. Les témoins aiment bien leur curé mais ils font de lui un rude portrait. « Il était extrêmement sévère », dit Marguerite Lautru. Et elle complète : « Il n'a pas pu se laisser induire en erreur, lui. Il était méfiant […] Il était très sévère, mais il était très bon. Quand on le voyait tous les matins à l'oraison, une heure d'oraison avant la messe, on pouvait avoir confiance. Tant pis pour la sévérité. » L'épouse du docteur Redon, médecin de Châteauneuf pendant la guerre, note que « le P. Faure et le P. Finet étaient deux opposés. Dans ses sermons, le P. Faure était sévère alors que le P. Finet prêchait la confiance. »

Les relations avec le curé vont changer avec la mission paroissiale du mois de novembre 1928. Deux capucins, le P. Jean et le P. Marie-Bernard vont prêcher pendant deux semaines et visiter les familles et les malades. C'est au début décembre, le lundi 3, qu'ils vont visiter Mlle Robin, l'infirme de la Plaine.

Marthe note ainsi l'évènement : « Sœur Lautru m'avait bien dit de faire mon journal et bien je l'ai fait, mais cette semaine j'ai laissé une page toute blanche et personne ne saura ce qui s'est passé chez moi. » ; « Je me suis confessée

---

hypersensible. Une fois que le Seigneur lui aura demandé de se confier à son curé, puis au P. Finet, elle marchera constamment sur sa sensibilité pour obéir sans faille à Dieu. Ce simple point montre le degré héroïque avec lequel elle vivait les petites choses du quotidien. Combien de témoins trouveront Marthe en train de pleurer ! L'offrande volontaire et joyeuse ne lui épargnait pas les larmes.

au P. Marie-Bernard puis entre ma confession et ma communion ma page restera blanche et l'on ne saura qu'au Ciel ce qui s'est passé. »

Le curé Faure le laisse entrevoir dans son carnet nº 8 transmis à l'évêché en 1953 :

> « Dans un entretien qu'elle eut avec le P. Marie-Bernard, celui-ci lui demanda d'être leur sœur spirituelle. Après bien des hésitations, elle finit par accepter sur les instances réitérées du père. Elle craignait de s'être aventurée[3] lorsque dans la nuit du (mardi) 4 au 5, Notre Seigneur lui apparut et après l'avoir rassurée par trois fois, lui demanda si elle consentait à souffrir pour la conversion des pécheurs en général et de Châteauneuf en particulier et, en même temps, Il lui dit qu'Il voulait que je sois son père spirituel et qu'il y ait entre nous une union toute particulière. À chaque réponse affirmative elle sentit et vit un glaive qui chaque fois s'enfonçait profondément dans son cœur. À partir de ce jour, la voilà donc entièrement vouée à Dieu et décidée à accepter toutes les épreuves pour les pauvres pécheurs et Notre Seigneur saura ce qu'elle a enduré depuis. »

Et le curé ajoute un détail qui sera essentiel dans toute la vie de Marthe. Sa souffrance de la Passion ne sera jamais une œuvre personnelle de sa part mais une acceptation

---

3. On comprendra plus loin pourquoi.

reçue de la part de l'Église par le biais de son père spirituel. La mission de Marthe est liée au sacerdoce :

> « Dieu le Fils lui dit à son tour que si elle voulait l'accepter [la Croix] et y être étendue de ses mains divines, il fallait auparavant demander l'assentiment de son père spirituel et qu'elle ne serait exaucée qu'après son consentement. Ce dernier (ne pouvant) et (ne) voulant (point) parfaire (à) la Volonté de Dieu accepta en vrai serviteur et à partir de ce jour, les paroles divines se réalisèrent pleinement[4]. »

Le père oratorien Gilbert Livragne est celui qui lève le voile sur ce lien mystérieux entre la passion soufferte par Marthe et le sacerdoce. Il m'a souvent raconté que lors de sa première visite à Châteauneuf en 1940, il est d'abord allé rencontrer le curé. Ce dernier n'était plus en charge de Marthe depuis 4 ans puisque le P. Finet était devenu son père spirituel le 8 septembre 1936.

Le P. Faure en était tout content. À son étonnement, il lui répondit qu'ainsi il ne risquerait plus de laisser mourir

---

4. Le P. de Meester reproche à Marthe d'avoir copié, « habitude bien suspecte chez elle », le récit d'une apparition des trois Personnes de la Trinité relatée dans l'autobiographie de sainte Marguerite-Marie (1647-1690). S'il y a effectivement une expression commune, « croix toute hérissée d'épines », les deux textes sont différents et dans leur style et dans leur sens. L'affleurement de l'expression de sainte Marguerite-Marie à la conscience de Marthe en extase signifie qu'elle a compris son texte en profondeur quand elle l'a lu, non qu'elle l'a recopié tel quel. *Cf.* le chapitre sur les effets « mnésie ».

sa paroissienne. Intrigué, le père Livragne s'enquit du fait. Le vendredi après-midi, au moment de revivre la mort du Christ en croix, la tête de Marthe tombait sur le côté de telle façon qu'il lui fallait être relevée par son père spirituel pour qu'elle puisse continuer à vivre. C'était quelque chose qui réclamait de la force. Seul pouvait accomplir ce geste le prêtre ayant autorité (ou l'évêque du lieu).

C'est ce qui explique que durant toute la vie de Marthe le P. Finet ne pouvait jamais s'absenter longtemps afin d'être présent le vendredi. Je donne le fait tel quel. Aux théologiens d'approfondir. Pour ma part, j'y vois une manifestation du lien entre le sacerdoce baptismal des fidèles et le sacerdoce ministériel des prêtres. Je ne sais pas dire plus.

Pour s'en tenir à la grâce reçue par Marthe en ce début décembre 1928, elle ajoute à la page blanche : « Je ne relate toutes ces merveilles que pour mon père spirituel. Je sais qu'il saura garder mon cher et grand secret. »

On comprend que le P. Marie-Bernard se soit enflammé. On ne sait pas quelle fut la réaction de son confrère, le P. Jean. Ce qui s'ensuivit, c'est que Marthe se prépara à être agrégée au tiers-ordre franciscain, ce qui se fit avec le petit rituel en usage le 25 février 1930. Saint François d'Assise va désormais être présent[5] dans la vie de Marthe. On associe très facilement Marthe avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Mais pour comprendre Marthe, il ne faut surtout pas omettre saint François d'Assise.

5. On lit dans le carnet 2 du père Faure à la date du 9 décembre 1933 : « Avant de communier Marthe m'a avoué que saint François d'Assise était généralement à côté d'elle aux heures douloureuses de sa passion… »

L'instrument dont s'est servi le Seigneur, le P. Marie-Bernard, n'était pas un religieux des plus équilibrés. Si j'évoque les limites du saint homme, c'est que le P. de Meester lui accorde un grand crédit. Le P. Marie-Bernard était né Gabriel Spagnol en 1883 à Marseille. Il est mort le 24 septembre 1943 à Aurillac. Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne manquait pas d'imagination. « Sa verve intarissable, sa bonté, sa gaieté lui attiraient beaucoup de sympathie. Il avait le don d'éblouir ceux qui l'approchaient pour la première fois. »

Il publiait nombre de brochures spirituelles et il était un grand rhabdomancien, c'est-à-dire qu'il pratiquait le pendule et la radiesthésie. On a des ouvrages de lui à ce sujet[6]. On se demande même s'il n'aurait pas composé une synthèse de la Passion d'après les écrits de la bienheureuse Anne-Catherine Emmerich, texte qu'aurait connu Marthe et qu'elle aurait commenté, et qu'aurait peut-être retranscrit Mme du Baÿ. On ne le saura malheureusement jamais.

Dans ses Mémoires, il évoque son principal défaut : « Je me croyais quelqu'un en tout. Je vivais au bluff, à la gloriole, à une réputation surfaite. Pour y arriver plus facilement, j'exagérais en tout… » Le crédule religieux qui rédigera sa notice nécrologique racontera telle quelle l'histoire extraordinaire que racontait le P. Marie-Bernard pour prêcher la dévotion aux Saints-Cœurs (de Jésus et de Marie) qui était

---

6. R.P. Marie-Bernard (avec la collaboration de Claudius Varagnat), *L'Art du sourcier à la portée de tous. Initiation à la radiesthésie*, Lyon, Missions Africaines, 1935 et *À la conquête des ondes*. Manuel complet de radiesthésie édité par la même maison en 1937.

la sienne : monté une fois par étourderie dans un rapide qui allait dans une autre direction que la sienne, il invoqua les Saints-Cœurs qui firent aussitôt arrêter le train pour le faire descendre tandis qu'arrivait de l'autre côté un autre rapide qui allait dans la bonne direction. Et le bon père de noter, sans se douter de la psychologie des Marseillais du temps de Pagnol : « Honneur et gloire aux Saints-Cœurs qui arrêtèrent deux rapides pour faire plaisir au P. Marie-Bernard. »

Le bon père exagère, mais il lui arrive de mentir, directement et par omission. Il affirme que c'est lui qui a fait connaître la baronne du Baÿ à Marthe alors qu'elles sont liées depuis 1923. Il va tout embrouiller et faire accuser Marthe injustement d'être intéressée, ce qui provoquera la rupture entre les deux femmes. La baronne, dont la cuvée « Baronne du Baÿ » est toujours vendue au bénéfice des Hospices de Beaune, était en effet très généreuse. Lisons Marthe dans son journal à la date du 26 octobre 1930 :

> « Elles sont bien de plus en plus vraies les paroles du Seigneur : Que tout doit tourner pour moi en souffrances et humiliations… Cette visite… Mais surtout les deux lettres qui ont suivi ; je les ai reçues en plein cœur… Qu'elles m'ont fait du mal, ô mon Dieu… On me croit attachée à ce que je ne suis pas ; on me croit intéressée dans ce que je ne suis point du tout… Dieu m'est témoin que je n'ai pas aimé Madame… pour ce qu'elle a fait pour moi, ni pour ce qu'elle me donne ou m'apporte. »

Et, jamais en manque, le P. Marie-Bernard va tout emmêler pour l'histoire de la photo de Marthe qui est en couverture du livre. Marthe ayant cru à cette époque qu'elle allait mourir[7] fit faire une photo pour les siens. C'était d'ailleurs la seule photo que ses sœurs conservaient d'elle. Réalisée par le studio Taly de Romans, Marthe porte un joli voile blanc, finement ouvragé.

Le Marseillais galéjeur se met en scène pour faire choisir à Marthe, après avoir pris soi-disant conseil des sommités en théologie mystique de l'époque (ou de son pendule ?), entre la jolie photo où elle ressemble à Sarah Bernhardt (*dixit* le padre) et une autre moins réussie. Marthe ayant opté pour Sarah Bernhardt (*dixit* le même), il était désormais évident pour lui qu'elle était une fausse mystique.

Comme on sait que c'est Marthe qui avait commandé cette photo, ce qui paraît plus vraisemblable, et que le père ne raconte pas, c'est qu'après avoir semé le trouble, le rustique curé Faure l'aura évacué sans lui demander son reste. Dommage pour elle, car c'était une bonne personne, il n'y aura que la baronne de perdue.

---

7. Témoignage de Gisèle Signé : « C'est en 1930 qu'elle devait mourir. Elle me l'a fait dire par Mme Bonnet de Châteauneuf, par laquelle elle avait fait faire sa robe de mort. C'est là que le Seigneur lui a fait comprendre qu'elle devait souffrir “sans limite”. En même temps, elle nous a fait apporter cette fameuse photographie, où elle est avec un voile, photographie qu'elle avait fait faire en prévision de sa mort et qu'elle avait donnée à ses amis. »

La propagandiste, la « peinturlure » et le Foyer de Charité

Dans son désir de « prouver ses conclusions », le P. de Meester s'attache ensuite à montrer que Marthe n'a pas inventé les Foyers de Charité mais qu'elle a repris l'idée à une certaine demoiselle lyonnaise Émilie Blanck (1875-1960). Il affirme qu'il faut retenir « le nom d'Émilie Blanck » qui « jouera un rôle primordial, capital, dans la fondation du Foyer de Charité – une idée conçue par Mlle Blanck dont Marthe se servira habilement, tout en l'enrichissant beaucoup (il faut le dire). »

Il en dresse un portrait élogieux : « Rendons hommage à l'honnêteté et l'énergie infatigable de cette apôtre lyonnaise, cheville ouvrière de l'œuvre de propagande pour le Sacré-Cœur. Car si le mouvement des Foyers de Charité a pu voir le jour dans l'histoire et selon la Providence de Dieu […], c'est grâce au zèle de Mlle Blanck » avec le petit ajout essentiel à ses yeux « dont Marthe trahira la confiance pendant des années. »

Le terme de « Foyer de Charité » est bien de Marthe même si on en trouve auparavant des mentions éparses

qu'elle ne pouvait pas connaître[1]. L'idée générale est mentionnée deux fois dans son *Journal*, le 22 janvier 1930 : « Que Dieu fasse de moi un vrai foyer de lumière et d'amour, une parole pour porter sa joie » ; et le 21 juillet 1932 : « Ô bienheureuse et béatifiante Trinité ! Vous êtes l'éternel foyer de la lumière et de l'amour… »

La psychologie des personnes qui vivent des expériences mystiques montre qu'elles sont souvent dans le doute par rapport à leurs inspirations. La différence entre la beauté de la vision surnaturelle qu'elles en ont eues et la tristesse de la terre sur laquelle elles se retrouvent ensuite les portent à s'interroger. C'est un point qu'on retrouve régulièrement dans leurs écrits. C'est le cas pour Marthe qui manifeste cette incertitude : « J'étais interdite !… À peine encore si

1. Détail surprenant, la M. Louise-Marguerite Claret de la Touche (1868-1915), l'autre Vénérable du diocèse de Valence, mystique de l'Amour Infini et du Sacerdoce, fondatrice de l'Institut Béthanie du Sacré-Cœur, a écrit dans son Journal intime, alors qu'elle était visitandine à Romans, en mars 1902, mois de naissance de Marthe, cette phrase étonnante : « O Jésus, dis-moi encore quels sont les désirs de ton Cœur ? – Le monde se glace, l'égoïsme étreint les cœurs, les hommes se sont détournés du foyer de la Charité et ils pensent être éloignés de leur Dieu ; et cependant je suis là, Moi, l'Amour Infini, tout proche, et le sein de la Charité divine, gonflé d'amour, a besoin de s'ouvrir. » On trouve également les mots sous la plume du cardinal Pietro Gasparri (1852-1934), secrétaire d'État du pape Pie XI, dans un message de félicitations de la part du Pape envoyé à Mme de Lamaze le 25 février 1926 : « Votre foyer de lumière est en même temps un foyer de charité. » Elle était la fondatrice des Cercles féminins d'enseignement catholique et de la Revue Lumen, chez les Bénédictines de la rue Monsieur.

j'osais croire aux divines paroles du Seigneur, tant j'avais peur de me tromper devinant toute la gravité et les conséquences inouïes d'une telle communication[2]. »

Les allégations de Mlle Blanck sur la fondation des Foyers de Charité sont donc à prendre avec un esprit critique, d'autant plus que sa personnalité était troublée. Un des experts de la Cause émet cette appréciation à son sujet : « Une de ces dévotes brouillonnes qui veulent tout régenter, une espèce de dictateur. Il faut que les choses soient comme elle les veut elle-même. »

C'est en septembre 1935 que cette curieuse d'apparitions et de manifestations mystiques en tout genre arrive à Châteauneuf depuis Lalouvesc, sanctuaire de saint Jean-François Régis dans l'Ardèche, où le tout-Lyon prend ses quartiers d'été à l'époque. Marthe lui fait bon accueil tant elle pense peu de bien d'elle-même et beaucoup des autres. C'est ce qu'elle lui écrit le 17 novembre 1935 : « C'est toujours pour moi un nouvel étonnement quand j'entends qu'on est heureux d'une visite faite ici. Je trouve si invraisemblable qu'on puisse trouver quelque chose en moi. Je pense que si on me connaissait bien, on fuirait aussitôt… »

Mlle Blanck n'a pas du tout la même psychologie. Elle est directrice de la Propagande du Sacré-Cœur à Lyon. Elle « posait question à Lyon, dans les milieux ecclésiastiques, à cause de son goût du merveilleux, de l'extraordinaire… » C'est en tout cas ce qu'explique au P. Finet le P. Joseph Babolat (1880-1965) dans une lettre du 12 juillet 1938 :

2. Texte de fondation dont la première rédaction remonte à 1933.

> « Je crois que son cas relève en grande partie de la médecine et s'apparente d'assez près à l'hystérie. Elle est capable d'affirmer, avec sincérité je crois, les pires choses, imaginées de toutes pièces. Quant à l'origine de son attitude à votre égard, il faut la voir telle qu'elle est et ne pas craindre de la préciser. C'est une féroce jalousie : dans un de ses moments d'exaltation nerveuse, elle me l'a avoué. Sa jalousie est contre Marthe Robin. Cette jalousie a atteint à certains moments un degré de violence inouïe […] L'année dernière déjà, je vous disais que vous seriez dans la nécessité de la renvoyer et qu'il était dangereux pour vous de la garder. »

Mlle Blanck avait collaboré avec le Père Mateo Crawley, le grand apôtre du Sacré-Cœur (1875-1960). Elle avait sillonné l'Europe et s'était rendue indispensable entre autres auprès de la Mère Marie-Thérèse Desandais (1876-1943), une honorable religieuse visitandine qui est une des inspiratrices de la dévotion envers l'Amour miséricordieux, dévotion qui aura un grand impact dans l'Espagne des années vingt. Un historien espagnol[3] présente Mlle Blanck comme une « fanatique dominante et ultra-française » avec un « tempérament peu réfléchi et un peu précipité » qui « allait la conduire à avoir des problèmes avec les autorités. »

---

3. Requena, *Católicos, devociones, y sociedad durante la dictadura de Primo de Rivera y la Segunda República : la Obra del Amor Misericordioso en España (1922-1936)*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2008, 359 p.

Tous les témoignages convergent. Celui d'Hélène Fagot est important : « Cette Mlle Blanck, on la jugeait comme une personne bizarre et exaltée. Elle était de tempérament accapareur, elle donnait l'impression de nous surveiller et de vouloir faire son affaire de l'œuvre qui commençait » ; « Elle nous a rendu la vie très difficile ici parce qu'elle commandait tout. » Et elle poursuit :

> « Mlle Blanck, ça c'est un problème. C'était une drôle de personne, d'un certain âge. Elle avait 60 ans. Elle était tertiaire de la Visitation à Lyon. Elle habitait une espèce de petit bâtiment à l'entrée du couvent… C'était un personnage qui avait fait je ne sais combien de cas mystiques de l'Europe. C'était sa spécialité. Elle en connaissait beaucoup qu'elle avait été voir. »

La Mère Désandais peignait des tableaux religieux. Mlle Blanck lui fit réaliser celui dont Marthe lui avait donné les indications et qu'elle voulait pour l'école de filles. Requena[4] le certifie. Dieu se sert toujours des pauvres pour ses œuvres. N'accablons donc pas trop Mlle Blanck qui a été précieuse pour l'origine des Foyers – mais, de grâce, n'en faisons pas la fondatrice !

---

4. F. M. Requena, *Saint Josémaria Escriva de Balaguer et la dévotion à l'amour miséricordieux (1927-1935)* : « *Cf.* Témoignage d'une religieuse de la Visitation. Professe au Monastère de Dreux-Vouvant, p. 2. APA, boîte Sulamitis 10 et "Introduction biographique", *L'Alouette*. Revue des Foyers de Charité, no. 140-141, 1990, p. 6. »

Plus pragmatique, la Mère Lautru conclut : « Je pense que Marthe dans une conversation (avec Mlle Blanck) a pu se laisser aller à parler de Foyer de Charité et que la demoiselle a cultivé cette idée. Il y a des gens qui sont comme cela, qui ramassent les idées des autres et qui les font leurs… »

Quant au P. Finet, il avouera dans son grand âge que Mlle Blanck avait bien connu Marthe mais qu'elle était « seulement intervenue pour trouver le tableau de Marie Médiatrice demandé par Marthe. » À ce sujet, il disait élégamment d'elle, dans ses conférences, que Mlle Blanck avait fait « aquareller » le tableau. Mais je l'ai plusieurs fois entendu me dire à part en termes moins élevés : « Oui, elle l'a fait peinturlurer[5]. »

---

5. Ceux qui ont connu le P. Finet le reconnaîtront tout entier dans ce mot. Il était tout sauf compassé et sa gouaille lyonnaise n'avait rien à envier à celle de Guignol. Dieu, ce que j'ai pu rire avec lui, qui était un redoutable pince-sans-rire !

Le prêtre « qu'il me ferait connaître à son heure »

Qui ne connaît pas l'esprit lyonnais ne saisit pas la riche personnalité de Georges Finet, faite de sérieux et de fantaisie, de foi nourrie d'une grande piété alliée à une admiration émerveillée de toutes les beautés du monde, d'une fidélité sans faille à Dieu fondée sur un esprit universel d'entreprise avec un sens plus que concret des affaires, de réflexion approfondie liée à un débordement d'imagination cocasse, d'une sensibilité des plus exquises sous un tempérament qui savait parfois se montrer abrupt. Un grand vivant.

On se demande ce qu'il pouvait faire dans les ordres tant il n'y avait rien en lui de compassé et d'empesé. Il entraînait par sa vitalité et, loin d'éteindre chez les autres une telle capacité, il la suscitait. Il suffit de repenser, pour ceux qui l'ont écouté avec ravissement, à la façon dont il commentait la phrase de Paul Valéry qu'il synthétisait par ce mot sublime : « Ami, n'arrête pas ton désir[1]. »

---

1. Elle est située sur le palais de Chaillot au Trocadéro sur ce qui était l'ancienne entrée du Musée de l'Homme : « Il dépend de celui

Le D[r] Couchoud croque délicieusement les traits de personnalité qui typent les liens de Marthe et du P. Finet :

> [Marthe] « se défie du merveilleux, qui fleurit autour d'elle, sans qu'elle puisse l'empêcher. Le merveilleux ici c'est qu'il n'y a pas de merveilleux. Sa religion est haute, simple, raisonnable. Elle a donc réfléchi. Et sa première idée est qu'il lui fallait un guide pour sa culture et aussi pour ses grands projets d'action. À ce moment, il y avait à Lyon un prêtre de bonne famille… expert en affaires, et très carré ou plutôt très rond, très volubile, doué d'un grand talent de quêteur, vous persuadant qu'il fallait tirer votre portefeuille, imbattable dans le commentaire de la parabole de Lazare et du mauvais riche : "Vous donnerez comme les autres et pas le petit chèque…" ».

Moi qui ai été proche du P. Finet et qui ai la joie d'être prêtre depuis quarante ans, je n'ai jamais vu que lui pour être capable de tenir en haleine un auditoire pendant plus de deux heures d'affilée, réussissant à le faire passer du rire aux larmes, et l'inverse, à volonté. Il n'entraînait pas derrière lui, mais à la suite de la Parole qu'il annonçait[2]. Et quand

---

qui passe que je sois tombe ou trésor, que je parle ou me taise, ceci ne tient qu'à toi, Ami n'entre pas ici sans désir. »

2. Ce qui est le plus difficile à atteindre. *Cf.* ce qu'écrit saint François de Sales dans sa lettre à Mgr Frémyot de 1604 : « Au sortir du sermon je ne voudrais point qu'on dise : "ô qu'il est grand orateur…" mais je voudrais que l'on dise : … Mon Dieu, que vous êtes bon, juste et semblable chose, ou que l'auditeur, ayant le cœur saisi, ne put

il présentait un sujet spirituel difficile, une chute inopinée et cocasse déclenchait un rire salvateur et dévastateur qui détendait les nerfs et vous remettait d'aplomb à la fois, d'un coup d'un seul, et le sens du réel et celui du spirituel.

On se trompe beaucoup sur lui depuis qu'il est mort. Pendant que certains voudraient en faire un gourou qui aurait tyrannisé Marthe, les membres des Foyers et les élèves des écoles, d'autres en font un naïf trompé par Marthe. Même dans les Foyers de Charité les jeunes membres ne savent pas quoi en penser. Deux thèses se contredisent, – le P. Finet trompé par Marthe (de Meester) ou Marthe utilisée par lui (Direction des Foyers)[3] –, tandis que la réalité fut bien plus simple, en combinant tout depuis le plus naturel jusqu'au plus sublime.

Tant Georges Finet que Marthe Robin, que la vie a placés sous les yeux de tous, ont toujours su être simples

---

témoigner de la suffisance du prédicateur que par l'amendement de sa vie. » Œuvres complètes, tome XII, Annecy, p. 299-325.

3. La postulatrice, dans une émission sur RCF, le 16 octobre 2020, a déclaré : « Le P. de Meester a posé de bonnes questions et nous permet d'humaniser, réhumaniser cette figure de Marthe. Et, en tant que postulatrice, c'est ce que je désire faire. Et c'est d'ailleurs ce qui a commencé à être fait depuis 2006 dans des livres qui ont eu un peu moins d'impact et de promotion que celui-ci. » Autre précieuse précision : « Le P. Finet n'a pas aidé Marthe. Il n'a pas réalisé toute la dimension humaine de Marthe. Et il ne l'a pas aidée à se questionner et à se positionner dans sa maladie et ce qui arrivait. Ça, c'est sûr. » Le livre de 2006 dont il est parlé est celui qui insinuait la naissance illégitime de Marthe à la page 24 et qui la faisait se mouvoir à la page 69.

et naturels. Ni lui ni elle ne cachaient leurs défauts et ils savaient demander pardon avec délicatesse quand il le fallait. Ils se savaient porteurs de réalités qui les dépassaient, ils avaient une conscience aiguë de leur insuffisance et tous les témoins l'affirment, jamais le contact avec le divin ne leur est monté à la tête. Pas de position pontifiante chez Georges Finet, même s'il savait tenir son rang, et pas de posture prophétique chez Marthe Robin pendant qu'elle vivait son offrande avec tant de générosité.

C'est donc un prêtre riche de dons mais affligé d'une très grande timidité[4] qui entre dans la chambre de Marthe en fin de matinée le 10 février 1936. Marthe, qui pressent que quelque chose d'important est en train de se jouer, était « dans tous ses états » la veille quand son curé lui a annoncé la venue du prêtre qui devait lui apporter le lendemain le tableau de la Vierge qu'elle avait commandé. Elle le reconnaîtra de façon précise et en fut tout émue. Elle lui dira qu'elle l'avait vu à deux occasions : lors de la mort d'un petit garçon à Lyon où elle était en prière à ses côtés pour l'aider à lui faire faire sa première communion ; lors de l'éboulement de la colline de Fourvière dans la nuit du 12 au 13 novembre 1930 où l'abbé Finet s'était précipité pour les secours. Il avait échappé de justesse à l'effondrement de l'immeuble de la rue Tramassac dans lequel périrent

4. Le P. Finet m'a souvent dit : « Quand j'étais au séminaire, j'étais tellement timide qu'à la seule pensée de devoir prêcher un jour, je voulais tout arrêter. » Et il rajoutait malicieusement : « Ça a bien changé, parce qu'aujourd'hui, on ne peut plus m'arrêter ! »

dix-neuf pompiers. Il s'agissait de détails de sa vie qu'il était seul à connaître.

Georges Finet avait fait de bonnes études au Séminaire français de Rome. Il avait aidé son ami Alfred Ancel (1898-1984), futur supérieur général du Prado et évêque, à préparer la présentation de sa thèse devant le Pape Pie XI[5]. L'ambiance du Séminaire français était marquée négativement à l'époque par la présence du père spiritain Le Floch (1862-1950), aux positions antimodernistes et d'une sensibilité proche de l'Action Française, si bien que Pie XI dut le pousser à quitter sa charge en 1927. Il avait formé soixante futurs évêques. Contrairement à son ami Ancel, aux opinions politiques plus larges, le P. Finet demeurera longtemps marqué par cet esprit[6].

Marthe, dont nous avons vu que les souffrances n'étaient pas seulement physiques mais aussi morales, souffrit longtemps au sujet du P. Finet. D'un côté, elle se jugeait indigne qu'un prêtre de la très bonne société lyonnaise s'occupe d'une petite paysanne comme elle, en

5. Un étudiant de l'Université grégorienne avait été tiré au sort pour soutenir sa thèse devant le pape et les cardinaux. Comme je demandais au P. Finet comment ils avaient fait, il m'avait répondu : « Oh, ce n'était pas trop difficile, car les cardinaux voulaient montrer au Saint-Père qu'ils s'y connaissaient encore en théologie et donc ils intervenaient beaucoup ! »

6. À l'inverse de son frère aîné Pierre Finet (1893-1962), jésuite, qui avait des opinions plus avancées. Il fut Compagnon de la Libération. Marqué par l'esprit fonceur et audacieux des Finet, il fut le premier prêtre à célébrer la messe en vol sur un des tout premiers avions.

se reprochant de l'avoir arraché à un brillant avenir, de l'autre, elle redoutait que le cardinal Gerlier ne le laisse pas s'occuper de la fondation des Foyers. (C'est dans ces moments de doute qu'elle remettait tout en cause et qu'elle avait demandé à Marie-Ange Dumas (1913-1970), l'un des deux premiers membres du Foyer, de détruire le document de fondation. Le P. Finet ayant été malade du 20 octobre jusqu'au 22 novembre 1941, il n'avait pas pu s'occuper d'elle. Marthe s'était vue perdue.)

Elle n'avait pas totalement tort car le cardinal Gerlier se méfiait de cette nouvelle fondation à laquelle il ne voulait pas donner une apparence d'approbation. Il craignait en outre les limites du tempérament du P. Finet qu'il jugeait trop fonceur et trop enthousiaste. Mgr Gerlier redoutait également le soutien donné à Marthe par son confrère de Valence, Mgr Pic. Il ne voulait pas cautionner une possible future catastrophe. De son côté, Mgr Pic qui avait laissé le P. Finet se lancer dans d'imposants travaux pour la construction du Foyer de Charité, tremblait à la pensée de savoir qui devrait payer si ce dernier était rappelé dans son diocèse d'origine. Et tout cela se passait en pleine guerre.

Une note du P. Finet du 28 novembre 1941 rend bien compte des conséquences de la situation sur les souffrances de Marthe :

> « Marthe craignait de me voir partir définitivement. Presque à chacun de mes départs pour Lyon, le mardi, elle me disait : "Mon Père, ne me grondez pas, j'ai quelque chose à vous demander. – Quoi donc, mon

> enfant ? – Reviendrez-vous jeudi ? Allez-vous rester à Lyon ? Le cardinal va-t-il vous garder ?” Je ne pouvais que difficilement calmer ses craintes. En outre Marthe était de plus en plus convaincue que je ne pourrais pas m'habituer à Châteauneuf, que je regrettais Lyon, que ma famille souffrait de mon absence, qu'elle n'aurait jamais dû m'arracher à ma vie lyonnaise, etc. En outre, le démon lui a fait croire, une fois, que je l'avais traitée de démon. Elle en a conclu que je la méprisais et que c'était bien mérité. »

Tout ce qui se passera entre Marthe et le P. Finet jusqu'en 1981 est contenu là en germe. D'un côté, une très grande confiance réciproque, de l'autre, les divergences entre deux êtres de deux milieux sociaux très différents, dont l'un, Marthe, est plus réaliste, et de l'autre, le P. Finet, est un fonceur enthousiaste. Connaissant leurs défauts réciproques, il y aura de forts moments dignes de ceux d'un vieux couple, Marthe essayant de protéger le P. Finet de ses limites, le P. Finet se sentant responsable de la protection de Marthe.

Comme l'a très bien dit un témoin : « L'impulsion venait de Marthe, la réalisation venait du P. Finet. » Si Marthe souffrait de la crainte de perdre son père spirituel, ce dernier était très influençable et se laissait parfois embarquer à la suite des avis de l'un ou de l'autre. C'est ce qui provoquera la crise que traverseront les Foyers durant les trois dernières années de la vie de Marthe.

Il est délicat de définir la qualité de leurs rapports. On ne peut ni les opposer ni les fusionner. Ils vivront tant bien que

mal cette mission providentielle qu'ils ont reçue l'un et l'autre. Ils seront interdépendants. Un témoin a dit très justement :

> « On la [Marthe] sentait obéissante d'une façon continuelle. Et ce n'était pas manque de caractère de sa part, ce n'était pas une abdication. Quand le P. Finet faisait quelque chose qui ne lui plaisait pas, Marthe le disait… Elle restait bien elle-même en face du père. C'est ce double aspect à la fois contradictoire et complémentaire qui faisait Marthe. »

De son côté, le P. Finet était parfois plus que surpris par les demandes que lui faisait Marthe au sortir de ses extases. Je l'entends encore me répéter ce qu'il lui avait dit : « Mais, mon enfant, vous me demandez des choses impossibles ! » Très nature tous les deux, ils ajustaient leurs points de vue et c'est ce qui se réalisait.

Si l'on ne tient pas compte des tâtonnements et des perplexités qu'ont dû vivre ces deux personnes si vivantes et si sensibles, on les réduit à n'être que les exécutants d'un plan divin prédéterminé ; on leur ôte la liberté que Dieu leur a laissée et on les prive de leurs mérites personnels. Si Marthe et Georges savaient qu'ils obéissaient à un appel divin, c'était à eux d'avancer au jour le jour dans la nuit de la foi au milieu des circonstances souvent adverses. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, tout ce qu'ils ont pu, et ce serait les offenser avec Dieu que de les inscrire dans une légende dorée qui les aurait dispensés l'un et l'autre de la responsabilité et des risques de leur vie.

On comprend mieux ainsi le témoignage du P. Gabriel Imbert (1922-2006), fondateur du Foyer de Charité de Lacépède dans le Lot-et-Garonne : Marthe « n'a jamais revendiqué de rôle dans la fondation… le P. Finet disait que si on lui en attribuait un, elle pleurait : "Seule Marie est la Mère du foyer." » « Ce n'est pas votre Œuvre, soyez tout petits, disait-elle, la création de votre foyer est bien l'Œuvre de la Vierge Marie et non pas la nôtre. »

« Ce n’est pas moi qui souffre… c’est Jésus qui me consume en lui[1] ! »

Que voyait-on des souffrances de Marthe, elle qui faisait tout pour les cacher ? « Faites […] que personne ne voie et ne connaisse tout ce que je souffre », écrit-elle dans son Journal le 1er mars 1930. Marthe apparaît déjà dans ce Journal de 1930 à 1932 au sommet de sa voie mystique. Certains reprochent au P. Finet d’avoir « victimisé » Marthe dans une perspective de religion jansénisante qui aurait été la sienne. Il ne faut pas l’avoir connu, et Marthe avec lui, pour avoir le front de l’affirmer.

Le P. Finet a fait comme les autres ; il a constaté que Marthe souffrait d’une façon qui échappait à la normale. Marthe était psychiquement saine, nous l’avons vu ; elle ne cherchait pas la souffrance, mais du moment que son Dieu lui demandait de vivre ce mystère en elle, elle l’a joyeusement, il faut le dire et on y reviendra, accepté.

Elle pouvait dire avec saint Paul : (Ép 3,13) « Je vous demande de ne pas vous décourager devant les épreuves que j’endure pour vous : elles sont votre gloire » ; (Col 1,24)

1. Journal, 7 avril 1930

« Je trouve ma joie dans les souffrances que je supporte pour vous ; ce qui reste à souffrir des épreuves du Christ dans ma propre chair, je l'accomplis pour son corps qui est l'Église » ; (Ga 2,20) « Ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. Ce que je vis aujourd'hui dans la chair, je le vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi » ; (Ga 6,17) « Dès lors, que personne ne vienne me tourmenter, car je porte dans mon corps les marques[2] des souffrances de Jésus. »

Dieu a demandé à Marthe de vivre à ce degré de profondeur le mystère de la foi et elle l'a accepté en pleine conscience. On lit dans son Journal au 7 janvier 1930 : « Ne nous créons pas nos souffrances, mais quand, par permission ou par ordre de Dieu, elles se présentent, comme Jésus, comme Marie, avec Jésus, avec Marie, par Jésus et Marie, portons-les noblement, vaillamment, avec amour et en silence ; la douleur gémissante, bruyante, manque d'honneur et de dignité. » Au 17 janvier : « Oh ! que je souffre, et dans tout mon être ! Mais l'amour parle encore plus fort, plus haut que la souffrance. » Et elle complète le 7 avril : « Je sème ma souffrance et ma joie. Voilà pourquoi je suis toujours gaie et contente ».

Elle désire cacher ces grâces le plus qu'il est possible et elle le demande dans sa prière. Elle n'est pas toujours exaucée. Dieu veut, malgré elle, en faire un signe. On a le témoignage de son amie des débuts, Gisèle :

---

2. Dans le texte grec : τὰ στίγματα τοῦ κυρίου, *ta stigmata tou kuriou, les marques (stigmates) du Seigneur.*

« Un jour, après avoir quitté Marthe et dit au revoir, je pars. J'étais dans la cour. Mme Robin m'appelle : « Dites, petite. » Je me retourne. « Je voudrais bien vous dire quelque chose. Je suis bien ennuyée pour ma petite, elle saigne. » Elle me fait un signe : le cœur, la figure (front, yeux). J'ai pensé tout de suite : « Mais c'est les stigmates. – Mais qu'est-ce que c'est, les stigmates ? » Elle a cru que c'était une maladie. Elle me dit : « Regardez ce linge. » (Il était tout maculé de sang). Maman Robin : « Ce linge, je l'ai lavé, je l'ai fait bouillir, je l'ai passé à la Javel, et ça ne s'en va pas. Qu'est-ce que c'est ? – Maman Robin, il ne faut pas garder ça pour vous. Il faut que Marthe en parle à M. le curé » Elle m'a répondu : « Marthe ne veut pas que je le dise et ne lui en parlez pas[3]. »

Marthe a fait le point sur la stigmatisation avec le P. Finet dans un texte du 17 janvier 1945. Elle relate, sans le savoir, le haut état mystique que chante saint Jean de

---

3. Le P. de Meester fait grief à Marthe de ne pas avoir parlé de ce qu'elle souffrait la passion à son curé. C'est en passant un vendredi qu'il découvrit la chose. Il est intéressant de comparer avec ce qu'écrit sainte Thérèse d'Avila dans son Autobiographie : « jamais je n'allais faire connaître à mon confesseur les grâces que Dieu m'accordait, sans éprouver une peine et une honte bien grandes. Parfois il m'eût été moins pénible de lui déclarer des fautes graves, surtout quand ces faveurs étaient d'un ordre élevé. » (Ch. XXVI) ; « Lorsque Notre Seigneur me dit, il y a quelques années, que son dessein était de rendre publiques les grâces dont il me favorisait, j'en éprouvai une peine, très sensible. » (Ch. XL)

la Croix (1542-1591) dans son chef-d'œuvre *La vive flamme d'amour*[4] : « Cette souffrance et cette joie ne se mesurent pas. »

> « C'est dans cette union d'amour, devenue lumière, que Notre Seigneur révèle à l'âme ce qu'Il veut faire en elle. Que ce qui s'est passé en elle jusque-là était bien de Lui et non d'elle, sortes de phases dans la passion, soit dans les souffrances, soit dans les états d'âmes déjà vécus. L'âme a été emportée si loin qu'elle ne peut plus reculer et elle ne le veut pas : elle n'a plus de vouloirs que le Sien, car depuis longtemps elle Lui a dit de ne faire en elle que ce qu'Il veut. Notre Seigneur… ne dit pas le mot stigmatisation, mais emploie le terme "comme Lui". Il dit qu'Il va donner à l'âme les mêmes souffrances que Lui, les mêmes marques que Lui, voulant revivre en elle toute sa Passion. L'âme n'a plus à reculer et comprend et voit à ce moment ce que Jésus veut. L'âme supplie alors Jésus de faire ce qu'Il veut, sans que ça paraisse à l'extérieur, sans qu'on s'en doute autour d'elle. Jésus dit à l'âme qu'elle n'a pas à s'inquiéter de cela, qu'Il saura bien le cacher quand Il voudra, et laisser ignorer ce qu'Il fait autour d'elle dans la mesure où Il le voudra. Il le laisse ignorer quand Il veut et à qui Il veut. Il agit ainsi pour un

4. « *¡Oh cauterio süave!/ ¡Oh regalada llaga!/ ¡Oh mano blanda!/ ¡Oh toque delicado/ que a vida eterna sabe/y toda deuda paga!/Matando, muerte en vida has trocado.* » 2e strophe (Ô cautère suave! Ô caressante plaie! Ô main agréable! ô touche délicate Qui de vie éternelle a saveur Et toute dette paye! En tuant, mort en vie changeas.)

> témoignage extérieur de sa Toute-Puissance auprès de certaines âmes. Auprès d'autres, il garde le secret. Bref il conduit tout. Il n'y a plus rien de l'âme à ce moment. Jésus peut cacher ses grâces pendant des mois et dire tout à coup à l'âme : aujourd'hui tu auras à parler à un tel, à tel prêtre, etc. Il a fallu que M. le curé le voie pour que je le lui dise : il est venu un vendredi. »

Les témoins des souffrances extatiques de Marthe à partir du jeudi soir de chaque semaine se comptent par dizaines. Ils sont tous touchés au plus intime devant ce que vit Marthe. Ils savent bien qu'elle ne triche pas. Ils sont dépassés à la fois par le don de Dieu qui se vit sous leurs yeux et par la générosité inouïe de celle qui y correspond. C'est le silence d'adoration qui s'impose. Qui peut dire quoi que ce soit ? J'ai retrouvé, dans la cinquantaine de carnets intimes de mon oncle Fernand Vignon, de nombreux passages au sujet de Marthe. Je les ai publiés en 2014, mais il ne les avait pas destinés à une quelconque publication. Je donne celui-ci qui date des jeudi 4 et vendredi 5 mars 1943 :

> « La Passion n'est pas encore commencée. À genoux, nous récitons le chapelet. À peine si Marthe peut répondre. Des plaintes d'effroi. Par moments, la tête est violemment secouée par une force invisible, jetée contre la commode qui est contre le lit (divan). Il faut beaucoup de force pour la retenir. Puis ce cri angoissé : « J'ai peur ». La lutte dure. Elle se raidit, la

voix rauque : « Non ». Puis entre les plaintes, soudain, d'une voix douce : « Père, que toutes vos volontés soient faites ». Elle se livre, s'enfonce dans la souffrance, gémissant. Comme l'autre fois, elle a dit, s'adressant à l'abbé Finet : « Adieu, Père ». Et ce n'est plus que la plainte douloureuse, plus rauque par moments, mêlée encore d'effroi et de sanglots, plus rauque quand la tête complètement sur l'épaule, est soulevée et secouée avec force. Parfois, tout à coup, douce comme le murmure d'une source fraîche, une prière entre les plaintes, une prière qui s'adresse à Dieu le Père, mais trop peu perceptible pour qu'on distingue le sens des paroles… Il est bientôt 11 heures ; l'abbé Finet ferme les portes à clefs ; nous partons dans la nuit, la laissant seule et gémissante, aux prises avec sa souffrance mystérieuse.
5 mars. – Vendredi. Je dis ma messe au village, monte au Foyer, y déjeune. L'abbé Finet étant retenu, me donne les clefs, et le Père de Malherbe monte avec moi chez Marthe. Elle est à peu près dans la même position que lorsque nous l'avons quittée hier au soir, et ce sont les mêmes gémissements. Mais le visage est plein de sang ; les yeux surtout en sont remplis ; et du front, il a coulé le long des joues, le long du cou. Par moments, les gémissements se font plus pressés, plus haletants, comme devant un spectacle douloureux, et elle sanglote. De loin en loin, tout à coup, comme hier au soir, le murmure d'une prière dont je ne perçois, dans le silence soudain, que quelques bribes. « Père, si vous l'aidiez… » ou « Vos prêtres… » Mais la voix est

trop faible ; on n'en distingue que l'indicible accent de douceur et de respect. »

Monique Puillet (1918-1995), un membre du Foyer, signale comme beaucoup ce « gémissement du petit agneau qui bêle doucement, du petit agneau qui pleure sa mère. » Trois éminents ecclésiastiques de Saint-Étienne, le chanoine Bérardier, l'abbé Marteau et le secrétaire de l'évêque, l'abbé Ollagnier, sont envoyés en 1942 par Mgr Bornet (1882-1958) dans une sorte de mission semi-officielle pour le compte du cardinal Gerlier qui ne voulait pas se compromettre. Leurs observations sont touchantes :

> « Nous entrons, il est 22 heures, heure officielle (20 heures réellement). Comme la veille, la chambre est mal éclairée par une lampe électrique camouflée. Marthe gémit doucement, mais d'un gémissement douloureux. Nous commençons le chapelet… et brusquement nous voyons son corps violemment projeté à droite et à gauche. Elle va frapper durement de la tête le meuble qui se trouve entre le mur et son lit. Tout en continuant le chapelet, M. l'abbé Finet fait un véritable effort musculaire pour maîtriser ce menu corps, dont la force est maintenant étrange… Invité à mettre la main sur le sommet de la tête en appuyant vigoureusement, comme si je voulais en effet l'empêcher de bouger, je ne rêve pas, malgré la pression que j'exerce, Marthe m'échappe et va frapper violemment de la tête le petit meuble de gauche…

Nous l'entendrons plusieurs fois pousser des cris rauques comme quelqu'un qu'on saisit à la gorge et qui étouffe… [Le lendemain après-midi] Une plainte continue s'échappe des lèvres de Marthe. C'est une mélopée qu'on peut parfaitement noter musicalement avec des *crescendo* et des *decrescendo* qui va du « la » du diapason au « ré » d'en bas, qui va du « fa » au « ré », au chromatique aussi. Cette répétition, bien vite, nous émeut l'âme et l'angoisse. Le Dr Ricard nous dit que ce genre de plainte marque la douleur exacerbée et à son paroxysme. C'est ainsi qu'on gémit lorsqu'on ne peut porter aucun remède. En même temps la tête de Marthe va à droite et à gauche sur l'oreiller, d'un mouvement lent et régulier et par moments des soubresauts jettent le corps dans tous les sens. Puis nous entendons Marthe dire d'une voix presque brutale : « Oh ! Va-t'en toi ! » Elle s'adresse au démon et l'objurgation n'est pas inutile puisque quelques instants après la mélopée douloureuse de tout à l'heure fait place à une sorte de cri rauque, presque sauvage, qui dure plusieurs secondes. La mélopée reprend coupée par un « tais-toi ! » dit sur un ton de menace. Parfois, Marthe ajoute : « Oh ! Toi ! Veux-tu te tenir tranquille ? Tu n'arriveras à rien. » C'est qu'à ce moment-là sans doute, Satan lui suggère une tentation de désespoir et tend à la persuader que ses souffrances sont vaines. Puis la plainte s'atténue sensiblement. Vers 17 heures, c'est-à-dire vers 15 heures (heure solaire) nous entendons Marthe dire : « Mon Père pourquoi

m'avez-vous abandonnée ? » La tête a toujours le même va et vient. Au lieu de la mélopée tragique ce sont maintenant des : Ah ! Ah ! secs, entrecoupés, assez rapides. Puis très articulé, quoiqu'à voix basse : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains. »… Alors M. l'abbé Finet se lève, se met à genoux. Nous l'imitons. Une minute après Marthe pousse un grand cri étrange qui dure trois ou quatre secondes et d'un coup sec la tête retombe sur le côté gauche, faisant un angle très marqué avec le corps. Nous avons tout à fait l'impression qu'elle vient de mourir… Il est exactement 17 h 21, heure légale, c'est-à-dire 15 h 21 heure réelle. Nous restons plusieurs minutes dans un silence absolu à genoux… Nous nous relevons lentement, nous mettons la main devant la bouche de Marthe… aucun souffle, le visage est pâle, les joues sont sillonnées de larmes et de sang qui a coulé jusque sur la serviette qui entoure le cou. Quelques instants après nous roulons sur la route du retour, muets, l'esprit obsédé, nous avons la conviction que le contact a été pris avec quelque chose de surhumain. Nous avons touché, du moins le croyons-nous, le Surnaturel. »

La présence de Marie, Médiatrice et Mère de l'Église

Celle qui est constamment présente dans la vie de Marthe, c'est la Très Sainte Vierge Marie. Elle se manifeste ouvertement dès le début de sa vie mystique, le 20 mai 1921. Sa mère et sa sœur, Alice, ne doutèrent pas de la réalité du phénomène mais le gardèrent pour elle.

Le P. Finet, qui est le principal témoin, – comme on a trop tendance à l'oublier –, a témoigné sous serment que « la Sainte Vierge lui apparaissait tous les vendredis deux heures, et le samedi et le dimanche, au moins quatre heures par semaine. Marthe me disait : "Maman chérie est là." Je ne voyais pas. Marthe la voyait, on priait tous les deux ensemble. »

Pour mieux comprendre comment ça se passait, je cite ces confidences que j'ai reçues du P. Finet. Comme déjà écrit, son naturel était gai et primesautier, simple et sans apprêt. Pendant six mois, je ne sais plus de quelle année, il avait eu une extinction de voix qui lui interdisait la prédication des retraites. Il continuait à assister Marthe pendant ses passions, en particulier le vendredi après-midi.

Après la « mort », Marthe était pendant deux heures dans un état de déréliction totale où elle voyait le Ciel s'enfuir devant elle parce qu'elle portait mystiquement le péché du monde. Au bout de cette période extrêmement douloureuse, l'apôtre Jean intercédait auprès de la Vierge Marie qui intercédait à son tour auprès du Christ. Le Père du Ciel lui redevenait proche à ce moment-là, ce qui signifiait que les péchés étaient expiés et pardonnés.

Pendant les deux heures suivantes, Marthe, relevée dans une sorte de lévitation, entrait dans un dialogue avec la Vierge Marie. Le P. Finet me disait qu'il entendait seulement ce que disait Marthe et qu'il ne voyait ni n'entendait la Vierge Marie.

C'est dans ces circonstances qu'accablé par son extinction de voix qui l'handicapait, il se dit intérieurement : « Au lieu de tant causer toutes les deux (*sic*), vous feriez mieux de me rendre ma voix. » Cette réaction si simple et si typique du P. Finet a dû faire sourire la céleste visiteuse car la voix lui fut rendue sur le champ, à son grand étonnement.

Si je cite telle quelle cette anecdote, c'est qu'elle montre bien l'esprit de simplicité du P. Finet. C'est tout lui, comme on dit. On se fait souvent des idées fausses sur Marthe et le P. Finet. Ils ne se prenaient pas au sérieux. Et comme disait Chesterton, c'est parce qu'ils se prennent à la légère que les anges volent[1].

Marthe, donc, comprenait en profondeur la place et le rôle de Marie dans l'ensemble de la foi. « Pour vivre dans

---

1. « *A characteristic of the great saints is their power of levity. Angels can fly because they can take themselves lightly.* » (Orthodoxy, 7)

le Cœur du Christ, au cœur de la Trinité, il faut vivre en Marie. » Marie n'était pas un écran qui captait la lumière mais une transparence qui la diffusait. C'est dans ce sens qu'elle avait commandé le tableau de Marie Médiatrice de toutes grâces. Elle explique cela dans son *Journal* le 26 janvier 1930 :

> « Marie n'est pas l'auteur de la grâce, mais elle est Reine du monde de la grâce. Bien au-dessus des anges, rien ne lui reste voilé. Elle pénètre les confins de la Trinité, les confins de la divinité. L'amour du Seigneur pour sa sainte Mère est incomparable. La Vierge est tout sur le Cœur de Dieu, elle en est la trésorière bien-aimée, la médiatrice toujours agréée, la distributrice toujours approuvée, la distributrice vigilante et souveraine. L'âme qui choisit Marie pour avocate est sûre que ses prières, ses demandes seront exaucées. Jésus ne refuse rien à Marie. Elle n'a pas besoin de demander : elle puise. Tout droit lui est concédé. Le Seigneur a mis en elle toutes ses complaisances. Marie est la Vierge puissante, la Vierge pleine de bonté, la Porte du ciel… Notre Dame d'amour. Elle écoute la prière qui jaillit du cœur pur, humble, simple et confiant. On ne peut faire régner Jésus dans les cœurs, dans les familles, dans les paroisses et dans la patrie, qu'en établissant, en propageant le règne divinement bienfaisant de Marie. »

Là se trouve la source de la spiritualité mariale des Foyers de Charité. Le P. Finet avait été providentiellement

préparé à cela au Séminaire français par la pratique de la dévotion à Marie du bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort (1673-1716). Pendant mes années de théologie à Rome, je disais mon chapelet sur la terrasse du Séminaire ; j'avais retrouvé l'ex-voto qu'il avait signé G.F. avec deux de ses condisciples en reconnaissance, au bout de l'allée-jardin de la Vierge. Je ne sais pas s'il s'y trouve toujours.

C'est donc naturellement que le *Secret de Marie* de Grignion de Montfort s'est retrouvé à Châteauneuf. On ne sait pas qui l'y avait apporté. C'est d'ailleurs le seul ouvrage de Grignion de Montfort que Marthe avait lu. Elle m'en a offert un exemplaire que je garde précieusement en souvenir d'elle[2]. Toujours est-il que ce livret se retrouva mis en avant surnaturellement sur le lit de Marthe. Interrogée par Jean Guitton à ce sujet, Marthe répondra à sa façon :

> « Pour moi, dit-elle – quand je l'interroge sur la manière dont le *Secret de Marie* s'est trouvé sur son lit – elle me dit : Nous n'étions pas très chauds pour cette consécration de Saint Louis-Marie G. de M. Et c'est alors que la brochure s'est trouvée sur mon lit. Ma mère ne l'avait pas. Je n'en sais pas plus. Je crois que la Sainte Vierge l'a déposée pour nous faire faire cette consécration au Seigneur. Mais, voyez-vous, il ne faut pas s'arrêter aux détails[3]… »

---

2. Elle m'a aussi offert un livre sur Jacques Fesch quand j'étais en Terminale à Saint-Bonnet-de-Galaure.

3. Le P. Finet me disait malicieusement en retournant sa main sur sa bouche : « Je me demande bien où la Sainte Vierge l'avait piqué (*sic*) ! »

Comme cette pratique lui posait quelques questions, le brillant père Jacques Pagnoux (1922-1997), pendant longtemps bras droit du P. Finet, interrogea Marthe. « Je lui ai demandé : “Cette consécration à Marie, ça ajoute quoi ?” Elle m’a répondu : “On est toujours tenté de s’attribuer le bien qu’on fait, tandis que cette consécration nous pousse à un détachement plus grand.” » D’un mot, tout était mis en place.

À ce point du récit, deux théologiens dominicains, le R. P. Réginald Garrigou-Lagrange (1877-1964) et le R. P. Henri Manteau-Bonamy (1916-1999) entrent en piste. L’évêque de Valence, Mgr Pic, s’était rendu à Rome en mai 1940 pour la béatification de Philippine Duchesne (1769-1852), religieuse dauphinoise partie en mission au Missouri. Il en profita pour parler de Marthe Robin au pape Pie XII. Il lui avait déjà écrit à son sujet le 10 février 1940 : « Plus j’étudie cette enfant et plus je calque sa vie, par la pensée, sur celle de sainte Lydwine de Shiedam[4]. »

À la fin du rite, le 12 mai, le Pape le fait appeler au trône pour lui reparler de leur audience du 10 mai : « Quand partez-vous, lui dit le pape ? – Étant donné les évènements[5], je pense regagner mon diocèse dès demain. – Alors écrivez-moi tout ce que vous m’avez dit de Marthe. » « La conversation s’étant prolongée plusieurs minutes, des prélats murmuraient : « Voilà que le Pape donne maintenant des

4. (1380-1433), canonisée par Léon XIII le 14 mars 1890. *Cf.* J.-K. Huysmans, *Sainte Lydwine de Schiedam*, Paris, Stock, 1901.

5. La France était envahie par les armées d’Hitler.

audiences à la basilique Saint-Pierre. » Mgr Pic rédigea de fait un mémoire pour le pape.

Mussolini ayant renvoyé tous les religieux français en France à cause de la guerre, c'est ainsi que le père Garrigou-Lagrange se retrouva à Coublevie, à côté de Voiron dans l'Isère, dans le couvent qui recueillait les jeunes étudiants dominicains en théologie. Parmi eux, le jeune Manteau-Bonamy. Garrigou-Lagrange ayant reçu mission de Pie XII d'aller se rendre compte de ce qui se passait à Châteauneuf s'y fit conduire le 4 novembre 1940.

Ayant posé à Marthe la question de savoir ce qui était le plus grand chez Marie, sa maternité divine ou sa grâce personnelle, il s'attira immédiatement une réponse qui l'éblouit : « Si Marie est pleine de grâce, c'est qu'elle est Mère de Dieu. » Dans l'état de la mariologie de l'époque, c'était une nouveauté. Garrigou en fut émerveillé et en parla à ses étudiants. Il écrivit un livre pour développer l'intuition de Marthe, mais elle lui fit dire par le P. Finet qu'il ne répondait pas à la question[6].

Le jeune père Henri Manteau-Bonamy rencontra à son tour Marthe le 31 décembre 1945. Elle lui parla de sa thèse : « Marie n'est pas seulement Mère, mieux que tout autre Mère, (parce qu'elle fut conçue immaculée), mais elle

6. En pleine guerre, le P. Garrigou-Lagrange n'avait pas de documentation sous la main. Le livre parut sous le titre *La mère du Sauveur* aux éditions de L'Abeille qui étaient Le Cerf replié à Lyon. Pie XII qui avait besoin de Garrigou lui fit passer un passeport du Vatican et le rappela à Rome. Garrigou, qui était humble, recommanda chaleureusement à son étudiant, Henri Manteau-Bonamy, de faire sa thèse sur l'intuition de Marthe.

est la Mère, elle est tout entière “divine Maternité” (ce pour quoi elle est l’Immaculée Conception). C’est très important pour votre travail. »

Ayant fait quelques années plus tard une conférence devant l’évêque de Lourdes, Mgr Théas (1894-1977), sur les intuitions de Marthe, sans la citer, ce dernier le fit nommer expert au Concile Vatican II. Le pape Paul VI se fit passer un rapport écrit à ce sujet par le père Manteau-Bonamy. Les Pères du Concile hésitaient à parler de médiation à propos de la Vierge Marie craignant, en raison de l’œcuménisme, de créer des difficultés et d’empiéter sur la Médiation universelle du Christ Jésus[7].

Pendant ce temps-là à Châteauneuf, depuis un an, tout le monde priait pour que le pape Paul VI déclare Marie Mère de l’Église. Rien n’était moins sûr. À la surprise de tous, Paul VI annonça qu’il le ferait solennellement le 21 novembre 1964[8]. Mgr Paul Vignancour (1908-1987), évêque de Valence à ce moment-là, passa à l’école de filles de Châteauneuf à son retour du Concile. Tout joyeux, il déclara aux élèves qu’il avait une grande nouvelle à leur annoncer, que le pape venait de déclarer Marie Mère de

---

7. Les Pères du Concile résolurent la difficulté en intégrant la médiation de Marie dans celle du Christ : « Le rôle maternel de Marie à l’égard des hommes n’offusque et ne diminue en rien cette unique médiation du Christ : il en manifeste au contraire la vertu » (Constitution Dogmatique *Lumen Gentium,* nº 60).

8. Confirmant l’intuition de saint Paul VI, le pape François a établi par un décret du 11 février 2018 le lundi de Pentecôte comme jour pour la fête de Marie Mère de l’Église.

l'Église. Une petite lui répondit qu'elle le savait déjà puisque ça faisait un an qu'elle priait pour ça !

Le temps passa. En 1970, dans sa deuxième édition de son commentaire du chapitre VIII de *Lumen Gentium*[9], le père intégra les intuitions de Marthe, toujours sans la citer car il avait promis au P. Finet de ne pas le faire. C'est là que l'affaire se complique un peu.

Le père reçut la visite du P. Maurice Moullet qui venait de traduire en français des textes inédits du père franciscain Maximilien Kolbe qui venait d'être béatifié. Le P. Moullet s'enquit des sources du P. Manteau-Bonamy à propos de la Maternité divine. Ce dernier ne lui révéla pas que cela venait de Marthe. Le P. Moullet expliqua alors qu'il s'agissait d'idées du P. Kolbe qu'il venait de traduire pour la première fois en français.

Or, le P. Kolbe l'avait dicté en sténo sous le titre *Ébauche* le 17 février 1941, juste avant son arrestation et sa déportation à Auschwitz. Comment Marthe Robin (qui ne connaissait pas le polonais) en avait-elle eu connaissance en 1945, lorsqu'elle avait parlé presque dans les mêmes termes ? D'autant plus que le général de l'ordre franciscain conventuel avait félicité le P. Manteau-Bonamy pour la fidélité de son livre à la pensée mariale du P. Kolbe.

Ni une ni deux, le P. Manteau-Bonamy vint voir Marthe à Châteauneuf. Il lui demanda : « Pourquoi, Marthe, ne

---

9. H.-M. Manteau-Bonamy, *La Vierge Marie et le Saint-Esprit : commentaire doctrinal et spirituel du chapitre huitième de la Constitution dogmatique*, Lumen Gentium, Lethielleux, 1970, 2e édition revue et augmentée.

m'aviez-vous pas dit, en 1945, que ce que vous me révéliez sur la Vierge était dans les œuvres du P. Kolbe ? » Elle lui répliqua avec un doux petit rire : « Eh bien, voilà que les instruments revendiquent ! » Le témoignage du Père est incontestable. Comment Marthe avait pu lui parler en 1945 d'un franciscain polonais inconnu dont les écrits n'étaient pas traduits du polonais ?

La réponse paraît simple : entre Marthe et le P. Finet, le 10 février 1936, il y avait ce tableau de Marie Médiatrice, Mère de Dieu et Mère de l'Église[10]. C'est la présence de la Vierge Marie qui est la plus importante dans leur histoire et dans celle des Foyers de Charité.

---

10. Dans son récit de sa première venue chez Marthe, le P. Finet expliquait ceci : « Le curé tardant à sortir, j'enlevai les ficelles, puis les papiers qui enveloppaient le tableau. Enfin, sortant de la chambre de Marthe, l'abbé Faure m'a dit : "Marthe demande que vous apportiez vous-même ce tableau." J'ai cru que j'amenais la Sainte Vierge. En fait, c'est elle qui m'amenait auprès de Marthe. »

« Il »

Ce qui concerne l'existence de l'esprit du Mal dans la vie des chrétiens est facilement occulté bien que la dernière demande du Notre Père concerne la délivrance de sa personne[1], raison pour laquelle on met une majuscule dans : « Délivre-nous du Mal ! » Les exorcistes diocésains croulent sous les consultations et les interventions tant ils doivent aider de personnes à affronter ce genre de souffrances, courant dans notre société.

Le saint Curé d'Ars, avec son humour paysan, l'appelait « Grappin » et déclarait qu'il était bien bête car il lui annonçait lui-même la venue des grands pécheurs ! Marthe ne le nommait pas, elle disait : « Il. » Sa dernière infirmière, la bonne et douce Mlle Chaussinand, lui proposa de lui poser, pour la soulager, une perfusion. Elle refusa en disant : « Il ne la laissera pas. » Et comme elle lui offrait de rester auprès d'elle, elle ajouta : « Il me l'arrachera. »

---

1. Catéchisme de l'Église Catholique, n° 2851 : « Dans cette demande, le Mal n'est pas une abstraction, mais il désigne une personne, Satan, le Mauvais, l'ange qui s'oppose à Dieu. Le « diable « (dia-bolos) est celui qui « se jette en travers « du Dessein de Dieu et de son « œuvre de salut « accomplie dans le Christ. »

Marthe Robin fait partie des personnes suffisamment ancrées en Dieu pour « occuper » constamment l'esprit du Mal[2]. L'histoire de l'Église est remplie de ces saints et de ces saintes qui ont dû lutter « contre les esprits du mal qui sont dans les régions célestes » (Ép 6,12).

Il suffit de penser à cette humble paysanne normande de Coutances qui était l'inspiratrice de saint Jean Eudes (1601-1680), Marie des Vallées (1590-1656)[3]. Elle s'était offerte à Dieu pour endurer les peines de l'enfer afin de sauver les âmes de ses frères qui se perdaient, en particulier les sorciers normands. Sa vie est une longue suite de souffrances et de vexations du démon. Elle fut même considérée comme sorcière et possédée, mais le Parlement de Normandie la disculpa de cette accusation. C'est une grande sainte, jamais canonisée, qui fut persécutée longtemps après sa mort[4].

Dans la Cause de Marthe Robin, un des postulateurs a avoué plusieurs fois à des particuliers que s'il mettait en avant les phénomènes diaboliques de sa vie dans la présentation à la Congrégation pour les Causes des Saints, il serait

---

2. Que ceux et celles qui ont la frousse des diableries issues de l'imaginaire collectif se rassurent. Dieu ne permet pas qu'on soit tenté au-dessus de ses forces. Le livre de Jb 2,6 affirme que l'Adversaire n'a pas le pouvoir de nous tuer.

3. *Cf. La vie admirable de Marie des Vallées et son abrégé*, rédigés par saint Jean Eudes, (Textes présentés et édités par Dominique Tronc et Joseph Racapé, c.j.m.), Collection Sources Mystiques, Centre Saint Jean de la Croix, www.paroisseetfamille.com.

4. Voir la note annexe à la fin : Marthe Robin, Marie des Vallées et la Pentecôte d'Amour.

certain qu'elle ne serait jamais béatifiée. Cette confidence n'a rien d'étonnant tant les phénomènes mystiques font peur à tous. Pas seulement aux incroyants et aux rationalistes, aux neurologues et aux psychologues, mais encore et surtout aux hommes d'Église pour qui un phénomène qu'ils ne contrôlent pas est par essence suspect. La peur se retrouve alors habillée aux couleurs de la prudence[5]. Et pourtant la liberté requise par les examens des spécialistes ne les autorise jamais à recomposer les faits selon leurs propres vues.

Les faits sont là. Le P. Finet, qui était un homme très concret et très pragmatique, – combien de fois devrais-je le dire et le redire à ceux et à celles qui ne l'ont pas connu ! –, a témoigné sous serment : « Le démon lui disait toutes sortes de mensonges. J'étais obligé de la tranquilliser. Il lui disait par exemple : quand ton père [spirituel] est loin de toi, il se moque de toi. J'étais obligé de lui dire : mais non, mais non, cela ne tient pas debout. Le démon était tout le temps contre elle. » On a de lui ces touchantes notes du 24 juillet 1942, quand Marthe a été installée dans sa nouvelle chambre, dans le bâtiment construit par le P. Finet[6] :

5. Dans ce cas de négation a priori des phénomènes mystiques, la conséquence inéluctable revient à reporter sur les humains les faits d'ordre surnaturel qu'on ne peut rejeter. C'est alors l'intéressée qui porte en elle un trouble psychiatrique et celui qui s'occupe d'elle qui devient son principal persécuteur. C'est sous ce jour que la *Positio* présente et Marthe « fortement marquée par une situation psychologique lourde », et le P. Finet « prêtre tyrannique qui imposait ses propres vues ».

6. Et non par Marthe, comme l'affirme faussement le P. de Meester, en parlant « du petit appartement personnel qu'elle se fera construire. »

> « Lundi dernier au soir, aidé de Mme Cheval et de Germaine Colin, nous avons changé Marthe de lit, ce qu'on n'avait pas fait depuis 12 ou 13 ans. Nous l'avons glissée d'un lit sur l'autre, ce qui fut très douloureux. Marthe plaisante et dit qu'elle est installée dans le "château du P. Finet". "Hier au soir, avant le commencement de la passion, Marthe se plaignait aimablement et savoureusement d'avoir été retrouvée par le démon dans le château du P. Finet, devenu le château du diable, en ajoutant : dans ma chambre, au moins, il s'empêtrait dans le plancher troué, et ajoutait : ici, mon père, la Sainte Vierge ne viendra plus. C'est vous qu'elle viendra voir puisque vous êtes chez vous." »

Parmi beaucoup, les témoignages incontestables de ces deux proches. Marguerite Lautru : « On entendait taper à travers la porte qui donne vers le fourneau, on entendait très bien. Là, je l'ai souvent entendu. Le démon lui tapait la tête sur le plancher. Jamais il n'a pu la sortir de son lit. Il l'a sortie pour la mort, il ne la découvrait jamais. » Et Simone Ladret : « Je me rappelle d'une fois où on se rendait bien compte qu'elle était étranglée, c'était le démon, ça ne pouvait être que lui. Ça a duré un moment. Nous étions très angoissées. Quand elle est revenue à elle, elle a dit : "Tu sais bien que lorsque tu crois avoir tout gagné, c'est alors que tu as tout perdu." J'ai remarqué qu'elle avait tutoyé le démon. »

C'est cette victoire permanente sur l'action du Mal qu'il faut retenir, et pas les manifestations qui pourraient impressionner nos nerfs trop sensibles. On se ferait une fausse idée

en s'imaginant des démons forcément hideux. Marthe dit à Jean Guitton, qui l'interrogea à ce sujet en 1960, que le démon « éblouit ». Et elle ajoute ces détails réconfortants :

> « Quand la Maman apparaît, alors il ne peut rien sur elle. Rien. Elle est si belle, non pas seulement de visage mais de tout son être. Il imite tout, il a reçu le pouvoir de tout imiter, il imite même (et bien) la Passion du Christ. Mais il ne peut pas imiter la Vierge. Il n'a aucun pouvoir sur elle. Aucun. Quand elle apparaît, si vous voyez cette fuite, cette dégringolade de tous ces démons qui sont opposés entre eux, qui ont de la haine l'un pour l'autre. Quel spectacle, quelle bousculade ! »

Deux témoins proches parlent de formes rampantes le soir dans la ferme de Marthe. Le P. de Meester les identifie aussitôt et sans hésiter à Marthe. Il appelle ces personnes Prima, Secunda et Tertia. Les deux premières sont Henriette Portier (née en 1925) et Thérèse Rissoan. La troisième, Marthe Brosse, Tertia, nie formellement l'existence de ces formes. Non seulement elle n'a rien vu mais elle n'en a jamais entendu parler.

On a trop négligé le rapport argumenté des trois exorcistes qu'avait commandé Mgr Didier-Léon Marchand, évêque de Valence[7]. Il s'agit du R. P. capucin Paul-Marie Glatard (1918-2009), du R. P. dominicain Jean-Claude Sagne (1936-2010) et du prêtre du diocèse de Lyon, Gabriel

7. On peut lire ce rapport dans *Vénérable Marthe Robin, des témoins réagissent et parlent, op. cit.*, p. 70-89.

Isaac (1909-1997). J'ai très bien connu les deux premiers. La compétence, la science et la réputation des trois sont inattaquables.

Ils analysent ainsi les mentions de la forme : « Cette forme qui se déplace surtout la nuit, glisse, sans indication d'un effort musculaire. Elle ignore les témoins. Elle se donne à voir. Nous pensons que le démon prenait la forme de Marthe pour la faire passer pour une simulatrice (se levant la nuit en cachette). » Ces cas sont connus dans l'histoire de la mystique. Ils donnent entre autres les exemples de sainte Gemma Galgani et du saint Padre Pio qui ont été trompés par le démon qui avait pris la forme de leur confesseur[8] !

Mais c'est surtout leur conclusion générale qui est éclairante car ils affirment la victoire de la servante de Dieu sur cette action du démon si déconcertante pour nous :

> « Après la comparaison effectuée avec Agnès de Langeac, Véronique Giuliani, Benoîte Rencurel, Gemma Galgani, le Curé d'Ars, Marie-Thérèse Noblet, le Padre Pio, il semble que là où l'on rencontre des attaques particulières du démon la personne éprouvée voit :
> – un appel de réparation (à l'union personnelle aux souffrances du Rédempteur) ;
> – une grande intimité avec la Vierge Marie ;
> – une familiarité avec les anges ;
> – une mission de guide spirituel ;

---

8. Vu les « conseils » qu'ils en avaient reçus, la supercherie fut à chaque fois vite démasquée. À noter qu'il s'agit de faits établis.

> C'est-à-dire que les attaques sataniques dans la vie de Marthe sont indissociables de ces grâces mystiques et de ces appels spirituels. »

Ce à quoi ils ajoutent :

> « Nous pouvons attester *ex actis et probatis*[9]*,* en toute prudence, que les phénomènes manifestés dans la vie de Marthe Robin nous paraissent relever d'une action "du Séducteur du monde entier", du "Diable ou Satan", "père du mensonge" ; mais nous devons aussi affirmer *ex actis et probatis* que dans la vie et l'Œuvre de Marthe Robin "le Prince de ce monde" a été condamné et jeté bas. »

---

9. D'après les actes (du dossier) et les preuves.

« Un des agents de passage de l'Église vers un monde nouveau »

Marthe Robin a prophétisé la Pentecôte d'Amour. Elle s'est offerte et a souffert pour le renouvellement, plus que pour le renouveau, de l'Église. Le Renouveau a pris un sens spécifique avec le mouvement charismatique commencé dans les années soixante-dix. Une équivoque s'est alors établie et elle n'est pas encore totalement dissipée. Quelles que soient leur valeur et leur légitimité, nombre de membres du Renouveau se sont précipités chez elle avec cette idée plus ou moins avouée : la Pentecôte, c'est nous. C'est au point qu'un des postulateurs a décrit sa sublime grâce mystique de décembre 1928 comme une effusion de l'Esprit telle qu'on la reçoit dans le Renouveau.

La note juste semble donnée dans le rapport que Mgr Didier-Léon Marchand a envoyé à Rome au sujet de Marthe :

> « Marthe Robin a été l'un des agents de passage de l'Église vers un monde nouveau. Elle est née dans un milieu paysan très traditionnel. Son évolution

> personnelle l'a conduite à une vision des choses novatrice. Elle a compris qu'un monde religieux nouveau allait commencer et qu'il fallait le préparer. Dans ce monde, le laïcat prendrait une place beaucoup plus active, et celui-ci devrait être formé. C'est la raison de la fondation des Foyers de Charité dont elle fut l'infatigable promotrice. Elle anticipait ainsi certaines des intuitions de Vatican II : l'Église peuple de Dieu, le sacerdoce universel des fidèles, l'appel à la sainteté pour tous, l'évangélisation confiée à l'ensemble des fidèles du Christ, l'union des Églises et la démarche œcuménique. Elle est donc une laïque, un simple membre de l'Église, donnée à l'Église de ce temps comme une sœur, pour l'aider dans sa marche vers le Christ. »

C'est dans ces perspectives qu'il convient de replacer Marthe pour lui éviter d'être récupérée par une tendance idéologique ou l'autre dans l'Église. Elle a en effet annoncé la Pentecôte d'Amour au P. Finet dès leur première rencontre en 1936 mais il serait abusif de l'identifier avec la survenue du Renouveau.

Le fait que Marthe accueillait avec bienveillance tous ceux qui voulaient la rencontrer ne peut pas servir de justification. Peut-être est-il mieux de revenir à davantage de réalisme et d'humilité en écoutant ce qu'elle a dit au P. Livragne en 1940 : « La Pentecôte d'Amour effusion plénière de l'Esprit sur le monde. L'Église sera entièrement nouvelle. Ce sera beau… (un long silence) mais ce sera toujours la Croix. » Et il ajoute les mots mêmes de Marthe

qui prennent aujourd'hui une étonnante valeur : « Nos ennemis n'ont pas besoin de détruire nos Institutions. Nous les détruirons bien nous-mêmes. […] Il n'y aura plus rien. »

Et Jean Guitton note cette utile précision dans son carnet lors de sa visite du 29 septembre 1970 : « Le pape nous annonce l'espérance d'une Pentecôte. Il ne faut attendre non pas quelque chose de mirobolant et d'éblouissant, mais une réforme profonde et universelle[1]. » Le P. Finet ne croyait d'ailleurs pas que Marthe pensait que la Pentecôte serait pour tout de suite.

L'offrande de Marthe est pour l'unité du peuple de Dieu, pour un renouvellement du rôle des laïcs dans la complémentarité avec celui des prêtres. Elle l'avait annoncé au P. Finet lors de la rencontre fondatrice de février 1936 et elle l'a redit au P. Livragne en 1940 : « Les laïcs reprendront dans l'Église la place qu'ils avaient aux temps primitifs de celle-ci. »

C'est ce qui inspire ce qu'elle voit pour les Foyers de Charité, comme l'a noté Geneviève Lautard : « Pour elle les foyers étaient quelque chose de nouveau dans l'Église liant très fort le sacerdoce des prêtres et le sacerdoce des laïcs, une communauté de laïcs groupée autour de la paternité d'un prêtre. » C'est tout à fait envisageable si l'Église réussit à se débarrasser de la grave erreur du cléricalisme, telle que l'a décrite en 2017 le pape François dans sa *Lettre au peuple de Dieu*.

La dénonciation du cléricalisme fait craindre à certains l'abandon de la belle doctrine de l'Église sur le sacerdoce et

---

1. Propos qui prennent un sens nouveau et profond avec la Réforme de l'Église lancée par le pape François en 2013.

la paternité spirituelle[2]. Il n'en sera rien. Il ne peut s'agir que de la purification des abus engendrés par des pratiques déviantes.

Marthe prie dans ce sens : « Maman chérie, que tous les prêtres de France et du monde apprennent de Jésus lui-même à être doux et humbles de cœur, afin qu'ils aient la joie et la paix dans leur âme et toute leur vie, pour eux et pour tous. » Elle souffre atrocement pour le « terrible fléau des mauvais prêtres et des prêtres indignes » (2 juin 1933), « qui sont dans le péché en très grand nombre » (7 avril 1944), « pour les profanations et les sacrilèges, pour toute leur conduite, pour que l'abomination ne soit plus dans vos sanctuaires » (4 avril 1941). Elle prie pour les victimes d'abus : « Ayez pitié des âmes qui, à cause d'eux, ont succombé dans le vice et dans l'impiété. »

Dans sa souffrance priante, où elle demande au Père du Ciel de remettre « à flots la blanche barque de l'Église » (11 août 1944), elle a « soif de prêtres revenus à vous. » (Carnet père Faure, fin décembre 1932 ou début janvier 1933) Et pendant qu'elle porte le péché des prêtres, Marthe est le modèle vivant du sacerdoce baptismal des laïcs. L'étonnant témoignage du père de Foyer de Charité de Saint-Denis, dans l'Aude, le P. Ricart (1910-2003), projette un beau jour sur la dignité des baptisés :

> « Au cours de l'année 1979, au moment de la construction de notre nouvelle chapelle, je faisais part à Marthe de mon désir de réaliser un beau tabernacle… sollicitant discrètement ses suggestions (que

2. Voir la note développée à ce sujet dans les annexes.

> nous aurions mis beaucoup de joie à concrétiser). Sa réponse, ce fut d'abord un silence qui me parut long. Et puis sa voix s'élève avec une force que je ne saurais oublier : « Mais, père, le tabernacle, les tabernacles, c'est nous ! Je ne veux pas dire que Jésus n'est pas dans le tabernacle de nos églises. » Et elle récidive avec insistance « mais les tabernacles, les vrais tabernacles, c'est nous ! »

Et ce beau trait relevé par le P. Pagnoux : « À la suite de cette Fête (25e anniversaire du foyer) je suis monté chez Marthe pour lui montrer un article du journaliste de *La Croix* et savoir si elle était d'accord avec ce qu'il disait d'elle : « une âme privilégiée ». Elle a bondi : « Nous sommes tous des privilégiés, mon père, par le baptême. » Et on a enlevé l'expression « âme privilégiée ».

Les Foyers de Charité reçoivent ainsi leur mission de lieu d'accueil où les baptisés peuvent venir se former doctrinalement et spirituellement pour leur apostolat. Le P. Finet insistait beaucoup, dans ses retraites, sur l'apostolat du laïcat et sur la formation qui devait être la leur. Un laïc est apôtre de par son baptême et de par sa confirmation, et non par concession gracieuse du presbytère ou de l'évêché. Si on étudie bien Marthe, on y trouvera ce qu'il faut pour se purifier de la plaie du cléricalisme et du paternalisme des évêques et des prêtres.

« Les Foyers de Charité ne sont pas encore commencés »

Marthe a eu l'inspiration des Foyers de Charité, le P. Finet l'a exécutée. On s'imagine à tort une institution descendant du ciel, quasi toute faite. Rien n'est moins sûr. Marthe a toujours craint de s'être trompée. Le P. Finet, riche de grandes qualités humaines, avait le défaut d'être influençable. C'était un anxieux qui vivait dans la peur de ne pas pouvoir honorer les factures de ses grands travaux bien qu'il ait eu souvent l'occasion de constater de véritables miracles à ce sujet. Durant toute la vie du P. Finet, Châteauneuf a toujours été en chantier.

Pour Marthe, le Foyer était avant tout une aventure de sainteté, personnelle et communautaire. Le P. Finet était perpétuellement dans l'acte de foi pour le financement des Écoles, des maisons de retraites, etc. Je ne souhaite à personne, fût-on grand homme, de passer à côté d'une sainte. La sainteté émet un tel degré de lumière que les ombres des alentours en sont renforcées. Le P. Finet a été grand, quoiqu'on puisse en dire, mais il paraît tout-petit à côté de Marthe.

Je vais donner deux exemples de cette différence de potentiel. Le P. Finet m'a raconté plusieurs fois le fait suivant. Marthe lui avait dit, dans les années soixante-dix, que la Sainte Vierge n'approuvait pas l'esprit qu'il y avait dans l'École de Filles de Châteauneuf. C'est là que je l'ai entendu dire sa réponse à Marthe : « Mais, mon enfant, vous me demandez des choses impossibles. »

Toujours est-il qu'il s'était mis à la réalisation de cette demande de Marthe et qu'il a beaucoup prêché sur le fait que les Écoles de Châteauneuf étaient des écoles chrétiennes plus poussées, qu'elles réclamaient l'adhésion du jeune qui y entrait, que l'avis des parents ne suffisait pas, etc. Au bout de l'année, plusieurs dizaines de filles qui ne se sentaient pas à leur place ont quitté l'École. Elles ont été remplacées par des nouvelles recrues et la mentalité a été complètement renouvelée. On voit bien que ça n'est pas du tout commode de suivre les recommandations d'une inspirée.

Le second fait concerne la confession sacramentelle. Selon les prescriptions du droit canonique[1] de l'époque que Marthe et le P. Finet ignoraient l'un et l'autre, il était interdit de poser des questions indiscrètes, surtout sur les fautes envers la chasteté. Marthe disait au P. Finet qu'il fallait aider les âmes à se libérer de leurs fautes graves en leur posant des questions qui leur permettraient de le faire.

---

1. Code de Droit Canonique de 1917, canon 888, § 2 : Le prêtre qui entend les confessions « évitera absolument de demander le nom du complice ou de presser quelqu'un de questions curieuses et inutiles, surtout concernant le sixième commandement ; il n'interrogera pas imprudemment les jeunes au sujet de choses qu'ils ignorent. »

En outre, le P. Finet, avec l'accord de Marthe, était d'avant-garde pour l'éducation sexuelle. Ils affirmaient que le Christ se donne dans la lumière. Et Dieu sait si elle doit être faite en ces matières. Les exigences de la sainteté, qui demandent toujours plus, ne sont pas les mêmes que celle de la pratique de l'Église qui s'en tient avec raison au minimum.

C'est ce qui est arrivé pour les Foyers de Charité. D'un côté, il y avait la vision d'une communauté qui se dépassait perpétuellement dans le don de soi à Dieu et aux autres, de l'autre, celle du droit canon qui n'en demandait pas tant. On peut affirmer aujourd'hui que la hiérarchie catholique n'a pas su ou pu accomplir son travail d'accompagnement institutionnel des Foyers de Charité, même si elle est persuadée du contraire ; mais il faut également soutenir que les Foyers de Charité, un peu trop convaincus de leur origine mystique, ont été pour le moins rétifs.

C'est ce qui est à l'origine de la grave crise institutionnelle des Foyers de Charité qui a explosé durant les trois dernières années de la vie de Marthe et qui, il faut le reconnaître, n'est pas encore réglée aujourd'hui malgré toute l'énergie dépensée pour y parvenir.

S'il suffisait en tout et pour tout d'obéir aux décrets intemporels de l'administration vaticane, il n'y aurait jamais de problèmes. En même temps, l'idée la plus spirituelle soit-elle a besoin de trouver sa réalisation. Il lui faut être traduite. C'est ce malheur qui tourmente les Foyers de Charité : ils n'ont pas encore su traduire en termes institutionnels les justes inspirations spirituelles qui ont présidé à leur création.

Et donc, des prêtres à tendance cléricale s'inquiétèrent de l'avenir des Foyers de Charité. Il y a de la foi, il y a du monde, il y a des vocations, et de l'argent, se disaient-ils! Pris d'un esprit d'embrigadement, ils convainquirent le P. Finet de mandater l'un des leurs pour régler l'affaire avec la Congrégation pour les Religieux à Rome.

Le P. Finet, bien qu'ignorant en droit canonique[2], avait tout de même conscience qu'il faudrait un jour régler le statut religieux de ses communautés. C'était pourtant un sujet qui le dépassait. Il eut donc confiance en ceux qui voulaient l'en décharger et il se laissa influencer par eux[3].

Marthe, de son côté, demeurait prudente. Elle a dit au père de Foyer Régis Béton (1901-1983) le 7 février 1980 : « On est allé trop vite pour demander à Rome la reconnaissance officielle et canonique des Foyers de Charité. Rien

---

2. Je revois encore sa tête quand je lui ai appris que j'étais envoyé à l'Institut Catholique de Paris pour étudier le Droit Canon. Je lui aurais dit que j'allais me pencher sur l'influence du chant grégorien pour le bon développement de la botanique qu'il n'aurait pas été surpris davantage.

3. Un témoin dit : « Une des dernières fois que le P. Marie-Dominique Philippe (1912-2006) était au foyer, Marthe a dit : "Pourvu que le P. Finet ne se laisse pas entraîner." Elle a senti que son œuvre risquait de dévier sous l'influence de ces prêtres… » Un autre : « J'ai entendu Marthe me parler en pleurant de ces élèves de Saint-Bonnet qui étaient orientés par le P. Larrive vers les séminaires de… et de la Communauté… » À cette époque, le P. Finet devenait de plus en plus sourd. La communication passait mal entre Marthe et lui. D'après un témoin : « Marthe disait : "Il ne se confie plus à moi, parce qu'il a son confident personnel!" »

ne pressait, on a fait trop de bruit. » Pour elle, les Foyers étaient avant tout une famille : « Les Foyers de Charité sont une famille. Le P. Finet est le père de la famille des Foyers de Charité. Dans une famille on ne change pas de père. »

Le cardinal Alexandre Renard (1906-1983), archevêque de Lyon, avait été nommé directeur des Foyers de Charité avec un vicaire, l'abbé Paul Larrive (1913-2000), chargé de tout mettre au pas. Les pères de Foyers de Charité de l'époque eurent le courage de se rebeller[4].

Marthe apprend le 13 février 1980 que le P. Larrive était le représentant exclusif du P. Finet à Rome : « Tiens, dit Marthe, encore une chose que je ne savais pas. » Les pères de Foyer se rencontrent spontanément chez elle, le soir du même jour, sans repasser au Foyer ensuite. Une autre rencontre se déroule chez elle le 25 mars 1980. Elle leur dit : « Dites bien ce que vous vivez. »

Il y eut une Assemblée à La Flatière en novembre 1980 présidée par le P. Lochet (1914-2002) en présence des deux vicaires généraux de Valence et d'Annecy, à la demande du cardinal Renard. À la fin, le P. Finet dit : « Je me suis trompé[5]… » Et il demanda pardon à ses confrères de s'être laissé embarquer dans cette affaire aventureuse.

Durant ces années, Marthe a été très inquiète et a vécu douloureusement cette crise. Elle avait peur. Elle se sentait

---

4. Quand le cardinal rencontra Marthe pour l'informer de ce qui avait été décidé, il lui dit : « Rome a décidé que… » Marthe lui répondit : « Éminence, qui c'est Rome ? »

5. Au sujet du mandat qu'il avait donné au P. Larrive de négocier avec la Congrégation pour les Religieux.

espionnée. Sa nièce Marthe Brosse explique qu'elle lui a demandé d'aller vérifier s'il n'y avait pas quelqu'un dans la pièce d'à côté. Comme elle lui disait qu'elle ne voyait de trace de personne, seulement des cartons, elle s'est entendu dire par sa tante : « Regarde bien ! Tu en connais beaucoup des cartons qui se mouchent, toi ! » Un autre témoin dit : « Au moment de la crise des Foyers, les mots "trahis" et "Judas" m'ont frappée sur ses lèvres. Il y a eu chez Marthe une peur, une angoisse très profonde, qui transparaissait dans sa voix : à ses yeux l'avenir des Foyers risquait d'être dévoyé. »

Marthe avait dit au Père Régis Béton en 1952 : « Jamais de constitutions dans les Foyers de Charité. Les constitutions nous limiteraient et nous assimileraient à des ordres religieux. Les membres des Foyers de Charité ne sont ni des religieux, ni des religieuses, ce sont des communautés de laïcs, hommes et femmes, consacrés à Dieu, sans vœux, avec un prêtre à leur tête : le père. »

Le P. Finet n'était pas parfait. Il faisait tout ce qu'il pouvait, avec ses limites et ses défauts qu'il ne cachait pas, mais ses intentions étaient droites. Marthe voyait l'âme éternelle des Foyers de Charité pendant que lui comptait ce qu'il fallait dépenser pour en bâtir les murs. Ce n'était facile ni pour l'un ni pour l'autre. Le P. Finet, par la force des choses, était obligé de solliciter les donateurs, au point de s'en rendre pénible.

On a à ce sujet un trait d'humour de Marthe, si on conçoit l'humour comme la dérision de soi-même. Il est rapporté par Louis Darbouret (1922-2018)[6] en qui Marthe

6. À propos de la crise des Foyers, M. Darbouret a posé la question suivante à Marthe : « Au moment des évènements j'avais dit à

avait une grande confiance : « Elle riait d'elle-même de temps en temps. Une fois par exemple elle a dit au P. Finet : "Mettez-moi dans un fauteuil roulant, promenez-moi dans la vallée en disant aux gens de venir voir la sainte… et vous aurez des sous !" »

Il n'en reste pas moins vrai que Marthe était inquiète des dépenses parfois somptuaires engagées par le P. Finet pour la construction des Foyers. À la décharge du P. Finet, il faut dire qu'il appliquait les principes lyonnais de l'économie[7] qui reprenaient la sage formule du baron de Rothschild : « Je ne suis pas assez riche pour acheter des choses bon marché. »

De son côté, Marthe faisait des réserves : « On construit, on construit… et puis quand il n'y aura plus le père, il n'y aura plus personne dedans », a-t-elle dit à Mlle Degaud. Elle avait conscience de ce que le pape François appelle la tentation de la mondanité spirituelle[8] : On « glisse de plus

---

Marthe… « Ils prient (le P. Larrive, le P. M.-D. Philippe, le cardinal Renard) alors comment se fait-il que… ? » Elle m'a répondu : « Une chose qui manque : l'humilité. La prière oui, mais aussi l'humilité ! »

7. On raconte à Lyon l'histoire d'un riche donateur qui avait porté une fortune au directeur de l'Hôtel-Dieu dans une boîte à chaussures. Le directeur remercia beaucoup mais le donateur ne partait pas. Comme il l'invitait délicatement à le faire, il l'entendit lui dire à ce moment-là : « Est-ce que je pourrais récupérer la boîte ? »

8. À la fin du XVe siècle, les ordres religieux étaient à l'apogée de leur influence et de leur richesse dans le diocèse de Die. L'historien Jules Chevalier cite ce mot manuscrit d'un dominicain lucide de cette époque : « *Pietas peperit divitias, sed filiae suffocaverunt matrem.* » (La piété a engendré les richesses, mais les filles ont étouffé la mère). On ne saurait mieux dire le danger que fait toujours courir l'enrichissement à

en plus dans une vie mondaine… et il sera difficile de tout reprendre. »

Elle voulait avant toutes choses la simplicité et l'esprit de famille dans les Foyers. Le P. Michel de Dinechin (1914-2006), fondateur du Foyer de Cuernavaca au Mexique, qui expliquait à Marthe qu'il était incapable de devenir père de Foyer s'attira cette réponse : « Jésus se sert d'instruments tout petits, tout petits. Qu'est-ce qu'il aurait à faire avec nos grandeurs ? »

Un prêtre avisé comme le père Betton (1874-1957) émettait des réserves à sa paroissienne, Françoise Degaud : « Voyez, si jamais tout ça s'avérait faux, ça resterait comme le témoignage de notre bêtise. » Et elle commentait : « Le père Betton avait certainement perçu le fond du fond de la mission de Marthe. Il trouvait que la réalisation matérielle du Foyer, tout cet ensemble, c'était autre chose que ce qu'il avait perçu de la vocation de Marthe. »

Marthe demeurait malgré tout dans l'espérance au sujet des Foyers de Charité, comme elle l'a dit à Geneviève Lautard : « Il y a des situations menées par Satan, nous ne sommes peut-être pas assez confiants, mais la Sainte Vierge est bien plus puissante que Satan. S'il n'y avait pas de faiblesses de l'Église, elle ne serait pas humaine, mais s'il n'y avait pas Marie, il n'y aurait pas d'Église. » Elle l'a confié au P. Léon Marcel (1917-2014) en 1979 : « Les Foyers sont

---

l'Église. Le pape François cite sa grand-mère paternelle, Rosa-Margherita Vassallo (1884-1974), qui lui disait plus simplement que le diable entrait par les poches : « *Il diavolo entra dalle tasche.* »

encore dans la Passion. Il y aura la Résurrection, mais ce n'est pas encore pour tout de suite. Ce sera long. »

La vision de Marthe était nettement plus large que celle du P. Finet et même que celle des responsables du Foyer : « Les Foyers de Charité ne sont pas encore commencés. Ce qui s'y fait, ce sont de petits essais au regard de ce que Dieu désire. » Elle ajoutait : « Si nous sommes fidèles, les Foyers de Charité sont appelés à durer jusqu'à la fin des temps. »

Ce qui paraît certain, c'est que l'institution actuelle des Foyers de Charité n'épuise pas la vision que Marthe en avait ; et ce qui est encore plus sûr, c'est qu'ils se videraient et s'épuiseraient sans elle. Comme le disait l'une des deux premières membres, Hélène Fagot : « Je n'ai jamais douté de l'Œuvre des Foyers de Charité. Cette Œuvre a été payée trop cher pour qu'elle n'aboutisse pas. »

La chambre où se vit le Mystère

C'est bien connu, systole et diastole sont les deux moments du fonctionnement d'un cœur : il se contracte et se relâche, et le sang circule. C'est un rythme nécessaire à toute vie : le moment où l'on est dans son axe essentiel, et celui pendant lequel on se refait. Marthe souffrait constamment, mais il y avait un rythme. Elle n'était pas perpétuellement en extase, dans l'union de gloire après la communion ou dans l'offrande des souffrances de la passion.

Quand un chrétien est en extase, rien n'y personne ne peut l'arracher à Dieu. Ainsi sainte Bernadette (1844-1879, quand le cierge qu'elle tient en main continue de brûler sans l'incommoder, alors que des dizaines de personnes constatent le phénomène devant la grotte de Lourdes pendant la 17e apparition, le 7 avril 1858. Le témoignage du Dr Pierre-Romain Dozous (1798-1883) sur le phénomène qu'il a constaté sur la jeune Bernadette Soubirous est instructif :

> « Sa main droite se rapprochant alors de la gauche, plaça la flamme du gros cierge sous les doigts de cette main, assez écartés les uns des autres pour que cette

> flamme pût passer facilement entre eux. Activée à ce moment par un courant d'air assez fort, elle ne me parut produire sur la peau qu'elle atteignait aucune altération. Étonné de ce fait étrange, j'empêchai que personne ne le fît cesser, et prenant ma montre, je pus, durant un quart d'heure, l'observer parfaitement… Sa prière terminée et la transformation de son visage ayant disparu, Bernadette se leva et se disposa à s'éloigner de la Grotte. Je la retins un moment et je lui demandai de me montrer sa main gauche, que j'examinai avec le plus grand soin. Je ne trouvai nulle part la moindre trace de brûlure… Aussitôt je plaçai plusieurs fois de suite la flamme du cierge sous la main gauche de Bernadette, qui l'en éloigna bien vite en me disant : "Vous me brûlez[1]." »

Les faits d'extase sont avérés et nombreux dans l'histoire de l'Église. Dans cette situation où une âme lui est totalement unie, Dieu ne respecte – façon de parler – que l'obéissance. C'est donc au nom de la sainte obéissance qu'une baptisée en extase peut être arrachée de son union avec Dieu pour revenir à elle dans la vie courante qui est la nôtre. C'est quelque chose de très douloureux pour ceux qui l'éprouvent. Il leur faut du temps pour accomplir la manœuvre, si je peux m'exprimer ainsi.

Seul le père spirituel en titre, ou l'évêque du diocèse, a ce pouvoir sur une âme dont il a la charge de par son

---

1. Dozous, *La Grotte de Lourdes*, Paris, Guérin-Muller-Clanche, 1874, p. 57

ministère. Le père Léon Faure, curé du village, a rappelé Marthe à elle tant qu'il était son père spirituel, jusqu'en 1936. C'est pourquoi il explique au P. Livragne, en 1940, que « maintenant », il laisserait « mourir Marthe, son corps ne m'obéirait plus. »

On a le témoignage de Marguerite Lautru : « Je suis arrivée, sa maman m'a dit : « Marthe dort, je vais l'appeler. » Sa maman est restée je ne sais combien de temps, elle ne pouvait pas la réveiller. Elle était en extase. C'était à peu près cinq ou six ans après mon départ. »

Le P. Finet explique après la mort de Marthe : « Marthe communiait une fois par semaine. Elle était ensuite en extase pendant dix-huit heures. Le P. Garrigou-Lagrange m'a dit qu'on n'avait jamais vu des extases si longues dans l'histoire de l'Église. Il n'y a que l'évêque et le père spirituel qui pouvaient la sortir de l'extase. C'était très délicat et très difficile. On arrachait Marthe à Jésus pour la donner à l'Église. » « Il me fallait une trentaine de minutes pour sortir Marthe de l'extase. »

Ce que dit un des membres importants du Foyer, femme des plus posées et des plus discrètes, qui a tenu le Grand Foyer pendant de longues années, Mme Hélène Favre (1892-1994), permet de mieux se rendre compte de ce qui se passait : « C'était très impressionnant. J'avais l'impression que c'était très différent d'un réveil, elle semblait revenir de très loin, très loin… On sentait qu'elle était complètement absente de la terre, de quel endroit mystérieux revenait-elle ? »

Mme Favre, que personne ne pourra jamais accuser de la moindre exaltation, donne un fait des plus intéressants :

« Une autre fois, j'étais montée, le père étant absent, et il m'avait dit de rester pour la communion. C'était un autre père du Foyer… Marthe lui a dit : “Mais le Seigneur n'est pas là!” Le prêtre a ouvert la custode…, il n'y avait rien. Il est redescendu chercher la Sainte Hostie. Elle s'en était aperçue avant que le père entre dans la chambre. C'était très frappant. » Et Mme Favre rajoute, ce qui est tout Marthe : « Elle était taquine et gaie. Les gens ne se doutaient pas de cette souffrance. »

Un autre témoin important incontestable, le P. Colon, donne de précieux détails : « Du jeudi soir 22 h 10 jusqu'au dimanche ou au lundi où elle se réveillait, elle était en extase… en état de mort apparente, respiration minimale. » Et il explique la suite :

> « Tous les matins où elle recevait, le P. Finet lui humectait la langue, parce que la langue était sèche comme une éponge. Elle n'aurait pas pu parler. Il avait un petit plateau, une petite tasse, une petite cuillère, de l'eau tiède et un peu de vin blanc dans l'eau. Il lui faisait une espèce de lavage de la bouche qu'elle recrachait et qu'on jetait dans le petit évier derrière la porte. Après elle pouvait parler. »

Ce que dit Mme Jojot-Hautecœur aide à préciser : « C'est le P. Finet qui habituellement lui lavait le tour des yeux et les joues, avec une eau brûlante qu'il m'arrivait d'apporter… Il fallait cette eau bouillante pour dissoudre le sang qui avait coulé. »

Il fallait lui laver le visage. Henriette donne simplement les détails : Le P. Finet « entrait dans la chambre, lui mouillait la bouche avec un mélange d'eau et de vin blanc. Il tenait un plateau sous le menton de Marthe pour recueillir quelques gouttes qui retombaient, puis il se faisait apporter un bol d'eau chaude pour laver le visage de Marthe qui était ensanglanté chaque nuit. Marthe souffrait tout le temps. » Et elle ajoute dans son témoignage ce qu'on a déjà vu : « Elle disait toujours au père : “N'oubliez pas de fermer la porte à clef.” C'était une sécurité pour elle. Elle n'aurait pas pu sonner à cause de ses deux bras paralysés. »

Suivant les jours, elle recevait les membres de sa famille et ses amis, elle travaillait avec ses secrétaires à son courrier, et elle s'adonnait à sa grande œuvre, les colis pour les missions et pour les désemparés qu'on lui avait signalés. Marguerite Lautru note un fait qui a frappé toutes les personnes qui ont aidé Marthe à les confectionner : « Elle savait tout ce qu'il y avait dans sa chambre, et où c'était. Quand elle vous demandait une chose, c'était très précis. »

Elle suivait la marche de la ferme et Thérèse Rissoan nous en apporte des détails touchants : « J'ai porté des petits lapins chez Marthe qui leur faisait des “mimis”. C'était une petite récréation ensemble… C'était pareil pour les poussins… Marthe se souciait d'une vache méchante et s'inquiétait même quand nous allions la traire. »

La vie était agréable en présence de Marthe. Françoise Degaud en témoigne : « J'ai passé des heures près d'elle, elle était tellement simple et fraternelle, elle se mettait tellement à notre niveau, elle était tellement humble. » Les *fiorettis* de

Mme Jojot-Hautecœur sont d'une bouleversante simplicité. Par exemple, pour la confection des colis :

> « Ayant à lui acheter des affaires qu'elle devait mettre dans un colis pour un prisonnier, Marthe me dit : "Achetez ce qu'il y a de plus beau." Et après un temps d'une voix inoubliable tant elle contenait d'amour et de respect : "pour nos seigneurs les pauvres, pour nos seigneurs les malades". »

Pendant une pause dans ce travail, Marthe demande à Madame Jojot-Hautecœur si elle connaît la mélodie de Gounod et elle chante d'une voix très douce le poème de Sully-Prudhomme. Marthe l'a fait aussi avec Paulette Plantevin (1907-1993), une autre de ses secrétaires, que j'ai connue car elle était la tante de mon curé, le père Jacques Siaud (1924-2008), quand j'étais vicaire à Montélimar. Mlle Plantevin raconte combien, une fois qu'elle traversait une épreuve douloureuse pour elle, à Vaison-la-Romaine, où elle habitait, elle a chanté cette chanson de Marthe et elle a alors senti sa présence de façon très sensible, ce qui l'a aidée à passer le cap[2] :

> *Ah ! Si vous saviez comme on pleure*
> *De vivre seul et sans foyers,*
> *Quelquefois devant ma demeure*
> *Vous passeriez.*

---

2. « Prière » de Sully-Prudhomme, *Les vaines tendresses*, 1875, mis en musique par Charles Gounod en 1876.

Si vous saviez ce que fait naître
Dans l'âme triste un pur regard,
Vous regarderiez ma fenêtre
Comme au hasard.

Si vous saviez quel baume apporte
Au cœur la présence d'un cœur,
Vous vous assoiriez sous ma porte
Comme une sœur.

Si vous saviez que je vous aime,
Surtout si vous saviez comment,
Vous entreriez peut-être même
Tout simplement.

Marthe Brosse, nièce proche de Marthe, nous révèle l'ambiance plutôt détendue :

> « J'entrouvrais les volets, je l'appelais, elle ne m'entendait pas toujours arriver, et nous terminions ensemble le chapelet[3] qu'elle avait commencé, puis nous nous transmettions les nouvelles que nous savions ; et, suivant les jours, voir le courrier, défaire les paquets, regarder les dons des retraitants, feuilleter quelques revues et parfois lui lire un article, lui dire les visites de la semaine… Vers le soir, je m'occupais des fleurs et, quand c'était nuit, j'ouvrais progressivement

3. Avec Marthe, on ne méditait pas les mystères douloureux pour ne pas la faire retomber en extase.

> les volets pour qu'elle ait plus d'air. L'été, on levait le rideau, on ouvrait aussi les deux portes qui vont à la cuisine. »

Marthe avait besoin d'air. Le D[r] Assailly a relaté un fait dont la signification sera certainement à creuser par des spécialistes. Je le donne en entier bien qu'il nous fasse revenir aux moments d'extase de Marthe :

> « Je n'ai, quant à moi, assisté qu'à un portement de croix, un vendredi matin, mais qui m'a laissé des impressions si fortes que j'arrive difficilement à les exprimer. Nous étions quatre près de son divan… Si j'avais eu un doute quelconque sur la moindre comédie possible, de la part d'une hystérique éventuelle, il se serait dissipé aussitôt. Quelle réserve, mais quelle profondeur et quelle vérité dans les efforts, les soupirs, le harassement sous le poids de la croix et des péchés du monde ! Les gémissements eux-mêmes étaient comme étouffés et le corps de Marthe presque immobile. Au bout d'un certain temps, les plaintes diminuèrent d'intensité et j'en vins à exprimer à l'oreille du P. Finet la crainte que j'éprouvais de voir notre amie faire une syncope. "Oui, nous dit-il. Nous sommes trop nombreux dans cette petite chambre. Marthe manque d'air !"… Le Père ouvrit la fenêtre toute grande et pris sous le lit un objet en jonc avec manche que nous trouvions jadis chez nos grands-mères et qui servait à battre les tapis. Il ventila Marthe pendant une demi-minute environ

et les manifestations reprirent leur tonalité du début, provoquant chez nous les mêmes émotions. »

« Mes réactions de médecin me firent ensuite penser que si Marthe n'avait pas besoin d'autre nourriture que l'Eucharistie, il lui fallait néanmoins de l'air pour vivre et de l'air humide, car l'on entretenait en eau la petite cuvette qui se trouvait sur le rebord de la fenêtre qu'elle ne pouvait évidemment atteindre[4]. »

4. Alain Assailly, *Marthe Robin, témoignage d'un psychiatre*, Éditions de l'Emmanuel, 1996, p. 100-102.

« Je t'aurai jusqu'au bout. »

La fin de la vie de Marthe n'est pas un morceau antique d'hagiographie. Aucune odeur de sainteté. Marthe s'est donnée jusqu'au bout, comme elle l'avait prié dans sa passion du Vendredi saint 25 mars 1932[1] : « Si je dois quitter ce monde par la mort la plus terrifiante, la plus crucifiante, elle peut venir, je serai préparée à suivre son captivant appel… » Elle fut exaucée.

Cela a commencé en janvier 1981, à une période où il faisait un froid intense. Elle avait l'impression que sa colonne était tordue. Elle dit à Simone Ladret qu'elle avait le tétanos[2]. Le 18 janvier, une analyse de sang du P. Finet

1. À noter que c'était le 29e Jubilé de Notre-Dame du Puy-en-Velay, chaque fois que le 25 mars, fête de l'annonciation, coïncide avec le vendredi saint.

2. Ce détail est très intéressant. Il renvoie à la guérison de G. P., père de 8 enfants, en 1938, fait attesté par de nombreux témoins, à La-Motte-de-Galaure. Voici le fait : ayant attrapé le tétanos, et étant déjà à un stade avancé, sa tante qui habitait Châteauneuf avertit Marthe. Voici le témoignage de son épouse : « Nous avons constaté, avec les personnes qui se relayaient auprès du malade, que dans l'heure qui a suivi la demande de prières à Marthe Robin, l'état de santé de mon mari s'est trouvé amélioré… Sa tante,

révèle un pic glycémique, à la limite du coma diabétique. Il annonce à Marthe qu'il doit être hospitalisé à Lyon. Marthe s'y oppose et demande qu'on fasse une neuvaine à la Sainte Vierge[3] avec les élèves et les membres du Foyers, sans préciser l'intention. Le P. Colon, très inquiet, explique que le P. Finet a commencé à refaire surface au 7e jour de la neuvaine.

Il était malgré tout très fatigué et le samedi 24 janvier, il a oublié de fermer la fenêtre de la chambre de Marthe. Comme Marthe était enfermée, selon son désir, car ça la rassurait, personne ne s'est inquiété outre mesure. Or, il gelait à pierre fendre. Ceux et celles qui veulent à tout prix la faire se mouvoir ont ici la preuve qu'elle ne pouvait pas le faire. Si elle n'avait pas été bloquée dans son lit, quoi de plus simple, elle se serait débrouillée pour repousser les battants de sa fenêtre. C'est donc le dimanche après-midi[4] qu'un membre du Foyer, Monique Puillet, est allé prier derrière la maison devant la fenêtre. Elle s'est aperçue qu'elle était grande ouverte. Elle l'a vite signalé et la fenêtre

---

Mme…, a expliqué à la famille : « On peut dire que c'est un miracle car Marthe a pris le tétanos à la place de G. pour obtenir sa guérison. » Par gentillesse pour Marthe la famille a voulu garder le secret de la guérison de M. P. jusqu'à son décès en 1981… Marthe se défendait toujours d'avoir fait quelques faveurs : « C'est la Sainte Vierge qui a guéri M. P. » À ce sujet, il faut signaler que plusieurs guérisons d'enfants malades dans la vallée de la Galaure ont été constatées après qu'on eut demandé à Marthe de prier pour eux.

3. Une dizaine du chapelet avec la prière : « Ô Mère bien-aimée. »

4. Un témoignage parle du lundi 26 après-midi.

a été refermée. Marthe a dit ensuite qu'elle avait pris froid et qu'elle était comme un glaçon.

Elle était déjà très fatiguée. Son état s'est aggravé et elle s'est mise à tousser de façon très violente. Comme elle ne pouvait pas avaler, on ne pouvait rien lui donner. Elle ne pouvait pas expectorer non plus. Cet état impressionnait très douloureusement les personnes qui l'ont accompagnée pendant les derniers jours de sa vie dans cet état de souffrance.

Comme le précise Marthe Brosse : « C'était très dur de l'entendre tousser sans pouvoir rien faire pour la soulager : elle ne pouvait ni avaler ni cracher… » La toux lui provoquait de terribles soubresauts. Détail prosaïque que nous avons déjà brièvement évoqué, il a fallu lui donner plusieurs fois le bassin. Marthe se sentait comme bouchée. Y avait-il une hémorragie interne ? Personne ne pourra jamais le dire.

Le mardi après-midi, alors qu'un rendez-vous était pris pour qu'elle reçoive sa nièce Marie-Hélène Gaillard, qui devait rencontrer Marthe pour le compte de sa sœur Colette Foulon à qui elle voulait dire quelque chose, le Foyer, coutumier du fait, a annulé le rendez-vous en disant que Marthe était trop fatiguée, mais a fait passer à sa place la visite du responsable d'une Communauté nouvelle[5], avec son épouse. Marthe dit : « Oh non ce n'est pas possible, je ne pourrai pas. » Puis elle s'est reprise : « Faites-les entrer mais ce sera très court. »

La dernière lecture spirituelle qui lui a été faite est celle du beau livre sur saint François d'Assise du père Éloi Leclerc,

5. Voir la note annexe sur l'instrumentalisation dans la vie de Marthe.

La sagesse d'un pauvre. Elle s'est également intéressée à ce qu'on lui lisait dans *La Croix* sur Mgr Jean-Marie Lustiger qui venait d'être nommé archevêque de Paris. On lui avait lu des passages de l'encyclique sur la Miséricorde divine du pape Jean-Paul II, mais elle a calé. M. Darbouret lui avait dit qu'il fallait s'y reprendre à trois fois pour la comprendre. Elle a simplement dit : « C'est le style du pape[6] », et elle a évoqué le beau style de Paul VI.

Le mercredi 4, elle était toujours très souffrante. Elle a malgré tout répondu aux différentes questions qu'on lui posait pour son courrier, pour la confection des colis, pour des nouvelles de membres de sa famille, pour des naissances chez des anciennes élèves, etc. Elle a demandé qu'on répande dans sa chambre quelques gouttes d'eau de lavande. Au bout d'un moment, elle a dit : « Ça sent fin. » Le soir, le P. Colon lui a donné la communion. Un moment avant, elle lui a dit, ce qui l'a frappé : « Aidez-moi à offrir. »

Le jeudi 5 février, Marthe est brûlante de fièvre et la toux n'arrête pas de la secouer. Le P. Finet la quitte en disant où il va pour qu'on puisse le joindre en cas de besoin. Il est très inquiet. En début d'après-midi, plusieurs personnes disent le chapelet dans sa chambre mais elle est épuisée. Mlle Chaussinand, l'infirmière, passe une demi-heure avec elle vers 15 heures Marthe a redemandé qu'on dise le

---

6. George Weigel, *Jean-Paul II, témoin de l'Espérance*, JC Lattès 1999, p. 221. Il signale la plaisanterie des prêtres de Cracovie sur le style difficile de Karol Wojtyla. Si un prêtre devait se retrouver au Purgatoire pour mauvaise conduite, sa principale pénitence serait de lire son livre *Personne et Acte* !

chapelet vers 17 heures mais les participants le font à voix basse tant elle est mal. Elle n'en peut plus.

Les personnes qui sont habituellement à son service, Henriette et Thérèse, mais aussi Marie-Thérèse Gille (1940-2017) et Louis Darbouret, sont là pour accueillir le P. Finet avec M. Barrès qui le conduit vers 20 heures Vers 22 h 10, le P. Finet s'en va en fermant la porte[7]. Il demande à Henriette et à Thérèse qu'on vienne le chercher si elles entendent quelque chose la nuit. Marthe avait demandé à Henriette qu'on rajoute un deuxième coussin :

> « Marthe m'a parlé : « Je ne sais si j'ose vous le dire. » J'ai dit à Marthe : « Dites ». - « Il (le démon) m'a tapé la tête par terre contre le lit. C'était épouvantable. Si vous pouvez me chercher un second coussin de la grandeur de celui-là, ce serait moins bas. On demandera au père s'il veut bien qu'on le mette ce soir. »

Normalement, c'était le jeudi soir que Marthe entrait dans l'extase de la Passion. Elle est donc laissée tranquille comme de coutume. Le vendredi 6 février au matin, Thérèse et Henriette n'entendent pas Marthe tousser, mais elles poursuivent leur labeur habituel. Le P. Finet, comme il le fait depuis 45 ans, arrive pour assister Marthe dans son extase de la fin de la Passion, vers 17 heures. Il trouve la pièce en désordre et Marthe au pied de son lit, pour la première fois. Les coussins sont épars et le rideau est soulevé. Elle est toute

---

7. Henriette Portier : « Elle a demandé au Père de bien fermer la porte. Elle le lui a redit deux fois. »

glacée. Il appelle Henriette pour la remettre dans son lit. Elle n'est pas dévêtue mais elle a des immondes pantoufles aux pieds que personne n'a jamais vues[8].

Finalement, Henriette fait comprendre au P. Finet, désemparé, que Marthe est morte. Il fait appeler le P. Colon et le P. Bondallaz. Le Dr Michel Andolfatto (1934-1918) et le P. Colon établissent l'heure de la mort aux environs de 17 h 30, diagnostic qui sera confirmé par le Dr Jean Sallier, appelé en renfort à la demande de Mgr Marchand qui est présent sur les lieux vers 21 h 30. La famille de Marthe, avertie par le P. Bondallaz vers 22 h 30 arrive aussitôt. À partir de ce moment-là, jusqu'à la mise en bière, Marthe n'a plus jamais été seule. Il fallait veiller que ceux qui venaient la saluer ne prennent ou n'arrachent rien pour avoir un souvenir.

Marthe a été retrouvée avec « un visage d'épouvante », les yeux et la bouche ouverte, sans trace de sang – signe qu'elle n'avait pas vécu la Passion comme à son habitude. La mort a ensuite fait son œuvre et le visage s'est détendu et a retrouvé un aspect serein. Une astuce de la Mère Lautru, en mettant du coton dans la bouche qui n'avait plus de dents, a évité au thanatopracteur de lui coudre les lèvres.

L'imagination populaire s'est emparée de cette mort dont on n'a pas tous les détails. Mais pas seulement les gens

---

8. On a beaucoup glosé sur ces pantoufles. Le témoignage de Marthe Brosse, qui les lui a enlevées, ainsi que celui des membres du Foyer qui s'occupaient d'elle, est formel. Elles ne les ont jamais vues. Détail sordide, ces chaussons puaient et étaient d'une saleté repoussante. Pour le moment, aucune explication satisfaisante n'a pu être fournie.

simples, puisque les postulateurs ont émis, sans rire, l'hypothèse de la locomotion de Marthe. Toutes ces conjectures à préjugé unique sont d'autant moins crédibles qu'elles sont toutes plus passionnelles les unes que les autres, parfois sous apparence de connaissance savante.

Marthe nous a échappé jusque dans sa mort[9]. Mais si nous avons commencé ce chapitre par la phrase de son journal où elle disait qu'elle était « préparée » à suivre « l'appel captivant » de la mort « la plus terrifiante » et « la plus crucifiante », – ce en quoi elle a été totalement exaucée –, il faut terminer en la complétant pour montrer la perspective dans son entier :

> « … Et quand le ciel s'ouvrira pour m'accueillir, j'oserai alors penser que c'est bien mon tour de tomber pour toujours dans les bras de mon Père. Il me semble qu'au ciel je serai tout près de ceux que j'aurai aimés, de tous ceux qui m'ont fait du bien, surtout celui de m'avoir guidée vers le Bon Dieu. À mon tour, par Marie, je les guiderai à Jésus, l'éternel Amour, je leur apprendrai, je les exciterai à aimer toujours et toujours davantage, je les aiderai à se perdre totalement en lui, à devenir "un" avec lui. Combien alors je leur prouverai à tous ma reconnaissance. »

9. *Cf.* le commentaire tout simple fait par M. Barrès à son voisin, le Dr Charles Frey (1909-2000) : « Marthe nous a été enlevée parce que personne ne l'écoutait plus. »

L'esprit du Mal qui l'aura persécutée durant toute sa vie en la tentant, en lui mentant perpétuellement, et en lui disant qu'il l'aurait jusqu'au bout, se retrouve roulé et défait définitivement par cette humble paysanne qui aimait tellement son Dieu qu'elle va au-devant de Lui les bras emplis des gerbes de la moisson des âmes : « Tu as prodigué la joie, tu as fait grandir l'allégresse : ils se réjouissent devant toi comme on se réjouit de la moisson. » (Is 9,2)



Troisième partie

« Est-ce la chambre de notre Dieu ? »[1]

« C'est pourquoi voici mon corps en travail
à la place de la chrétienté qui se dissout.
Puissante est la souffrance
quand elle est aussi volontaire que le péché[2]*. »*

---

1. Citation tirée d'un poème de Loys Labèque (1869-1941), poète landais et aventurier mystique, publié dans Les églises parlantes, Éditions Sansot, Paris, 1926. J'ai mis ce poème en conclusion. Pour le comprendre, il faut savoir que dans le Dauphiné, grâce à Olivier de Serres (1539-1619), la culture du ver à soie était partout répandue jusque dans le premier quart du XXe siècle. On nourrissait les vers avec des feuilles de mûrier dans des chambres chauffées. Le fil de soie était tissé à Lyon et à Saint-Etienne. Les mûriers ont aujourd'hui presque disparu mais il y en avait partout.

2. Paul Claudel, *L'annonce faite à Marie*, acte III, scène II.



La vie de Marthe s'explique-t-elle sans Dieu[1] ?

Comment comprendre une vie disloquée[2] par autant de souffrance ? C'est impossible. Et ça l'est davantage si l'on pense qu'elle était acceptée en profondeur. Et pourtant Marthe n'est pas une masochiste, elle ne trouvait pas que c'était bien quand ça faisait mal. Elle n'en éprouvait pas une jouissance particulière. Chaque semaine, elle renouvelait avec beaucoup d'appréhension ce retour de la passion.

Un témoin a donné ce témoignage du soir de la célébration du 25e anniversaire des Foyers, en 1961, pendant que le P. Finet rendait compte à Marthe de ce qui s'était passé avec les personnalités[3] et les fidèles venus pour l'occasion :

---

1. *Cf.* le mot de la Mère Claret de la Touche dans son Journal intime en 1905 : « Dieu est tout entier expliqué par ce mot Caritas, car l'Amour explique tout, quoiqu'il soit lui-même inexplicable. »

2. Dans une lettre du 24 août 1954, Marthe fait écrire : « Je vis dans l'immensité de la joie et, en même temps, dans la dislocation de la douleur. »

3. Dont le cardinal Gerlier pour qui c'était la première fois qu'il manifestait son soutien à l'œuvre. Dans son toast, il compara Marthe Robin à Bernadette Soubirous.

> « Marthe demande : “Pourquoi avez-vous parlé de moi ? Je vous avais dit qu'il ne fallait rien dire.” Elle s'attire cette réponse : “Mais que voulez-vous ? J'ai peut-être mal fait. J'ai pensé bien faire. Voilà tout.” Marthe : “Mais mon père ! Vous avez dit trop de choses sur moi. Le début était bien, mais vous en avez trop dit ensuite. Et il y a une chose que vous n'avez pas dite, c'est que le Jeudi, je vous ai dit parfois : Non, je n'y arriverai pas. Et il viendra un jour où je refuserai.” Le P. Finet s'en tire par une réplique bien dans son style : “Ah oui. C'est peut-être vrai. J'aurais pu en dire plus. Je n'ai pas parlé de l'extase de la communion.” Et Marthe de dire : “Oh ! Heureusement, père, que vous n'avez pas parlé. Cela il fallait le garder caché.” »

On voit bien combien Marthe ne s'en croit pas pour ce qu'elle vit. Il y a la souffrance, mais il y a surtout la vie avec Dieu qui lui permet de l'affronter. La part humaine de Marthe n'en reste pas moins très sensible et c'est ce qu'elle met en avant : « Il viendra un jour où je refuserai. » Et, en même temps, il y a la reconnaissance du profond du mystère qui est ce que les mystiques appellent « le secret du Roi[4] ».

Dieu est simple, infiniment simple ; jamais simpliste. C'est son propre de simplifier tout ce qu'il a créé dans une infinie variété. Il unifie ceux qui s'approchent de lui ou, pour dire plus juste, dont il s'approche. Beaucoup désirent s'approcher de Dieu mais cela ne les simplifie pas pour autant : ne sachant pas se désapproprier d'eux-mêmes, ils

---

4. Référence au livre de Tb 12,7.11.

lui font écran. Quand quelqu'un laisse Dieu agir et enlever en lui ce qui fait tache, ce que Jésus appelle le renoncement à soi-même et à ce qu'on a (Lc 9,23 et 14,33), il s'unifie et se simplifie. Et il se met à inviter les autres à en faire autant.

C'était le cas de Marthe Robin. Elle a laissé Dieu libre en elle et il l'a conduite par des chemins, vertigineux pour nous, de purification et de simplification. Et elle est devenue une source cachée, unifiée et unifiante. C'est ce qu'a relevé par la suite un témoin qui était scout pendant la guerre et qui la rencontrait :

> « J'ai bien des fois témoigné du pouvoir qu'avait Marthe de simplifier les situations que nous compliquions à plaisir. Elle savait dénouer les nœuds intellectuels et spirituels. C'est alors que coulaient en abondance et à nouveau dans un esprit et un cœur qui n'étaient plus étranglés, les grâces de la foi, de l'espérance et de la charité. »

Une vie d'une densité comme la sienne est comme un vaste massif montagneux que chacun peut aborder selon son niveau. Celui qui n'aime pas la montagne n'y va pas. Celui qui veut en tirer profit trouve ici où là de quoi exploiter selon son esprit d'entreprise. Certains entreprennent même de la démolir pour l'araser tandis que d'autres le font pour leur propre profit. L'un ou l'autre peut s'en tenir à un site splendide et les plus forts techniquement se lanceront dans l'ascension d'un des pics ou d'une des falaises. Pour s'en tenir à cette comparaison, c'est seulement celle ou celui qui

aura la vision d'ensemble de la montagne qui en comprendra la beauté et pourra s'émerveiller dans l'admiration.

Pour prendre une autre image, afin de comprendre la nécessité de trouver un point d'unité pour saisir l'ensemble d'une situation, il faut en trouver le barycentre ou le centre de gravité. Ce qui est utile pour les réalités physiques l'est également pour les questions spirituelles. Saint Augustin l'a gravé dans une formule qui a traversé les siècles : « Mon poids, c'est mon amour ; où que je sois porté, c'est lui qui m'emporte[5]. »

Où est le barycentre de l'âme de Marthe ? Suivant le point de vue, certains nieront l'existence de ce qu'elle a vécu en réduisant le tout à une question de crise de foie, d'ordre hépatique. Quelqu'un davantage porté sur la psychologie, avec raison, parlera de dépression nerveuse. Un autre, plus subtil et plus savant, parlera des sciences neurocognitives. On en trouvera pour s'arrêter aux aspects qui relèvent du domaine paranormal. À chaque fois, on trouvera des éléments pour étayer un début d'hypothèse.

Mais l'explication qui prendra en compte tous les éléments, chacun à son niveau, se trouve en Dieu. C'est ce qu'a dit l'un des experts fort judicieusement : « On ne peut pas échapper au surnaturel pour comprendre la personnalité de Marthe et sa vie. » Les membres de sa famille l'avaient compris bien vite.

Marthe Brosse le dit sobrement pour les maladies de sa jeunesse : « La famille a fait le maximum pour la soigner à

5. *Confessions* XIII, 9 : « *Pondus meum, amor meus ; eo feror, quocumque feror.* »

ce moment-là. Mais après, ça ne relevait plus de la maladie. » Une de ses petites-nièces, Colette Foulon l'affirme : « J'ai su, très jeune, que la vie de Marthe était un phénomène qui échappait à la médecine. » Et lorsqu'elle assiste à une des passions de sa tante, elle ne peut s'empêcher de faire le lien avec l'invisible : « On voyait que Marthe avait souffert ; elle était comme morte et c'était la première fois que je la voyais ainsi. J'ai compris alors ses relations avec le Ciel. »

Le P. Livragne a recueilli le témoignage d'une des sœurs de Marthe, Alice : « J'étais dans sa chambre, j'étais dans son lit, quand le Seigneur lui a demandé si elle acceptait que la Passion du Christ vive en elle. Je ne savais pas ce qui se passait, mais ma sœur [Marthe] était allongée auprès de moi, son visage lisse et serein, les yeux fermés ; mais moi, j'étais assise, je tremblais de tous mes membres parce que la chambre brûlait, brûlait, brûlait… […] Je n'ai su que très longtemps après ce qui s'était passé chez ma sœur. Car, dans la famille, nous n'avons rien compris à ce qui se passait. Les médecins nous ont dit : C'est fini. Mais elle n'est pas morte ; alors ils sont revenus et nous ont dit : Cela ne nous concerne plus. Alors notre sœur nous a été arrachée… »

Ce témoignage très peu connu montre que Marthe porte ce que les mystiques appellent le secret du Roi. Les personnes qui le reçoivent font tout pour le cacher aux autres durant leur existence, ce qui est le cas de Marthe qui s'est ingéniée à faire disparaître tout ce qui avait une apparence de merveilleux dans sa vie. Mais une fois que la personne est morte, il convient d'appliquer ce que l'archange Raphaël dit à la fin du livre de Tobie : « Il est

bon de tenir caché le secret du roi, mais les œuvres de Dieu, il faut les célébrer et les révéler comme elles le méritent. » C'est pourquoi le moment est venu d'admirer les merveilles que Dieu a accomplies dans la vie de Marthe Robin.

Le Mystérieux, le Mystérique et la Mystique

Un texte sur la psychologie des mystiques qui se trouve convenir remarquablement à Marthe, bien qu'il n'ait pas été écrit à son intention, a été donné par le grand philosophe Henri Bergson (1859-1941) dans *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932). La longueur de la citation le fait reporter dans les annexes. C'est pourquoi nous passons directement à la distinction entre le Mystérieux et le Mystérique que donne le Père Livragne :

> « Je n'ai jamais questionné Marthe sur l'aspect extérieur de son mystère, sur les phénomènes physiques, ces faits extraordinaires, ce merveilleux qui attire la curiosité et ne satisfait qu'elle, parce que ce n'est que l'écorce du mystère. Ces phénomènes (stigmates, absence de toute nourriture, de toute boisson, de tout sommeil) n'ont pour but providentiel que d'être un signe attirant l'attention et une preuve que ce visible constatable montre qu'il se passe intérieurement des évènements totalement invisibles et entièrement surnaturels, divins.

> Ces apparences extérieures, réelles, appelons-les : le Mystérieux, ce qui se voit et ne s'explique que par des raisons naturelles. Ce qui secrètement s'accomplit, appelons-le : le Mystérique, ce qui est invisible, du surnaturel pur, qui ne peut être révélé que par l'âme qui le vit en son expérience intime : participation personnelle réelle au mystère du Christ. »

Deux textes de deux grands spécialistes de l'étude des mystiques vont nous aider à élargir les horizons. Le premier est celui du célèbre abbé Henri Brémond (1865-1933), de l'Académie française, auteur de la monumentale *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, en 11 volumes parus de 1916 à 1933. Un passage de l'Appendice du second volume, *Notes sur la mystique* me paraît convenir au cas de Marthe Robin. La citation qu'il fait à la fin de son texte est d'un grand jésuite, Léonce de Grandmaison (1868-1927) :

> « Je n'ai pas à démontrer scientifiquement la valeur du témoignage des mystiques. Pour ma part, leur seule histoire m'assure que dans l'ensemble ils ne peuvent être ni des simulateurs ni des visionnaires. En effet bien que nul d'entre eux ne soit jamais banal, tous néanmoins, ils traduisent, à leur façon, une même expérience. Ils ont beau ne pas se connaître, ils semblent toujours se copier les uns les autres. C'est là peut-être ce que leur histoire présente de plus émouvant. La différence de tant de témoins « ne fait

> que rendre plus frappant » l'accord de leurs témoignages ; « italiens, anglais, néerlandais, allemands, espagnols ou français ; moines ou séculiers ; théologiens ou simples ; contemporains de saint Bernard ou de Philippe II […] ; écrivains de race ou paysans presque illettrés ; à côté de particularités multiples […] de grandes lignes se dégagent, toujours les mêmes. Des nœuds se forment, concentrant aux mêmes points la poussière subtile des observations psychologiques ; des façons de parler reviennent spontanément pour caractériser les étapes de l'ascension spirituelle. Sur l'essentiel, […] il y a entente ».

La seconde réflexion vient de celui qui a été mon maître à Rome, le père jésuite Albrecht Deblaere (1916-1994). Je tire les précisions que je vais donner de son article « Témoignage mystique chrétien » publié en 1977 dans le numéro 26 de la revue *Studia missionnalia* (p. 117-147) éditée par la Faculté de Missiologie de l'Université Grégorienne à Rome.

La définition qu'il propose comme caractère essentiel de la mystique chrétienne est particulièrement ajustée : « L'expérience directe et passive de la présence de Dieu. » L'expérience signifie qu'il s'agit d'une rencontre qui est au-delà de ce que pourrait en rendre compte la science, comme dans le cas d'une expérience scientifique reproductible. L'expérience indique la rencontre d'une présence qui échappe à l'appréhension humaine. C'est pour cela qu'il emploie le terme « direct » suivi de celui de « passif ». Direct implique quelque chose d'immédiat et passif une réalité qui

agit en nous et qui n'est pas sous notre contrôle. Cependant il faut préciser que cette passivité en théologie mystique n'a pas le sens qu'on lui donne dans la vie courante :

> « Dans la passivité mystique, les facultés humaines sont actives au plus haut point, mais ce n'est pas le sujet qui pourrait occasionner, produire ou diriger cette activité ; et il en a nettement conscience. Un Autre a pris en main le timon de sa barque, et toutes les puissances de l'homme, unifiées en une énergie simple, collaborent avec Lui dans un amour libre et spontané. Cette passivité provoque donc une activité plus profonde et unie que jamais, mais tout d'abord au centre même de l'être, puisqu'elle présuppose et effectue en même temps cette simplification des opérations intérieures et leur unification en un seul dynamisme. »

Une des conséquences de l'explication fournie par cette description consiste dans le fait que la rencontre de la Présence n'est pas un objet sur lequel la perception humaine pourrait s'exercer, mais précisément l'inverse :

> « Normalement l'esprit glane activement et s'incorpore ses perceptions et acquisitions, et les emmagasine en concepts et images dans les archives de sa mémoire : ses expériences religieuses sont "objet", comme toutes ses autres expériences. Mais l'expérience mystique de la présence de Dieu n'est jamais objet. L'homme en est

> saisi au lieu de le saisir : il ne pourra donc jamais la “posséder” en ce sens. Bien sûr, de toutes les descriptions du mariage spirituel ou de l’union transformante, les mystiques racontent avec émerveillement comment Dieu s’est livré à eux comme leur possession, domaine où ils entrent et dont ils sortent à leur guise. Mais ils ne Le possèdent qu’en tant que pure réception. »

Une autre conséquence est que cette expérience n’est pas communicable aux autres. « À ses prochains, aveuglés par la recherche de soi, errants et malheureux, rassasiés mais frustrés, le mystique voudrait tant montrer que le bonheur, qu’ils cherchent si fébrilement aux quatre coins du monde, est en eux, ne demandant qu’à pouvoir se manifester. Hélas, le contemplatif ne peut le faire partager. »

Le mystique vit alors dans la nuée divine dont parle la Bible, lumière pour ceux qui sont dedans, ténèbres pour ceux qui sont au-dehors. « Le même nuage est obscurité pour le peuple et pour ceux qui restent dehors, il est lumière pour celui qui y entre. » Par le fait même, cette expérience échappe à toute tentative de la fixer dans le domaine dogmatique ou de l’exploiter dans le domaine moral. « La mystique est une *gratia gratis data*[1], non une *gratia gratum faciens*[2], c’est-à-dire qui rendrait l’homme plus saint ou plus

1. La grâce, faveur divine donnée gratuitement, par laquelle l’homme peut coopérer au salut des autres.

2. La grâce qui rend l’homme uni à Dieu, c’est-à-dire qui contribue à sa sanctification personnelle. (Saint Thomas d’Aquin, S*omme Théologique, Prima Secundae*, question 111, article 1.)

agréable à Dieu, ce qu'il n'obtient que par ses vertus et ses mérites. » On est au-delà des efforts de l'ascèse, de ce qui s'obtient et de ce qui se mérite. On est dans le domaine du pur don gratuit de Dieu.

Ce don procure des effets apparemment contradictoires pour la vie humaine, c'est-à-dire vivre dans l'union la plus intense et la plus profonde avec Dieu et, en même temps, donner les signes d'une suractivité qui en épuiserait plusieurs. C'était ce que vivait sainte Marie de l'Incarnation (1599-1672) :

> « On jouit de la liberté des enfants de Dieu […] Les embarras des affaires, […] les distractions des créatures, les croix, les peines, les maladies, ni quoi que ce soient, ne sauraient troubler ni inquiéter ce fond qui est la demeure de Dieu. »
>
> […]
>
> On peut parler de tout, on peut lire, écrire, travailler, et faire ce que l'on veut, et néanmoins cette occupation foncière demeure toujours et l'âme ne cesse d'être unie à Dieu.
>
> […]
>
> Ce troisième état de l'oraison passive ou surnaturelle est le plus sublime de tous. Les sens y sont tellement libres, que l'âme qui y est parvenue y peut agir sans distraction dans les emplois où sa condition l'engage. Il lui faut néanmoins avoir un grand courage, parce que la nature demeure dénuée de tout secours sensible du côté de l'âme, Dieu s'étant tellement emparé d'elle,

> qu'il est comme le fond de sa substance. En cet état les emplois n'empêchent pas l'union avec Dieu, mais ils laissent toujours l'âme en son centre, qui est Dieu[3]. »

Cette vocation donnée gratuitement implique toujours une mission pour les autres. « Ce qui frappe surtout chez les mystiques chrétiens, c'est qu'eux-mêmes insistent sur le fait que ce qu'ils « découvrent » directement et passivement n'est autre chose que ce qu'ont tous les fidèles : devenus membres du Christ dans le baptême, participant à la vie divine, ils sont la demeure de la Trinité. Ils découvrent d'expérience ce que tous croient et ce que tous les fidèles en état de grâce possèdent. La mystique consiste donc à vivre cette expérience spéciale que confessent tous les chrétiens : « Ce que possèdent toutes les bonnes gens, comme le dit Ruusbroec (1293-1381), mais qui leur reste caché toute leur vie. » Cet état ne s'obtient pas « dans le prolongement des efforts ascétiques spirituels. Il n'y a pas de continuité dans l'expérience intérieure, mais rupture, discontinuité sans commune mesure ou dénominateur commun. »

Le père Deblaere donne l'exemple savoureux d'une sainte colère de sainte Catherine de Gênes (1447-1510) envers un moine. C'est un bonheur de voir une sainte menacer un religieux de lui arracher son scapulaire :

> « "Un jour, un prêcheur lui dit qu'il était plus capable d'aimer qu'elle. Parce qu'il était *en religion*." Elle se leva d'un élan et lui répondit « avec tant d'ardeur, que

3. Extraits des écrits spirituels de sainte Marie de l'Incarnation.

> sa coiffure se défit et que ses cheveux se déroulaient sur ses épaules… “Si je croyais que votre habit pût me procurer la moindre étincelle d’amour, je vous l’arracherais au besoin morceau par morceau. Que vous méritiez plus que moi par le renoncement que vous avez fait pour votre ordre religieux qui vous fait continuellement mériter – à la bonne heure ! Je ne cherche pas ces choses-là, elles sont vôtres. Mais jamais vous ne me ferez admettre, que je ne peux pas aimer autant que vous.” »

Avec ces lumières, on comprend et on devine plusieurs choses au sujet de la vénérable Marthe Robin. Sans une formation théologique sérieuse, en particulier dans le domaine de la théologie mystique, on ne peut pas comprendre sa vie. À cet égard, on peut dire que mis à part le chanoine Betton, le P. Livragne, les pères jésuites Albert Valensin (1873-1944) et Prosper Monier (1886-1977), l’abbé Thellier de Poncheville, les pères dominicains Garrigou-Lagrange et Manteau-Bonamy, le cardinal Jean Daniélou (1905-1974), le Dr Couchoud et Jean Guitton, qui ont tous un fond de pensée philosophique, et, il faut le rappeler, les gens simples, Marthe a été peu ou pas comprise jusqu’à présent.

Je dois faire une réserve pour le P. Finet. Il n’était pas à la hauteur pour comprendre le degré mystique de Marthe Robin, mais il le savait, il en avait conscience et il lui en demandait pardon. Au lieu de l’accabler et de chercher à l’évacuer dans son rôle de fondateur, il serait peut-être plus

sage de mieux l'étudier et de le comprendre. Comment pouvait-il faire lui à qui on demandait d'être la personne qui rassure Marthe, qui veille sur elle et qui réalise concrètement ses inspirations ?

Force est de reconnaître que, malgré ses limites, il s'est plutôt acquitté de sa mission. Au risque de déplaire, je peux affirmer qu'il était humble en lui-même tant il ne faut pas confondre l'orgueil et la vanité. Il savait reconnaître ses torts et demander pardon. Marthe qui a eu parfois des mots très durs envers lui savait accepter ses repentirs. Il était le père spirituel que Dieu lui avait donné. Elle le prenait comme il était. C'est leur histoire. Elle est à prendre dans son ensemble et leurs disciples travailleraient à leur propre disparition en voulant les dissocier ou même les opposer.

Sans une réflexion théologique et critique de premier plan, qui est encore à venir, sur le phénomène mystique de la vie de Marthe, on la fait déchoir dans le domaine sensible et dévotionnel. Combien de fois n'ai-je pas entendu des membres ou des pères de Foyer donner du « petite Marthe » par-ci par-là, d'une façon que je trouvais exagérée ! Marthe n'est pas petite, elle est grande. Ses proches l'appelaient affectueusement ainsi ; ça ne donne pas pour autant le droit aux fidèles dévots de chercher à réduire la grandeur spirituelle de Marthe à leurs proportions.

Enfin, la souffrance, et la croix, qui n'est qu'un moyen et jamais une finalité, ne sont pas l'explication unique et définitive du mystère de Marthe. Si elle est passée, ô combien, par le chemin de la croix, c'est dans le but de la résurrection. Trop de fidèles ont peur de Marthe parce

qu'ils voient en elle une sainte sanguinolente en ses agonies. On les comprend. Si elle s'y est livrée, ça n'est pas parce qu'elle aurait fait un suprême effort de volonté pour se donner totalement, au-delà de l'imaginable et du tolérable, mais parce qu'elle était habitée par quelque chose, plus exactement quelqu'un, dont il convient de parler maintenant.

Hymne à la joie[1]

La Croix du Christ Jésus n'est pas la finalité de la foi et de la religion chrétiennes. Le fondement et le but en sont la Résurrection. Toute la doctrine, la liturgie et la vie des saints le manifestent. *« Propter lignum […] gaudium »* chante la liturgie de la vénération de la Croix du Vendredi Saint : c'est par le bois de la Croix que la Joie est venue dans le monde[2].

Une illustration d'une très grande beauté se trouve dans le Crucifix que saint François d'Assise a trouvé dans la chapelle de San-Damiano qu'il a restaurée au début du XIIIe siècle[3]. Ce crucifix icône vient probablement de moines

---

1. *Cf.* les mots du Mémorial que Blaise Pascal (nuit du 23 novembre 1654) portait sur lui : « Joye, joye, joye, pleurs de joye »

2. « *Crucem tuam adoramus, Domine : et sanctum resurrectionem tuam laudamus, et glorificamus : ecce enim propter lignum venit gaudium in universo mundo.* » (Ta croix, Seigneur, nous la vénérons, et ta sainte Résurrection, nous la chantons : c'est par le bois de la croix que la joie est venue sur le monde – Textes et traduction du missel)

3. « Et le crucifié lui parla avec douceur et bienveillance : François, ne vois-tu pas comme mon Eglise tombe en ruines. Va donc et répare-la-moi ! Tremblant d'étonnement, il dit : je le ferai volontiers,

syriens qui vivaient dans la région de Spolète vers 1180. Sur cette croix d'où rayonnent la vie et la grâce, le Christ n'est pas mort mais vivant. C'est une célébration liturgique du mystère de Pâques, dans un Christ Église : on part du pied pour monter dans la nef, puis dans le chœur, lieu de la célébration, pour aboutir au ciel avec le Christ en ascension, sans oublier les deux anges qui nous renvoient à notre mission sur terre. Un merveilleux père capucin de Crest, le frère Pierre Mazoué (1935-2020), expliquait cela divinement bien.

Marthe est une figure franciscaine. Le P. Finet en est l'incontestable témoin : « Elle avait beaucoup d'intimité avec saint François d'Assise qui lui apparaissait. » Et comme François, et tous les mystiques de la Croix, elle est d'abord dans la Joie[4]. C'est ce qu'a si bien pressenti mon confrère le

Seigneur… C'est à partir de ce moment là que fut ancrée dans son âme la compassion pour le Crucifié. » (*Légende des Trois Compagnons*, 13)

4. Voici comment saint Bonaventure (1217 ?-Lyon, 1274) présente la stigmatisation de saint François dans la *Legenda Minor* : « Cette apparition plongea François dans une profonde stupeur, tandis qu'en son âme se mêlaient la tristesse et la joie : une joie débordante à la vue du Christ venu se manifester à lui d'une manière aussi miraculeuse que familière, mais en même temps une intense douleur, car la vision de la croix transperçait son âme d'un glaive de douleur et de compassion. Celui qui apparaissait ainsi extérieurement l'éclairait aussi intérieurement, et François comprit : il savait que les souffrances de la Passion ne peuvent en aucune façon atteindre un séraphin qui est un esprit immortel ; mais cette vision lui avait été envoyée pour lui apprendre que ce n'était pas le martyre de son corps, c'était l'amour incendiant son âme qui devait le transformer à la ressemblance de Jésus Christ crucifié. »

père Raymond Peyret, le premier biographe de Marthe qui, après une enquête très poussée, a publié à la fin de l'année 1981 : *Marthe Robin, La Croix et la Joie*.

Le P. Finet a insisté sur la joie de Marthe : « Elle brûlait d'un amour intense tellement que j'ai vu deux fois sa chemise brûlée par un feu endogène qui jaillissait de son cœur. Elle n'aurait pas pu souffrir ce qu'elle a souffert si elle n'avait pas eu une joie intense d'offrir ça pour les âmes » ; « Si elle n'avait pas eu cette joie, cette joie d'aimer Dieu, elle n'aurait pas pu accepter sa souffrance » ; « Dans sa souffrance, elle disait : "Mon père, c'est la joie qui domine." »

Le nœud des problèmes posés par Marthe Robin est là. On se trompe si on la présente de façon telle que les souffrances de sa maladie et de la croix dominent. Elle n'est plus alors qu'une pauvre malheureuse dont le support de telles tortures doit faire fuir tout être raisonnable. Devant l'impossibilité du moindre soulagement, il aurait absolument fallu trouver une solution pour mettre un terme à ce calvaire.

Mais si c'est la Joie qui domine, c'est qu'on est entré dans la sainteté que chantent les génies[5]. Marthe n'est plus une

5. *Cf.* Jean-Sébastien Bach (1685-1750), chœur final de la Cantate BWV 147 jouée à Leipzig le 2 juillet 1723 pour la fête de la Visitation de la Vierge Marie : « *Jesus bleibet meine Freude, Meines Herzens Trost und Saft, Jesus wehret allem Leide, Er ist meines Lebens Kraft, Meiner Augen Lust und Sonne, Meiner Seele Schatz und Wonne ; Darum lass'ich Jesum nicht, Aus dem Herzen und Gesicht*. (Jésus demeure ma joie, la consolation et la sève de mon cœur. Jésus me préserve de toute souffrance, Il est la force de ma vie, le plaisir et le soleil de mes yeux, le trésor et le délice de mon âme.

grenouille échappée d'un bénitier à qui on pourrait arracher une patte pour faire des expériences mais une sainte, je n'hésite pas à le dire, dont l'humilité, la vérité, la délicatesse, l'offrande, « l'offertoire permanent de sa personne » comme le dit si bien Jean-Louis Ruchon, forcent au respect. Marthe est un signe, une mystique. Le feu qui se voit en elle est autre que ce qu'en montrent ses épines et la brûle sans la consumer (cf. Ex 3,2)

Elle le dit à Jean Guitton, qui le note sur son carnet en 1968, mais on voit bien que les mots ne parviennent pas à exprimer la profondeur de ce qui est vécu : « C'est une joie vive mais "divine, une joie tout intérieure". Comme c'est une souffrance extrême, intérieure d'abord, si Dieu ne vous soutenait pas, on mourrait […] L'intérieur, c'est Jésus ; Jésus dans sa vie divine ; Jésus ne souffre pas, mais il est dans une offrande. Et nous, nous pouvons souffrir, comme il a souffert dans sa Passion […] C'est quelque chose de divin et non d'humain (même sublimé). C'est Dieu qui, du dedans, nous prend tout entier et nous fortifie, change, renouvelle, imprègne. »

Sœur Marie de la Nativité, un témoin capital, l'exprime en termes simples : « Ce qui m'a le plus impressionnée et que je garde de Marthe comme souvenir, c'est que toute sa vie était livrée à la volonté de Dieu. Malgré la maladie, c'était une personne toujours heureuse, on aurait dit qu'elle ne souffrait pas, qu'elle vivait dans une zone de grande joie stable, je ne l'ai jamais vue triste, ennuyée, elle était toujours heureuse. Elle répétait la parole de Jésus : Ma nourriture,

---

Voilà pourquoi je ne laisse pas Jésus hors de mon cœur et de ma vue. » (Traduction web)

c'est la Volonté du Père. Elle disait aussi : "Moi je suis sur la croix, mais je suis heureuse, je fais la Volonté de Jésus." »

En 1929, Marthe est déjà parvenue à ce sommet. Elle l'écrit le 26 décembre dans son *Journal* et ces uniques mots de ce jour sont les siens : « Ô amour ! ô mystère ! inconcevable, merveilleux mystère : je vis en Dieu ; ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus, mon bien-aimé Jésus qui vit en moi. Je ne comprends pas pleinement, mais je connais cette joie, cet incomparable mystère !… À lui en soit toute la gloire !… » Elle complète le 29 mars 1930 :

> « Que faire pour m'acquitter de cette énorme dette de reconnaissance que j'ai envers Dieu et envers la société ? […] La réponse me vient, toujours la même : accepte avec soumission, avec bonheur tout ce qui t'arrive en peines, et donne en joie aux autres tout ce que tu reçois de Dieu. Les privilèges ne me font pas envie[6], je crois que vraiment je ne pourrais plus jouir de rien après avoir connu les joies pures que je connais et après avoir vécu si longtemps la vie du sacrifice. Grâce à Jésus, grâce surtout à notre bonne Mère, je m'entends de mieux en mieux à dissimuler ce qui a trait, tout ce qui peut rappeler que je suis malade, et à taire les maux dont je souffre constamment et desquels je ne parle que très peu. Je veux que tout autour de moi et en moi rayonne l'harmonie, le saint contentement, la joie et l'immense bonté de cœur. L'apprentissage de la gaieté dans la maladie n'est pas moins nécessaire que celui

6. Dont celui de la béatification ?

> de la résignation. Être toujours gaie, toujours joyeuse, même dans l'affliction […] C'est si bon ! C'est de là que j'ai compris la valeur d'un sourire accueillant, le bénéfice d'une sérénité habituelle transformant mélancolie et tristesse en saint contentement. L'amabilité, c'est la charité qui se donne, c'est la patience qui supporte, c'est la force et la paix qui se transmettent d'un seul cœur au cœur de tous […] La joie, c'est la disposition radieuse de l'âme tournée vers son Dieu. »

Le curé Léon Faure a soigneusement noté dans son carnet n° 8 au 9 juin 1930 ce que Marthe lui exprime de ce qu'elle vit lors de la communion eucharistique :

> « Dès la présence réelle de Jésus-Hostie dans mon cœur, mon âme fut accablée sous l'excès du bonheur et de la joie. La fusion de mon âme en Dieu fut si entière, si ineffable que je fus immédiatement absorbée dans un Océan de délices et j'entrais ainsi dans la jouissance et dans un ravissement très élevé. Il plut alors à mon Dieu de me découvrir certaines merveilles de sa gloire. Ce Dieu d'Amour daigna me révéler le mystère de la Trinité et chacune des Trois Personnes divines parla à mon âme séparément. La Première Personne me dit : “Tu es mon enfant bénie.” La Seconde Personne qui est mon Sauveur Bien-Aimé me dit : “Tu es mienne pour le temps et pour l'Éternité.” La Troisième me dit : “Moi je suis l'Amour qui te brûle et te fait surabonder au sein de tes épreuves.” »

Celui qui a compris la profondeur de ce qui se passait dans la chambre de Marthe et qui l'a très bien exprimé, c'est Mgr Jean-Baptiste Brunon (1913-1997), qui fut supérieur général de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice et évêque de Tulle :

> « Marthe Robin, par sa communion à la Passion du Christ, est une excellente réponse au monde actuel, qui est décontenancé devant l'épreuve, et qui ne sait qu'en faire. Cette "porte de sortie" ouverte par Marthe est une lumière pour aujourd'hui. Avec rien, elle a fait beaucoup. Avec une vie inutile en apparence, elle a enrichi le monde. Cette vie est une hymne à la joie en contraste avec la tristesse qui, souvent, fait son œuvre dans le monde…, on est étonné de la voir sourire et même rire aux éclats, alors que sa vie est entourée d'épreuves. Ce n'est pas une religion triste qu'elle fait transparaître. À voir Marthe vivre sans cesse heureuse, dans les souffrances de toutes sortes, on ne peut que penser : cette joie vient d'ailleurs que d'elle-même. C'est vraiment un don du Saint-Esprit comme le souligne si bien saint Paul. C'est la sœur jumelle de la charité que Marthe a, elle aussi, si bien manifestée dans toute sa vie. Comment ? Par un accueil qui touche à l'héroïsme ; par une attention à l'autre exceptionnelle (« on était seul au monde pour elle »), par une écoute extraordinaire. Cette joie, cette charité héroïque, parce qu'émergeant d'une somme de souffrances qui l'écrasaient, cette joie et cette charité doivent être considérées comme signes de vraie sainteté. »

Nous avions commencé à parler de Marthe en évoquant son humble maison. En bon dauphinois, je ne peux pas m'empêcher de penser aux anciennes magnaneries qui étaient si nombreuses dans notre région. On y chauffait une pièce pour favoriser l'éclosion des vers à soie. C'est l'image qui me vient au cœur avec celle de la femme qui accouche dans l'Évangile selon saint Jean (16,21-22) : « La femme qui enfante est dans la peine parce que son heure est arrivée. Mais, quand l'enfant est né, elle ne se souvient plus de sa souffrance, tout heureuse qu'un être humain soit venu au monde. Vous aussi, maintenant, vous êtes dans la peine, mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira ; et votre joie, personne ne vous l'enlèvera. » C'est pourquoi, en transposant les vers du poète inspiré Loys Labèque, je pense que la Joie est la clef qui ouvre la porte de la chambre de Marthe :

« Plantez des mûriers »

Plantez des mûriers
Autour des églises.
Plantez des mûriers et des oliviers.
Il y a dans la nuit une chambre profonde…
Ma sœur regarde ! Est-ce la chambre de notre Dieu !
Il y a une chambre plus grande que le monde
Où les étoiles filent des cocons merveilleux.

Et il y a un grand mystère dans cette chambre
Dont quelqu'un a ouvert la porte… Est-ce l'Époux ?

Les vers à soie ont faim et soif des jeunes pousses
Et ils ont froid ! Fermez la porte de cette chambre.

Plantez des ciriers
Aux bords des eaux vives.
Plantez des ciriers et des oliviers.

La jeune nuit est pleine d'enfantines étoiles
Qui filent vite… vite… Que filent-elles donc ?
Vite, vite, elles filent leurs robes nuptiales
Car le Seigneur certainement viendra bientôt

Fermez les portes du monde et jetez des feuilles
Aux vers à soie qui filent vite, vite… Les temps
Sont proches… et il faut que toutes les robes blanches
Soient prêtes pour l'avènement des Fils de Dieu.

Plantez des lauriers
Sur les voies publiques.
Plantez des lauriers et des oliviers.

Elle est libre, Marthe

Nous arrêtons notre marche d'approche dans la chambre de Marthe pour nous rendre compte qu'elle nous échappe. L'oiseau s'est envolé de sa cage terrestre. Bien malin celui qui l'attrapera, car le Malin n'y est pas parvenu, bien qu'il cherche encore à l'atteindre dans sa mémoire terrestre.

Elle est plus grande que les conceptions dans lesquelles on désire, fût-ce pour le motif du bien qu'on s'imagine, l'enfermer. Marthe est un être libre qui est passé sur cette terre comme un don, un appel, une promesse. Elle est hors de notre portée maintenant. Et c'est heureux. Elle est à Dieu, à Lui seul, pour qui elle vivait avec tant d'intensité.

Elle n'appartiendra jamais à personne : elle ne sera pas aux scientifiques, car elle n'a pas laissé son corps à la science ; pas aux bonimenteurs d'ésotérisme et d'occultisme, car elle a vécu dans la pure foi chrétienne catholique ; pas non plus à ses fondations qu'elle dépasse de toutes parts ; et pas davantage à l'Église catholique dans la mesure où la meilleure façon de désactiver les semences d'esprit d'un chrétien est encore de lui mettre une auréole et de le placer dans une niche.

Et finalement pas non plus aux siens, à sa famille, à ses amis et à ses proches. C'est pourtant dans la tombe de sa famille qu'elle a voulu être enterrée et qu'elle résiste aux tentatives qui sont faites de la placer dans un mausolée. Peut-être est-ce ainsi qu'il faut comprendre le sens des paroles de saint Jean (13,20) qu'elle a fait graver sur la tombe familiale après l'enterrement de son frère Henri[1] ?

« En vérité, en vérité, je vous le dis, qui reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. » Façon de dire pour son frère qu'il était sauvé, lui qui avait su accueillir indirectement le Seigneur par le biais de la vie de sa sœur. Indication indirecte sur le sens profond de sa propre vie qui avait consisté à accueillir le Christ, l'envoyé du Père.

Et surtout invitation à ne pas s'arrêter à elle, au signe qu'elle était, mais à s'orienter vers Dieu seul pour que « chaque minute nous emporte toujours plus avant dans les profondeurs de l'auguste Mystère jusqu'au jour où notre âme, pleinement épanouie aux illuminations de l'union divine, verra toute chose dans l'éternel Amour et dans l'Unité. »

Comme Jean le Baptiste, elle n'est qu'un signe de Celui qui vient. C'est la plus haute position terrestre reconnue par Jésus (Mt 11,11) : « Amen, je vous le dis : Parmi ceux

---

1. Henri-Joseph Robin, né en 1896, s'est donné la mort le 8 août 1951. Ce fut un drame pour Marthe dont le cœur était si aimant, d'autant plus qu'elle n'avait rien vu venir. Elle retira de cette souffrance le don de dire les mots qu'il fallait aux visiteurs qui lui parlaient de drames similaires.

qui sont nés d'une femme, personne ne s'est levé de plus grand que Jean le Baptiste ; et cependant le plus petit dans le royaume des Cieux est plus grand que lui. »

Telle est la place de Marthe : à la fois très grande parce qu'elle a désigné le Mystère, et en même temps très petite parce qu'elle veut s'effacer devant Lui pour laisser passer les autres devant elle. Elle s'oublie pour que tous découvrent sa Joie : « Je ne demande que des âmes ! Ô mon Dieu, donnez-moi des âmes, des âmes à sortir du péché, à arracher à l'enfer pour les mettre entre vos bras » (*Journal*, 16 février 1930).

Un être devenu douleur par amour des autres ne cessera de poser des questions aux esprits les plus savants et les plus heureusement rationnels jusqu'à la fin du monde. Nous ignorons à peu près tout des mécanismes neurologiques dont Dieu a pu se servir pour la réalisation d'une telle mission. Et ce sera tant mieux si un savant trouve un jour l'explication d'une de ces mystérieuses connexions électriques. Ça n'en expliquera pas pour autant la raison de l'électricité !

Marthe libre de tous et de tout ne peut pas être enfermée dans les conclusions hâtives du rapport d'un religieux. Il fallait montrer qu'elle lui échappait, ainsi qu'aux autres. C'est le sens de ce livre.

On ne peut pas accuser Marthe d'être une fraudeuse mystique. Si une gigantesque escroquerie a été montée à Châteauneuf pendant cinquante ans, il n'est pas logique de penser que le P. Finet et Marthe Robin en sont les seuls protagonistes. Cela nécessitait la complicité d'un nombre

considérable de personnes pour la commission durable d'un délit en bande organisée.

Or, non seulement ceux et celles qui s'occupaient de Marthe étaient remplacés mais l'accès, seulement protégé par les autorisations du P. Finet, était pratiquement ouvert à tous[2]. Comme chacun sait, il faut le mobile, le moyen et l'opportunité. Aucun des trois ne se prouvant séparément, leur impossible conjonction coule à tout jamais la thèse de la supercherie.

C'est l'honneur des proches et des amis de Marthe de le dire haut et fort. Les supputations du père de Meester ne résistent pas à l'analyse. Comme l'a si bien dit Jean-Louis Ruchon : « Chez Marthe Robin, aucune médiocrité. Si c'est vrai, c'est fabuleux. Si c'est simulation, c'est encore plus extraordinaire. » Quant à tout expliquer des points encore mal éclaircis de sa vie, le temps et l'espace sont laissés à de nouveaux chercheurs sagaces et compétents.

Je ne peux clore ces lignes, qui dormaient dans mon cœur, et qui ne seraient jamais venues au jour sans la diffamation de leur honneur, que par un chant de reconnaissance envers le P. Finet et Marthe Robin. Ces deux êtres si riches et si vivants étaient limités et pauvres chacun à leur façon. La vénérable surtout, fragile et vulnérable. Leur force et leur grandeur étaient dans la confiance en leur Dieu qui leur donnait de vivre.

Lyonnais, toujours en avant, avec les défauts et les qualités des fonceurs, Georges Finet réalisait la devise de

2. Marthe Robin a reçu durant sa vie plus de 100 000 visiteurs dont on a les noms et les adresses !

sa ville, un cri de guerre franco-provençal du XIII[e] siècle : *« Avant, avant, Lion, le melhor! »* Marthe était une paysanne dauphinoise, d'une terre où l'on a depuis toujours la passion de la liberté[3]. Elle entre dans l'Histoire, celle du monde et celle de l'Église, pour y avoir revendiqué et vécu la liberté de la Passion.

Commencé le 29 septembre 2020
et achevé le 24 décembre 2020,
quarantième anniversaire de ma dernière visite à Marthe.

3. Le dernier dauphin du Viennois, Humbert II, n'a transporté ses états à la France, en 1349, qu'après avoir accordé les libertés à tous ses sujets par la publication des Statuta Delphinalia le 14 mars 1349. Il n'est peut-être pas étonnant que la Révolution ait éclaté dans le Dauphiné en 1788 du fait que les souverains de France, malgré le serment qu'ils prêtaient de les observer, les aient peu à peu négligés.

En façon de postface, refermons doucement la porte

Merci à notre ami le père Pierre Vignon d'avoir écrit ces lignes sur notre tante Marthe Robin. Je le fais en tant qu'aînée de ses petits-neveux, en accord avec ma cousine Marthe Brosse, dernier proche témoin de sa génération.

Notre tante Marthe nous a tout autant surpris qu'elle surprend le monde aujourd'hui. Comment accueillir une telle personnalité, axée sur Dieu, dans une famille ? Elle s'en doutait car je l'entends encore demander pardon à ma mère, si gentiment, pour les soucis qu'elle nous causerait après sa mort.

Nous l'aimions et elle nous aimait. Il n'y avait rien de rébarbatif chez elle, au contraire. Combien de repas de famille, dont elle avait composé elle-même le menu, n'avons-nous pas pris dans sa cuisine, à la table parfois présidée par le P. Finet, pendant qu'elle était dans sa chambre à côté ! Combien de fois sommes-nous allés la voir pour lui raconter ce qui nous arrivait le plus simplement du monde. Elle nous répondait de la même façon.

Nous respections le secret de sa vie avec Dieu. Il aurait été particulièrement indiscret de l'interroger. Je l'ai fait une fois, quand j'étais adolescente, pour le compte d'une amie, et je n'ai pas eu de réponse. Mon amie était trop curieuse et cela ne nous regardait pas.

Il lui arrive un peu la même chose qu'à saint Pio de Pietrelcina qui a été attaqué après sa mort. Un journaliste italien a publié sa contre histoire en le présentant comme un saint imposteur. Cela n'a pas empêché sa canonisation.

Malgré tout, nous avons été choqués et en colère quand nous avons vu qu'étaient répandus sur elle dans le grand public des bruits qui ne correspondaient en rien à ce qu'elle était au quotidien. L'histoire ne peut pas être écrite avec des contre-vérités même si nous ne prétendons pas avoir la réponse à toutes les difficultés soulevées par le mystère de sa vie.

Il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de présentation définitive ou de référence à son sujet tant le mystère du surnaturel nous dépasse tous. La lumière est difficile à établir en cette matière. Cela me fait penser au propos de Madame Swetchine (1782-1857) : « J'aime mieux l'ombre du côté de Dieu que la lumière du côté des hommes. » Le domaine de la recherche et des études n'est donc pas clos et il faut souhaiter que des spécialistes de tous ordres se penchent à nouveaux frais sur ce que fut la vie de notre tante.

Ce que nous savons avec certitude, c'est ce qu'elle n'était pas. Nous ne pouvons pas accepter qu'on la déparalyse à volonté, qu'on la fasse marcher à souhait, qu'on la fasse voir selon les besoins et écrire à son gré pour prouver des thèses préétablies ou correspondre à des intérêts particuliers.

C'est le mérite de ce livre qui vient de quelqu'un qui la connaissait et qui l'aimait. Je retrouve la personnalité de notre tante Marthe. Avec lui, nous entrons peu à peu dans cette chambre où nous attend un cœur. Chacun est libre de rester lui-même, sceptique ou accueillant, face à elle, comme elle le faisait avec respect pour tous ceux qu'elle recevait. Celle qui était pour nous un membre cher de notre famille peut à nouveau, quarante ans après sa mort, devenir proche de tous. Chère Marthe, amie de Dieu, que nous sommes heureux de présenter comme amie à ceux qui le voudront bien.

Marie-Hélène Gaillard



Annexes

Droit de réponse des neveux et nièces du P. Finet

La famille du P. Finet (1898-1990), a appris le 7 mai 2020 dans une campagne médiatique, renouvelée le 7 juin, que leur oncle était accusé 30 ans après sa mort de comportements « gravement déviants » durant les confessions.

Nous, sa famille, avec le soutien des membres de la famille Robin qui se sont manifestés, réclamons au nom de la justice due à un mort, de pouvoir accéder à l'intégralité du rapport de la commission de recherche « Gaussen ». Or, les commanditaires de cette commission, après avoir condamné sans réserve les agissements du P. Finet, nous refusent ce droit au motif de préserver l'anonymat des plaignantes.

Nous avons transmis aux autorités ecclésiastiques un mémoire en défense dans lequel nous rappelons de nombreux points, dont ceux-ci :

Le seul témoignage identifié, celui de M. Alain Houdy qui est à l'origine de la commission de recherche, n'apporte aucun argument d'accusation solide et émet des supputations infondées. En outre, le rapport passe totalement sous silence le fait qu'aucun autre témoignage ne soit venu le corroborer.

Ce point jette le plus grand doute sur la valeur des 26 autres témoignages à charge dont le rapport ne donne que des indications très parcellaires et confuses, voire absentes à l'image des autres témoignages indiqués comme à charge reçus par la suite.

Les confessions ne se passaient jamais dans une chambre comme cela a été dit mais dans une chapelle dont la porte était vitrée ou dans un bureau situé à côté d'un secrétariat. Il n'y avait aucune obligation de se confesser auprès du P. Finet, de nombreux prêtres étaient disponibles pour cela. Si une jeune fille était mal à l'aise en confession avec un prêtre, elle avait tout le loisir d'en choisir un autre.

Aucune plainte concernant un problème de mœurs n'a été déposée contre le P. Finet durant les 67 années de son sacerdoce (1923-1990).

Nous, ses nièces et ses neveux dont beaucoup sont des anciens élèves des Foyers, n'avons jamais entendu de rumeur sur des comportements inappropriés durant les longues années de notre présence à Châteauneuf.

En aucun cas, nous ne nous opposons à l'Église, nous en faisons pleinement partie et nombre d'entre nous y sont très engagés, comme prêtres, religieux ou laïcs. Il faut combattre tous les abus, mais les preuves doivent être irréfutables pour condamner quelqu'un alors qu'aucune accusation n'a été faite contre le P. Finet de son vivant. Personne ne peut porter atteinte à la réputation d'autrui sans se fonder sur le droit et la justice.

Les nièces et neveux du Père Georges Finet

Communiqué de la famille Robin

Famille proche de Marthe Robin représentée par ses petites-nièces Marie-Hélène Gaillard, Colette Foulon et son arrière-petit-neveu, le P. Olivier Foulon. – Mardi 6 octobre 2020

La parution prochaine d'un livre qui conteste l'honnêteté de notre tante, la Vénérable Marthe Robin (1902-1981), cofondatrice des Foyers de Charité, annoncé comme un « séisme », nous contraint d'apporter les précisions suivantes.

Elle est morte depuis bientôt quarante ans. Ceux qui en parlent actuellement, dont C. de Meester, et qui la font écrire et se mouvoir ne l'ont pas connue.

Le doute porte sur trois points principaux : elle aurait caché sa mobilité, utilisé plusieurs écritures pour ses cahiers, et simulé ses passions.

L'Église, qui a mené l'enquête de façon très approfondie, a déjà répondu à ces objections en la déclarant vénérable en 2014. Pour notre part, nous affirmons qu'elle était paralysée et qu'elle ne pouvait pas bouger ses bras. Elle était incapable de s'enlever une mouche du visage. Sa nièce Marthe Brosse, qui faisait sa toilette, peut encore attester que son corps n'était plus qu'un squelette extrêmement douloureux. Elle

témoigne qu'elle n'a jamais été trouvée hors de son lit sauf le jour de sa mort, ce qui n'a pas pu être expliqué jusqu'à présent et ne le sera sans doute jamais. Nous déplorons que seule la piste de sa mobilité, soi-disant récupérée alors qu'elle était mourante, ait été envisagée.

L'accusation de plagiat tombe d'elle-même parce que Marthe n'écrivait pas pour être publiée. Elle n'a plus écrit que très difficilement à partir de 1929 et a cessé progressivement de le faire. Elle a alors dicté son courrier à des bénévoles qui ont aussi noté ce qu'elle exprimait durant ses extases. Les graphologues ont identifié 13 ou 14 scripteurs différents, à l'écriture scolaire de l'époque, peut-être parce qu'ils avaient eu le même instituteur. L'hypothèse de De Meester d'identifier Marthe avec un scripteur inconnu demande encore à être prouvée.

Marthe jouissait d'une santé mentale parfaite et manifestait à tous une attention affectueuse. Elle ne parlait pas d'elle et ne se mettait jamais en avant. Les experts psychologues affirment qu'elle ne présentait aucun des signes psychologiques d'une simulatrice, d'une faussaire ou d'une fraudeuse. Aucun ne met en doute son intégrité morale et sa sincérité.

De Meester fonde sa thèse sur la prétendue illégitimité de sa naissance qui relève de rumeurs tardives dont la source a été identifiée. Personne n'a vu Marthe manger, boire ou se mouvoir après 1929. Il prétend avoir mené une enquête approfondie mais il ne nous a jamais rencontrés. Théologien de métier, il n'avait pas de qualifications en graphologie, philologie, psychologie ou médecine. Il s'est prévalu seul contre de vrais experts qualifiés en ces matières.

Marthe a vécu pauvrement, comme les faits le prouvent. Sa famille a toujours veillé à ne retirer aucun profit de sa notoriété. Nous sommes choqués de la voir diffamée par la recherche du sensationnel.

Nous sommes ouverts à tout nouvel élément factuel et vérifiable, surtout de la part d'experts reconnus dans leur domaine. Nous espérons que le public ne se laissera pas tromper par la publication de ce seul rapport d'expertise sur l'ensemble des 17 000 pages de son dossier.

Marthe Robin était une personne bonne, simple, fine et délicate, que des personnes de toutes conditions ont aimé rencontrer. Elle s'est beaucoup occupée des prisonniers et des personnes dans le besoin. Nous sommes convaincus que sa vie continuera d'inspirer beaucoup à faire le bien.

Extraits publiés dans *La Croix* du 18 novembre 2020

Communiqué de la Congrégation pour les Causes des Saints le 8 octobre 2020

Marthe Robin : une héroïcité des vertus établie en tenant compte des avis critiques

La publication en France d'un livre remettant en cause la réalité des expériences mystiques vécues par Marthe Robin suscite de nombreuses interrogations. La réflexion critique de son auteur avait néanmoins été pleinement intégrée et prise en compte dans la procédure ayant mené à la reconnaissance de l'héroïcité des vertus de la mystique française décédée en 1981.

Les éditions du Cerf publient ce jeudi 8 octobre, en France, un ouvrage intitulé *La Fraude mystique de Marthe Robin*. Il s'agit d'un ouvrage posthume du religieux carme Conrad de Meester, décédé le 5 décembre 2019, mais qui avait signé un contrat avec cette maison d'édition dès 2012 en vue de la publication de ce livre.

Il y remet en cause l'authenticité de la vie mystique de Marthe Robin (1902-1981), une figure spirituelle connue en

France pour sa vie recluse, mais aussi pour son rayonnement qui a mené notamment à la fondation des Foyers de Charité en lien avec le père Georges Finet (1898-1990), lui-même récemment mis en cause, 30 ans après son décès, sur des allégations d'abus.

Qui était Marthe Robin ?

Cette jeune fille à la santé très fragile, gravement malade au point de passer quelques jours dans le coma en 1918, développe une foi très intense. Sa vie mystique se développe à partir des années 1920, avec le soutien des prêtres qui lui rendent visite. Bien que souffrante, atteinte d'une maladie qui lui fera perdre sa vue et sa mobilité, Marthe Robin laissera à ceux qui l'ont rencontrée le souvenir d'une personnalité joyeuse et ouverte. Cette période sera celle de ses premières visions de Marie et de Jésus.

À partir de 1930, Marthe Robin ne se nourrit plus que de l'hostie consacrée et ne sortira quasiment plus jamais de sa chambre, à Châteauneuf-de-Galaure, sa commune natale où elle est restée toute sa vie. Elle vivra plus de 50 ans dans cette situation d'inédie, le terme médical définissant l'absence d'alimentation. Ses cinq décennies de survie dans cette condition demeurent un mystère médical et un sujet de controverse.

1930 est aussi l'année des premiers stigmates, qu'elle recevra chaque vendredi à partir de 1931, en union avec la Passion du Christ. Sa fatigue et sa faiblesse physique

ne l'empêchent pas de recevoir de nombreux visiteurs, parmi lesquels les cinq évêques successifs de Valence, qui croiront pleinement en sa sincérité et qui soutiendront son œuvre. Environ 100 000 personnes auraient personnellement rencontré Marthe Robin au long de ces cinquante années, recevant d'elle des conseils spirituels qui ont accompagné leur vocation, leur engagement dans une vie consacrée ou familiale, parfois aussi un chemin professionnel ou artistique. Elle a inspiré la création des Foyers de Charité en 1936, le premier étant situé à Châteauneuf-de-Galaure, dans la Drôme, là où elle résidait. Elle a joué un rôle important également dans la création d'autres communautés nouvelles, notamment la Communauté de l'Emmanuel.

Sa vie s'achève en février 1981, dans un état d'épuisement extrême : selon des témoins, dans les jours précédant son décès, elle ne pesait plus qu'entre 25 et 30 kg. Ses obsèques, le 12 février 1981, seront concélébrées par quatre évêques et 200 prêtres. Une aura de sainteté l'entoure alors dans la mémoire collective de nombreux catholiques français, et son procès en béatification s'ouvre dans le diocèse de Valence dès 1986, soit cinq ans plus tard, un délai exceptionnellement court.

Une enquête complexe et menée avec sérieux

Spécialiste reconnu des œuvres de Sainte Thérèse de Lisieux, sainte Élisabeth de la Trinité ou encore sainte Édith Stein, le père de Meester a fait partie des experts consultés

dans le cadre de la cause de béatification de Marthe Robin. Dans la préface de son livre, il affirme que ses remarques n'ont pas été sérieusement prises en considération durant la phase romaine de la procédure, et qu'il n'a pas reçu de réponse à ses objections. Mais l'évolution de la procédure ne donne généralement pas lieu à des communications individuelles aux experts concernés, une fois leur contribution intégrée dans le dossier.

L'enquête diocésaine sur la vie et les vertus de la Vénérable Marthe Robin avait été instruite de 1988 à 1996 dans le diocèse de Valence, en France, sur le territoire duquel se situe Châteauneuf-de-Galaure. Le père de Meester avait alors été nommé censeur théologique, avec la charge d'évaluer les écrits de Marthe Robin. Il avait accompli cette mission en étant assermenté, et donc astreint au secret professionnel.

Dans son rapport, le théologien soulevait certains problèmes liés notamment à la dimension mystique de Marthe Robin, expliquant notamment qu'elle était certes handicapée mais non pas paralysée, ni aveugle comme elle l'affirmait, car elle avait rédigé certains écrits de sa propre main. Il soulignait par ailleurs que presque tous ses écrits ou récits d'expériences mystiques peuvent être attribués à d'autres auteurs spirituels, qui ne sont jamais cités.

L'ensemble des positions critiques du père de Meester, avec aussi d'autres éléments concernant notamment l'étude graphologique et l'évaluation médicale, avaient été intégrées dans la *Positio super virtutibus*, c'est-à-dire le rapport sur l'héroïcité des vertus établi par la congrégation pour les Causes des Saints. Tous ces éléments ont

donc été étudiés de façon très méthodique, d'abord par les consulteurs théologiques, et ensuite par les cardinaux et évêques membres du Dicastère, qui en sont arrivés à un jugement positif sur l'exercice héroïque des vertus de la part de Marthe Robin.

La publication du décret en ce sens avait été autorisée par le Pape François le 7 novembre 2014. Marthe Robin est donc considérée par l'Église comme vénérable, et l'attribution d'un miracle dû à son intercession demeure le critère requis dans la perspective d'une éventuelle future béatification.

Marthe Robin : une héroïcité des vertus établie en tenant compte des avis critiques – Vatican News

Marthe Robin, Marie des Vallées et la Pentecôte d'Amour

On a souvent rapproché l'amitié spirituelle qui unissait Marthe Robin et le P. Finet à celle qui unissait saint François et sainte Claire, ou saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal. On pense moins à celle qui liait Michel de Saint-Augustin (1622-1684) et Marie Petyt (1623-1677), *alias* Marie de Sainte-Thérèse, béguine flamande initiatrice de la vie marieforme, dont le fondement est la maternité qu'exerce la Vierge Marie à l'égard des élus. Celle qui paraît le plus s'en approcher cependant est celle qui lia saint Jean Eudes (1601-1680)[1] à Marie des Vallées (1590-1656).

Le père Jean Eudes a écrit que Dieu lui « fit une des plus grandes faveurs » qu'il ait « jamais reçues de sa divine bonté. » Marie des Vallées souffrait de maux étranges qu'elle avait accepté d'endurer pour le salut éternel de ses frères. Elle était considérée comme possédée. Saint

1. Marthe ne connaissait pas l'existence de Marie des Vallées mais dans une lettre à son amie Gisèle (Boutteville-Signé), elle écrit : « J'ai oublié de vous dire que dans mes prières… je m'appuie beaucoup sur l'intercession de saint Jean Eudes. »

Jean Eudes prendra sa défense et « défendit toujours son souvenir comme un bien majeur qu'il ne pouvait trahir » écrit le P. Milcent, l'historien des Eudistes, dans son bel article du *Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique* (tome XVI, col. 207-212). Il faut dire que des libelles sans nombre accusaient saint Jean Eudes, prédicateur puissant et célèbre, « d'enfariner » les populations avec son « nouvel Évangile » et de vouloir présenter Marie des Vallées comme un « messie-femelle », la « sauveresse du genre humain », etc. Un chanoine janséniste de Rouen, Charles Dufour (+1679), publia un pamphlet anonyme, *Lettre à un docteur de Sorbonne sur le sujet de plusieurs Écrits composez de la vie et de l'état de Marie des Vallées* (1674), qui fit de la moquerie envers le P. Eudes et sa béate un lieu commun.

Les ressemblances entre Marie des Vallées et Marthe Robin, deux laïques, se manifestent par le don d'elles-mêmes à la volonté de Dieu sans un quelconque espoir de mérite ou de récompense, ainsi que par l'existence indéniable de phénomènes diaboliques dans leur vie. On note également la poursuite des persécutions contre elle et contre leur père spirituel *post mortem*. C'est seulement au xxe siècle que Marie des Vallées a été réhabilitée par le chanoine Lelièvre, l'archiviste Émile Dermenghem et par l'académicien Henri Brémond. Le corps de Marie des Vallées est enseveli depuis 1919 dans la cathédrale de Coutances.

Mais il faut surtout signaler le point essentiel qui les rapproche : la conversion générale annoncée par Marie des Vallées qui correspond en tout point à la Pentecôte d'Amour pressentie par Marthe Robin. Ce texte recueilli d'après ce

que disait Marie des Vallées est saisissant[2] : « Notre-Seigneur lui dit : « Allez-vous-en dire une chose trois fois triste. — À qui est-elle ? Où la prendrai-je ? répliqua-t-elle. — Ce sont, dit-il, ces paroles : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*. [L'Esprit du Seigneur remplit l'univers (Sg 1,7)] Ce qui s'entend du temps auquel le Saint-Esprit mettra le feu de l'Amour divin par toute la terre, et qu'il fera son déluge. Car il y a trois déluges, qui tous trois sont tristes, et qui sont envoyés pour détruire le Péché. Le premier déluge est celui du Père éternel, qui a été un déluge d'eau ; le second est celui du Fils, qui a été un déluge de sang ; le troisième est celui du Saint-Esprit qui sera un déluge de feu. Mais il sera triste aussi bien que les autres, puisqu'il trouvera beaucoup de résistance et quantité de bois vert, qui sera difficile à brûler. Deux sont passés, mais le troisième reste ; et comme les deux premiers ont été prédits longtemps auparavant qu'ils arrivassent, ainsi le dernier, dont Dieu seul connaît présentement le temps. »

Cette image des trois déluges a été reprise par saint Louis-Marie Grignion de Montfort dans sa *Prière embrasée-Memento* (16-17). Il l'avait lue dans le manuscrit du baron de Renty (1611-1649) sur Marie des Vallées : « … votre règne, Esprit du Père et du Fils, continue à présent et sera terminé par un déluge de feu, d'amour et de justice. Quand sera que viendra ce déluge de feu du pur amour que vous devez allumer sur toute la terre d'une manière si douce et si véhémente que toutes les nations… en brûleront

2. Émile Dermenghem, *La vie admirable et les révélations de Marie des Vallées*, 1926, p. 152-153.

et se convertiront ?… envoyez cet Esprit tout de feu sur la terre, pour y créer des prêtres tout de feu, par le ministère desquels la face de la terre soit renouvelée et votre Église réformée. »

C'est avec précipitation et par un esprit de facilité qu'on a appliqué les propos de Marthe Robin au sujet de la Pentecôte d'Amour à une sorte de *revival* catholique dont on commence d'entrapercevoir les limites et les ambiguïtés. Comme on l'a vu, Marthe était beaucoup plus prudente que ce qu'on a pu lui faire dire, et elle ne sous-estimait pas les difficultés pour la survenue de la Pentecôte d'Amour. Il reste malgré tout que ces deux saintes femmes laïques, à trois siècles de distance, ont offert très généreusement, sans rechercher l'approbation de qui que ce soit, leurs souffrances pour le soulagement et le salut des hommes et la venue du déluge du Saint-Esprit.

L’expérience mystique chrétienne décrite par Henri Bergson (1859-1941)

Bien qu’ils ne se soient pas connus, il me semble que ce texte de 1932, pensé par le philosophe, s’approche au plus près de ce que vivait Marthe, déjà parvenue au sommet de son expérience mystique, à la même date. Celui qui s’en est rendu compte est le chanoine Joseph Betton, l’ancien professeur de philosophie du Grand-Séminaire de Valence, qui a été le premier à comprendre Marthe en profondeur[1]*. J’en ai retrouvé trace dans le Journal de mon oncle Fernand Vignon, le 24 juillet 1933, alors qu’il était curé de Vassieux-en-Vercors : « Nous allons en promenade jusqu’au Château, où j’ai un malade à voir. En route je fais parler M. Betton sur certaines thèses de philosophie, sur Bergson, sur les mystiques, et il nous dit des choses bien émouvantes sur cette Mlle Robin qu’il a visitée*

1. « Je suis arrivé dans cette chambre et tout de suite j’ai senti une telle présence du Père, du Fils et de l’Esprit-Saint, que je me suis senti tout petit, tout petit. »
« Marthe avait, à ce moment-là, des visions intellectuelles de la Trinité. Elle m’a demandé, elle m’a parlé, j’ai pu l’aider. »

plusieurs fois. » C'est d'ailleurs le chanoine Betton qui fera se rencontrer, peu de temps après, mon oncle et Marthe.

« Il ne faut donc pas s'étonner si des troubles nerveux accompagnent parfois le mysticisme ; on en rencontre aussi bien dans d'autres formes du génie, notamment chez des musiciens. Il n'y faut voir que des accidents. Ceux-là ne sont pas plus de la mystique que ceux-ci ne sont de la musique.

Ébranlée dans ses profondeurs par le courant qui l'entraînera, l'âme cesse de tourner sur elle-même, échappant un instant à la loi qui veut que l'espèce et l'individu se conditionnent l'un l'autre, circulairement. Elle s'arrête, comme si elle écoutait une voix qui l'appelle. Puis elle se laisse porter, droit en avant. Elle ne perçoit pas directement la force qui la meut, mais elle en sent l'indéfinissable présence, ou la devine à travers une vision symbolique. Vient alors une immensité de joie, extase où elle s'absorbe ou ravissement qu'elle subit : Dieu est là, et elle est en lui. Plus de mystère. Les problèmes s'évanouissent, les obscurités se dissipent ; c'est une illumination. Mais pour combien de temps ? Une imperceptible inquiétude, qui planait sur l'extase, descend et s'attache à elle comme son ombre. […] Plus de séparation radicale entre ce qui aime et ce qui est aimé : Dieu est présent et la joie est sans bornes. Mais si l'âme s'absorbe en Dieu par la pensée et par le sentiment, quelque chose d'elle reste en dehors ; c'est la volonté : son action, si elle agissait, procéderait simplement d'elle. Sa vie n'est donc pas encore divine. Elle le sait ; vaguement elle s'en inquiète, et cette agitation dans le repos est caractéristique de ce

que nous appelons le mysticisme complet : elle exprime que l'élan avait été pris pour aller plus loin, que l'extase intéresse bien la faculté de voir et de s'émouvoir, mais qu'il y a aussi le vouloir, et qu'il faudrait le replacer lui-même en Dieu. Quand ce sentiment a grandi au point d'occuper toute la place, l'extase est tombée, l'âme se retrouve seule et parfois se désole. Habituée pour un temps à l'éblouissante lumière, elle ne distingue plus rien dans l'ombre. Elle ne se rend pas compte du travail profond qui s'accomplit obscurément en elle. Elle sent qu'elle a beaucoup perdu ; elle ne sait pas encore que c'est pour tout gagner. Telle est la « nuit obscure » dont les grands mystiques ont parlé, et qui est peut-être ce qu'il y a de plus significatif, en tout cas de plus instructif, dans le mysticisme chrétien. La phase définitive, caractéristique du grand mysticisme, se prépare. […] Maintenant c'est Dieu qui agit par elle, en elle : l'union est totale, et par conséquent définitive. […] Disons que c'est désormais, pour l'âme, une surabondance de vie. C'est un immense élan. C'est une poussée irrésistible qui la jette dans les plus vastes entreprises. Une exaltation calme de toutes ses facultés fait qu'elle voit grand et, si faible soit-elle, réalise puissamment. Surtout elle voit simple, et cette simplicité, qui frappe aussi bien dans ses paroles et dans sa conduite, la guide à travers des complications qu'elle semble ne pas même apercevoir. Une science innée, ou plutôt une innocence acquise, lui suggère ainsi du premier coup la démarche utile, l'acte décisif, le mot sans réplique. L'effort reste pourtant indispensable, et aussi l'endurance et la persévérance. Mais ils viennent tout seuls, ils se déploient

d'eux-mêmes dans une âme à la fois agissante et « agie », dont la liberté coïncide avec l'activité divine. Ils représentent une énorme dépense d'énergie, mais cette énergie est fournie en même temps que requise, car la surabondance de vitalité qu'elle réclame coule d'une source qui est celle même de la vie. Maintenant les visions sont loin : la divinité ne saurait se manifester du dehors à une âme désormais remplie d'elle. Plus rien qui paraisse distinguer essentiellement un tel homme des hommes[2] parmi lesquels il circule. Lui seul se rend compte d'un changement qui l'élève au rang des *adjutores Dei*, patients par rapport à Dieu, agents par rapport aux hommes. De cette élévation il ne tire d'ailleurs nul orgueil. Grande est au contraire son humilité. Comment ne serait-il pas humble, alors qu'il a pu constater dans des entretiens silencieux, seul à seul, avec une émotion où son âme se sentait fondre tout entière, ce qu'on pourrait appeler l'humilité divine ?

Déjà dans le mysticisme qui s'arrêtait à l'extase, c'est-à-dire à la contemplation, une certaine action était préformée. On éprouvait, à peine redescendu du ciel sur la terre, le besoin d'aller enseigner les hommes. Il fallait annoncer à tous que le monde perçu par les yeux du corps est sans doute réel, mais qu'il y a autre chose, et que ce n'est pas simplement possible ou probable, comme le serait

---

2. Bergson pensait à Catherine de Sienne, à Thérèse d'Avila, à Jeanne d'Arc, mais le français est ainsi fait que l'homme est une notion générale. Le P. Finet, dans ses prédications, réglait plaisamment le problème en disant : « Quand je parle des hommes, j'embrasse toutes les femmes ! »

la conclusion d'un raisonnement, mais certain comme une expérience : quelqu'un a vu, quelqu'un a touché, quelqu'un sait. Toutefois il n'y avait là qu'une velléité d'apostolat. L'entreprise était en effet décourageante : la conviction qu'on tient d'une expérience, comment la propager par des discours ? et comment surtout exprimer l'inexprimable ? Mais ces questions ne se posent même pas au grand mystique. Il a senti la vérité couler en lui de sa source comme une force agissante. Il ne s'empêcherait pas plus de la répandre que le soleil de déverser sa lumière. Seulement, ce n'est plus par de simples discours qu'il la propagera. Car l'amour qui le consume n'est plus simplement l'amour d'un homme pour Dieu, c'est l'amour de Dieu pour tous les hommes. À travers Dieu, par Dieu, il aime toute l'humanité d'un divin amour. »

Les deux sources de la morale et de la religion,
Paris, Alcan, 1932, p. 245-249

À propos des tentatives d'instrumentalisation de Marthe Robin

Marthe Robin n'a pas cessé d'être instrumentalisée durant toute sa vie. Elle laissait dire mais s'en protégeait en demeurant dans le silence et en insistant pour qu'on ne parle pas d'elle. Je suis témoin que le P. Finet ne parlait de Marthe qu'en recommandant de le garder comme un secret de famille. Il m'a raconté plusieurs fois que Marthe, lorsqu'elle recevait un journaliste qui s'était glissé dans les retraitants pour la rencontrer, lui disait le soir : « Père, j'ai eu un journaliste aujourd'hui. Si vous saviez ce que j'ai pu être bête ! »

C'était la règle dans la paysannerie française. On gardait secrètes ses affaires. Dans la Drôme, mais ce devait être la même chose ailleurs, il n'était pas rare qu'on aille chez le notaire au début du jour ou à la tombée de la nuit pour ne pas que les autres puissent savoir que vous traitiez une affaire. La civilisation paysanne française, qui a prévalu dans notre pays jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, conjuguait l'apparence avec le secret. Plus que d'hypocrisie, qu'il ne faut pas exclure, il s'agissait surtout de se protéger.

Marthe a failli mourir dans son premier âge en raison de l'hostilité d'un cousin éloigné envers sa famille dans le hameau. *Jean de Florette* et *Manon des sources* ne seraient pas des chefs-d'œuvres de Marcel Pagnol s'il n'avait pas si bien raconté la France profonde. Et nous savons tous qu'à la fin le Papet, César Soubeyran, découvre que son orgueil et sa bêtise n'ont abouti qu'à une seule chose, obtenir la mort de son propre fils. Il est passé à côté de tout.

Marthe s'est donc toujours protégée des ragots et elle n'y a jamais donné suite. Marguerite Lautru rapporte ce fait qui date de 1927 : « Quand j'étais à Châteauneuf, il n'y avait vraiment que moi comme jeune fille qui montais voir Marthe. Il y avait un tel discrédit à son sujet ! C'était méchant. On me faisait bien la guerre, parce que je venais voir Marthe. On me le disait ouvertement. » Marguerite Lautru se méfiait des propos de Mme Bonnet, la couturière, qui par la suite visitait Marthe.

Quand Mgr Pic est devenu évêque de Valence en 1932, il est beaucoup venu à la Plaine pour rencontrer Marthe. Il en a volontiers parlé jusqu'à ce qu'il se fasse taper sur les doigts en 1942. Durant la guerre, comme il était un fervent maréchaliste, il faisait dire à Marthe des choses qu'elle ne pensait pas et qui pouvaient être interprétées contre elle.

Bonne avec tous, Marthe n'en était pas moins indépendante, en particulier de leurs opinions politiques. Elle avait les siennes. Au sujet des Juifs, elle dit pendant la guerre à quelqu'un qui vient la voir régulièrement et qui le rapporte : « De quel droit les traite-t-on de la sorte ?

Nous sommes des juifs spirituellement. Notre Saint-Père le Pape l'a dit. Sans eux, il n'y aurait pas eu le Christ et la Rédemption. C'est une chose capitale qui domine le temps et l'éternité. Jésus était juif. Marie était juive. »

Il n'y a pas d'ambiguïté. Elle parle très librement avec son ami, le chanoine Vignon, grand résistant. En août 1944, elle fit avertir son évêque, Mgr Pic, avant que tout le monde le sache, que le Maréchal avait été arrêté[1]. On en a le témoignage par l'abbé Paul Viain (1918-1986) qui était secrétaire de l'évêque et qui fut par la suite mon professeur de mathématiques[2] à l'Institution Notre-Dame à Valence.

Toute sa vie Marthe veillera à demeurer cachée. On l'a vu dans son texte sur la stigmatisation de 1945. Elle s'en remet pour tout à Dieu : Jésus « saura bien cacher quand Il voudra, et laisser ignorer ce qu'Il fait autour d'elle dans la mesure où Il le voudra… » Elle ajoute ce détail précieux : « Jésus peut cacher ses grâces pendant des mois et dire tout à coup à l'âme : aujourd'hui tu auras à parler à un tel, à tel prêtre, etc. » On comprend mieux ainsi l'exercice de

---

1. On prête ce mot fameux à Mgr Pic qui, pour être évêque n'en avait pas moins son côté maquignon, pendant le débarquement de Provence. Comme un de ses collaborateurs lui faisait remarquer le changement de ses propos, il s'attira cette réponse : « Que voulez-vous, de nos jours les événements vont si vite qu'on ne nous laisse même plus le temps de retourner notre veste ! »

2. Cher P. Viain qui expliquait que le comble du désespoir pour un mathématicien était de voir sa moitié partir en car avec un tiers. C'est à peu près tout ce qu'il me reste des maths de mes jeunes années !

certains charismes. Marthe lit dans les cœurs quand Dieu le lui demande. Ce n'est pas un don habituel. Elle pleurait quand on la prenait pour une voyante!

Ce point est important pour le reproche qu'on lui fait d'avoir reçu nombre de fondateurs et fondatrices déviants de communautés dites nouvelles dans les années soixante-dix. D'une part, on a seulement la version que ces manipulateurs ont bien voulu donner, d'autre part Marthe ne désespérait jamais de quiconque. Elle était bonne et accueillante; elle orientait toujours vers l'espérance.[3] Marthe a souvent fait part en privé à son entourage de ses déceptions concernant certaines personnes, des ecclésiastiques en particulier. Et elle a fait fermer sa porte à certains.

On devine ces tentatives de récupération de sa notoriété, sous couvert d'estime et d'affection envers elle, dans le livre publié par les postulateurs de l'époque, aux Éditions de l'Emmanuel, en 2015 : *Ce que Marthe leur a dit*. Beaucoup de mousse, peu de lessive!

Les tentatives de mettre Marthe de son côté n'ont pas cessé avec sa mort. C'est à qui mieux mieux. Dans les débats intra-ecclésiaux, elle est tirée à hue et à dia. On lui

---

3. Elle a dit à mon père, Gabriel Vignon (1920-2004), cette phrase sublime. Alors qu'il prétextait qu'il n'était qu'un pauvre homme pour ne pas se lancer dans l'apostolat laïc, Marthe lui répondit : « Mais M. Vignon, si vous attendez d'être un saint pour commencer à faire quelque chose, vous ne ferez jamais rien! » Mon père s'engagea toute sa vie dans le syndicalisme chrétien et dans la conduite, pendant 35 ans d'un groupe de prière mensuel : « Les amis de Notre-Dame de Fatima. »

fait régulièrement prophétiser ceci ou cela, afin d'appuyer ses vues. Et cela se passe également au sein des Foyers de Charité, pour la tirer à soi selon ses orientations personnelles. La pauvre Marthe est devenue un gage de conflits idéologiques.

Égale à elle-même, elle se tient dans le silence, comme de son vivant. Beaucoup ont observé cette façon de faire chez elle, soit que la personne n'était pas prête à recevoir la réponse, soit que la question portait à faux. Le P. Colon l'a bien relevé : « J'ai vu des gens déçus par son silence mais pas par ses propos. »

Quand il n'y avait rien à dire, Marthe priait et ne disait rien. C'était plus utile. Elle offrait, elle s'offrait dans le silence. Obscure, ignorée, invisible, c'est sa façon à elle qui continue. Elle l'a noté dans son *Journal* le lundi 7 septembre 1931 avec des propos qui demeureront :

> « Oui, jusqu'à la fin du monde je serai l'apôtre de l'Amour. Aussi longtemps qu'il restera sur la terre des hommes qui souffriront, qui lutteront, qui chemineront dans l'erreur, j'intercéderai en leur faveur, je viendrai les aimer, les secourir, leur montrer leur véritable Patrie. Ma tendresse pour les âmes disposera sans épuisement de toutes les grâces du Bon Dieu. […] Obscure et ignorée, ce sera mon privilège dans le ciel. Sans nom, sans gloire connue de la terre, je veillerai sur les miens, si chers, sur tous, parée de la belle couronne de ma grande mission qui se poursuivra rayonnante, plus vaste encore, connue que de ceux

que je viendrai visiter, fortifier, encourager, relever, et encore ne sauront-ils pas toujours que c'est moi… si souvent je leur demeurerai invisible. »

Quelques précisions au sujet de la paternité et de la maternité spirituelles

Marthe Robin a vécu toute sa vie mystique avec un père spirituel, d'abord avec son curé, ensuite avec le P. Finet. C'est le Seigneur qui les lui a désignés et elle s'y est tenue. Les Foyers de Charité ont été fondés sur la paternité spirituelle du prêtre et Marthe elle-même a beaucoup parlé de la maternité spirituelle de la Vierge Marie.

Ces notions méritent des précisions. Avec la crise des abus que vit l'Église, certains parmi les fidèles, lassés à juste titre par ces révélations, verraient volontiers une sorte de concile supprimer le sacerdoce et la paternité spirituelle de leurs évêques et de leurs prêtres.

Ce n'est pas le lieu d'en présenter les justifications. Je me borne à citer saint Ignace, troisième évêque d'Antioche, mort martyr en 107, dans sa lettre aux Tralliens : « Pareillement, que tous révèrent les diacres comme Jésus-Christ, comme aussi l'évêque qui est l'image du Père et les presbytres comme le sénat de Dieu et comme l'assemblée des Apôtres : sans eux, on ne peut parler d'Église. »

La maternité et la paternité spirituelles consistent à enfanter des âmes, comme le dit saint Paul aux Galates (4,19) : « Mes enfants, vous que j'enfante à nouveau dans la douleur jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. » Cela concerne tous les chrétiens mais à un titre particulier l'évêque et le prêtre.

Si Jésus recommande de ne donner à personne sur terre le tire de Père (Mt 23,9), saint Paul explique avec justesse qu'il « tombe à genoux devant le Père, de qui toute paternité au ciel et sur la terre tient son nom » (Ép 3,14-15). S'il n'est pas abusif de donner du « Père » en mode mineur et subordonné aux prêtres, la contrepartie en est que les clercs[1] doivent se faire les serviteurs de tous (Mt 23,11). La faute, l'erreur et le péché sont donc de tomber dans le cléricalisme tel que l'a remarquablement décrit le pape François dans sa *Lettre au Peuple de Dieu* du 20 août 2018[2].

---

1. « Clerc » tire son origine de « *kléros* » (part d'héritage). Saint Jérôme explique que le clerc est « la part du Seigneur » ou celui qui « a pour part le Seigneur. »

2. « Il est impossible d'imaginer une conversion de l'agir ecclésial sans la participation active de toutes les composantes du peuple de Dieu. Plus encore, chaque fois que nous avons tenté de supplanter, de faire taire, d'ignorer, de réduire le peuple de Dieu à de petites élites, nous avons construit des communautés, des projets, des choix théologiques, des spiritualités et des structures sans racine, sans mémoire, sans visage, sans corps et, en définitive, sans vie. Cela se manifeste clairement dans une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église – si commune dans nombre de communautés dans lesquelles se sont vérifiés des abus sexuels, des abus de pouvoir et de conscience – comme l'est le cléricalisme, cette

Marthe Robin avait un sens aigu du baptême de chaque fidèle dans l'Église. C'est pourquoi elle avait également le sens du sacerdoce et du ministère des prêtres pour lesquels elle priait et s'offrait afin qu'ils soient vraiment ce qu'ils devraient être aux yeux de Dieu et de tous. C'est une constante dans sa vie et elle a eu des propos très durs pour les vices, les péchés et les abus des évêques et des prêtres. Marthe a dit à mes parents à propos des victimes des abus d'un prêtre : « Il y a de quoi pleurer des larmes de sang. »

C'est dans ces perspectives qu'il faut comprendre le rôle de paternité spirituelle qu'elle voyait pour le prêtre dans les Foyers de Charité. Le P. Finet a écrit les propos que lui a tenus Marthe dans une lettre du Vendredi Saint 23 avril 1943 au père Régis Béton dans laquelle il développe ce qu'est un prêtre de Marie : « Dans la mesure où le prêtre est donné à la Sainte Vierge, il réalise avec Elle sa mission paternelle pour former le Christ dans son corps mystique, donc l'Église. D'où la richesse du ministère des prêtres de Marie. […] Notre paternité exige la confiance totale en Marie. Quel rôle revient ainsi à Marie dans l'Église et pour l'Église. L'Église hiérarchique collabore avec Elle pour former l'Église tout court, c.à.d. le Christ. […] Le Cœur

attitude qui « annule non seulement la personnalité des chrétiens, mais tend également à diminuer et à sous-évaluer la grâce baptismale que l'Esprit Saint a placée dans le cœur de notre peuple ». Le cléricalisme, favorisé par les prêtres eux-mêmes ou par les laïcs, engendre une scission dans le corps ecclésial qui encourage et aide à perpétuer beaucoup de maux que nous dénonçons aujourd'hui. Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme. »

de Marie est vraiment le Paradis terrestre où l'Église est enfantée, la demeure du Christ total[3]. »

Ces propos écrits par le P. Finet, sur inspiration de Marthe, sont de 1943. Ce n'est qu'avec les développements théologiques des décennies suivantes qu'ils peuvent être compris[4]. Ne doutons pas que les Foyers de Charité, qui sont toujours à la recherche de leur identité théologique et canonique, pourront trouver, s'ils le veulent, la réponse dans les intuitions de leur fondatrice, Marthe Robin, avec en particulier ses développements sur la notion de prêtre de Marie.

C'est chez elle que se trouve la notion juste pour en équilibrer tous les éléments. Ainsi pourra être bien comprise la place de tous et de chacun. Comme elle a dit au sujet de la Vierge Marie à Marie-Thérèse de la Villejégu qui le rapporte : « Vous savez que saint Jean l'a vue "grosse" de nous ? Elle nous a portés dans son sein et nous engendre. » Et à Geneviève Lautard : « Pour elle, les foyers étaient

---

3. Dans le même ordre d'idées, le P. Manteau-Bonamy a ainsi synthétisé ce que lui a dit Marthe : « Il fallait que la Mère de Dieu, après avoir mis Jésus au monde selon une génération humaine vouée à la mort, mourut elle-même à l'humain de sa divine maternité et qu'ainsi le Saint-Esprit lui donne fécondité spirituelle à l'égard de tous les pécheurs que seul le Christ ramène au Père, en médiateur unique. » Et aussi : « Marie est par l'Esprit Saint, la Mère du Christ total au cœur de la céleste Famille, dans l'unité de la divine Trinité. »

4. *Cf.* Jean-Marie Hennaux, s.j., *Le Sacerdoce, humain et divin, masculin et féminin*, préface du cardinal Schönborn, Cahiers de la Nouvelle Revue Théologique, Éd. CLD 2018.

quelque chose de nouveau dans l'Église liant très fort le sacerdoce des prêtres et le sacerdoce des laïcs, une communauté de laïcs groupée autour de la paternité d'un prêtre. »

La maternité et la paternité spirituelles sont des réalités trop belles et trop importantes pour qu'on en prive l'Église et le monde par la faute de celles et de ceux qui sont appelés à les vivre. La Vénérable Marthe Robin peut nous aider sur ce chemin.



Table des matières

Préambule
Sur le seuil de la maison

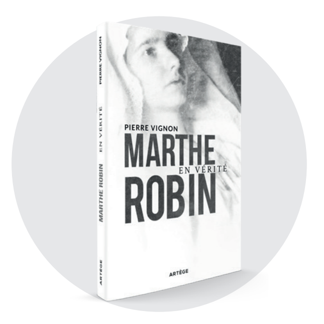
Première partie
La première porte

Deuxième partie
La seconde porte

Troisième partie
« Est-ce la chambre de notre Dieu ? »

Annexes

Vous avez aimé ce livre ?



Conseillez-le sur les réseaux sociaux,
à votre libraire, à vos amis, notez-le
et commentez-le sur internet.

Et rejoignez-nous pour découvrir
nos nouveautés et nos conférences en ligne
sur Facebook, Twitter, Instagram
ainsi que sur : **editionsartege.fr**

Ou renvoyez-nous, sur papier libre, la demande ci-dessous à :
Éditions Artège, 9 Espace Méditerranée, F-66000 Perpignan

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code Postal : .... Ville : ....
Courriel : ....

☐ Je souhaite être informé des publications des éditions Artège.









Achevé d'imprimer par XXXXXX,
en XXXXX 2021
N° d'imprimeur : xxxxxx

Dépôt légal : XXXXX 2021

Imprimé en France

MARTHE ROBIN EN VÉRITÉ

PIERRE VIGNON

Traitée de fraudeuse, accusée de mensonge et incriminée de plagiat et de dissimulation, l'attaque est violente et le procès uniquement à charge. Même si la vénérable Marthe n'a pas besoin d'être défendue là où elle est, dans la Lumière, Pierre Vignon, prêtre de la Drôme, prend la plume pour examiner ces allégations brutales.

S'appuyant sur l'importante documentation qu'il a rassemblée depuis quarante ans, sur sa formation en théologie mystique comme sur des faits et des témoignages dont beaucoup inconnus du public, il répond à ceux qui nient la réalité de son expérience spirituelle. Si toutes les questions posées par la vie et la personne de Marthe Robin n'ont pas encore de solution définitive et laissent la place aux travaux sérieux de futurs chercheurs, on en sait assez pour affirmer qu'elle est une authentique mystique catholique.

Au-delà des attaques théoriques, la vénérable se révèle vulnérable, une femme fragile et pudique comme une violette des coteaux de la Galaure. Son immense rayonnement lui vient de ce qu'elle a trouvé l'Amour, celui de son Dieu et des autres, au profond de sa vie de souffrance.

__Le père Pierre Vignon,__ prêtre du diocèse de Valence, a bien connu Marthe Robin et le père Georges Finet, fondateurs des Foyers de Charité. Outre le droit canonique, il s'est spécialisé en théologie spirituelle et mystique durant ses études à Fribourg, Rome et Paris.


9 791033 610878

Couverture : Fabrice Mauer

00,00 €